5e Année. - N° 1 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Le Val-de-Grâce et son Musée (1)

C'est en 1621 que Anne d'Autriche acheta une châtellenie sise sur l'emplacement du Val-de-Grâce actuel, pour y installer les Bénédictines du Val-Profond, dont le monastère tombait en ruines dans la vallée de Chevreuse. Et lorsque, le 5 septembre 1638, la reine, après vingt-trois ans de mariage, donna naissance au futur Louis XIV, elle voulut par reconnaissance transformer la modeste maison en un temple superbe et c'est ainsi qu'elle fit élever par François Mansart, le monastère et l'église du Val-de-Grâce dont les travaux commencés en 1645 furent achevés en 1665 sous les ordres de Jacques Lemercier (2).

La Révolution fit disparaître le Couvent des Bénédictines ; en 1794, le Val-de-Grâce fut transformé en hospice pour les femmes en couches et les femmes abandonnées ; en 1795, il devint hôpital militaire, l'église servant de magasin central des hôpitaux, et en 1796, hôpital d'instruction. Toujours à ce titre, il fut supprimé sous le Consulat et l'Empire, lors des Cent-jours et plus tard sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Ce n'est qu'en 1860 que fut fondée au Val-de-Grâce une école qui prit le titre d'école d'application de la Médecine militaire. Depuis, sauf pendant la Grande Guerre, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce et l'Ecole d'Application du Service de Santé militaire n'ont cessé de fonctionner côte à côte.

A une époque éloignée, des collections de pièces anatomiques recueillies au cours des guerres anciennes, un cabinet d'histoire naturelle avaient déjà été installés dans les locaux du Val-de-Grâce ; on y ajouta par la suite d'autres collections de pièces. En 1886, le Médecin Inspecteur Dujardin-Baumetz créa une ébauche



Façade de l'église du Val-de-Grâce. Etat actuel.
L'inscription de la corniche JESU NASCENTI VIRGINIQUE MATRI a été composée par Quinet ; les anges qui semblent soutenir l'horloge (il y avait autrefois des armes écartelées de France et d'Autriche) sont de Thomas Regnauldin.
Des six statues de la façade, aucune ne subsiste ; celles qu'on voit de Saint-Benoît et Sainte-Scholastique sont modernes. Le dôme est l'un des plus hauts de Paris, après ceux du Panthéon et des Invalides.

(1) Les clichés qui illustrent cette notice nous ont été aimablement prêtés par M. Faure, président du Comité français des Expositions.

(2) Cf : A. Monéry : Le Musée du Val-de-Grâce. Guide Catalogue. — Catalogue officiel de l'Exposition française des arts et sciences appliqués à la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie et l'Hygiène sanitaire au Val-de-Grâce. Paris avril 1925.

de Musée historique en groupant des tableaux, bustes, portraits relatifs à l'histoire du Corps de Santé militaire ; le Médecin-Inspecteur général Delorme y réalisa une collection intéressante d'appareils de transports anciens et modernes et de spécimens variés du matériel sanitaire.

Mais ce n'est qu'en 1916 que fût créé, sous l'appellation d'Archives et Documents de Guerre, le Musée du Val-de-Grâce qui comporte cinq sections : 1° les Archives ; 2° le Musée anatomo-clinique ; 3° le Musée historique ; 4° le Musée du matériel sanitaire ; 5° la bibliothèque initiale du service de santé, et groupe ainsi tous les objets, documents, textes manuscrits et imprimés, susceptibles d'intéresser l'œuvre de la Médecine et de la Chirurgie d'armée.

Le visiteur qui s'aventure au Val-de-Grâce y retrouve ainsi, avec de nombreux vestiges du passé, des milliers de documents qui constituent une histoire complète du Service de Santé.

La cuisine de l'ancienne abbaye n'est autre que la salle voûtée où sont groupées les archives. La statue de Broussais est placée dans une niche en forme de coquille qui faisait partie de l'ancien Château d'eau qui alimentait le Val-de-Grâce. A l'angle d'un cloître, se voit encore le petit pavillon à colonnes doriques, dit Salon de la Reine, vestibule des appartements que s'était réservés Anne d'Autriche. La cuisine actuelle était la salle du chapitre et les galeries du cloître, aujourd'hui peuplées de bustes et ornées d'inscriptions, gardent dans leur recueillement vieillot la douceur pieuse qui convenait aux religieuses du Val-de-Grâce pour leurs lentes promenades.



Vue du Monastère royal du Val-de-Grâce, dessinée et gravée par Israël Silvestre en 1661 ; vue prise du côté des jardins à la française; des religieuses se promènent dans les allées. Ces jardins sont aujourd'hui occupés en partie par des pavillons hospitaliers et des laboratoires.



GERMAIN PICHAULT DE LA MARTINIERE
(1697-1783).
Premier chirurgien du roi (1747); président de l'Académie de chirurgie; chef et garde des chartes et privilèges de la chirurgie et barberie du royaume ; fondateur des écoles de chirurgie du royaume.
Portrait par Latainville (XVIIe siècle), gravé par Gaillard.

Dans les salles du Musée historique, ce ne sont partout que de glorieuses reliques : voici la toque de velours marron que Larrey portait à la Beresina; voici, annotés de sa main, les quatre volumes de ses Mémoires, et, dans une vitrine, l'épée ciselée à manche de nacre que l'empereur lui remit un soir de bataille. Ici, c'est le portrait de Des Genettes

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

AVIS.

Le Ministre de la Guerre prévient ses concitoyens qu'en exécution du Décret de la Convention Nationale, du 12 de ce mois, qui ordonne l'Établissement aux Armées, de Voitures couvertes et suspendues, pour le transport des Malades et Blessés, les Charons et autres Artistes sont invités à proposer, d'ici au 30 de ce mois inclusivement, des modeles de Voitures qui réunissent la commodité pour les Malades, a la solidité de construction.

Tous les modeles seront examinés par le Conseil de Santé des Hopitaux militaires, assisté de plusieurs Artistes; et l'Auteur du modele qui sera préféré, obtiendra une récompense de la somme de 2000 livres.

Le Ministre de la Guerre, PACHE.

Affiche du premier concours institué par la Convention Nationale le 12 novembre 1797 pour l'établissement de voitures couvertes et suspendues, destinées au transport de soldats blessés ou malades.

Aucun modèle ne fut officiellement adopté.



PIERRE-FRANÇOIS Baron PERCY (1754-1825).
Buste en marbre par Léonce Dumoulin (Salon des Artistes français, 1911).

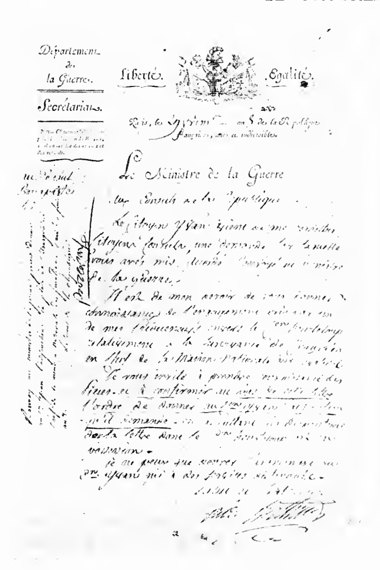
peint par Horace Vernet; là, c'est, en habit de velours grenat, Germain Pichault de la Martinière, chirurgien consultant aux armées et fondateur des écoles de chirurgie du royaume. Et combien d'autres célébrités du Service de Santé ont là leur effigie, depuis le pharmacien Parmentier jusqu'à Baudens et Villemin.

Toute une série de toiles et d'estampes redisent les plus belles pages de l'histoire de la médecine militaire : Larrey au milieu des blessés à Eylau ou à la bataille d'Aboukir, Napoléon III aux ambulances



Ambulance et « Wurst » du baron Percy.

Mise en usage à l'armée du Rhin dès 1798, la forme allongée de cette voiture lui a fait donner le nom allemand de « wurst » (saucisse); c'était une sorte de caisson attelé de quatre chevaux et contenant instruments de chirurgie et pansements; huit ou dix aide-majors s'y installaient à califourchon et pouvaient être transportés rapidement où les blessés avaient besoin de leurs soins.


Département de la Guerre.
Liberté. Egalité.
Secrétariat.
Le Ministre de la Guerre

Lettre du général Alexandre Berthier (1735-1815), Ministre de la Guerre, en date du 29 Frimaire, an VIII (20 décembre 1799) pour assurer au chirurgien Alexandre-Urbain Yvan la survivance du poste de chirurgien en chef des Invalides.
En marge : un ordre signé Bonaparte. Yvan (1765-1852) obtint le poste en 1811.


Liberté. Egalité.
Au nom du Peuple Français.
Brevet de Chirurgien
Détails des services. Campagnes.
Bonaparte, premier Consul de la République,
Le Ministre de la Guerre,
Par le premier Consul.
Le Secrétaire d'État.

Brevet sur vélin de chirurgien en chef de la Garde des Consuls, délivré à D.-J. Larrey, le 7 Ventôse an X (26 février 1802). Signatures de Bonaparte, premier Consul et Alexandre Berthier, ministre de la Guerre.

de Voghera, un poste de secours à la bataille de Fontenoy, etc.

Dans les vitrines, ce sont : la trousse d'instruments de Percy, celle du chirurgien-major Foucart, de la Garde Impériale, et maints autres souvenirs évocateurs.

Des gouaches du peintre Benderli présentent les costumes successifs qu'ont revêtus, depuis le règlement de 1757 jusqu'à nos jours, médecins, chirurgiens, pharmaciens, inspecteurs du Service de Santé. Et de tous ces hommes illustres on a fixé au mur les lettres de noblesse : c'est l'exemplaire original de la thèse de chirurgie soutenue par Larrey; c'est un certificat donné par Baudelocque, une lettre autographe du chirurgien Yvan, apostillée par Bonaparte, le brevet sur vélin de chirurgien en chef de la Garde des Consuls, délivré à Dominique Larrey, etc., etc.

A ce Musée du passé on a aussi ajouté une collection de documents anatomiques, spécimens uniques au monde des blessures de guerres anciennes.

Mais surtout on y a joint tous les documents relatifs



RENÉ-NICOLAS DUFRICHE, baron des Genettes (1762-1837).
Portrait par Horace Vernet, daté de 1828.



Baron DOMINIQUE-JEAN LARREY (1766-1842).
Buste en marbre par Louis Meunier.

à la grande guerre d'hier. Dans les diverses salles qui les abritent, on trouve successivement les rapports scientifiques intéressant les évacuations au front, le traitement des blessés dans les formations sanitaires, les carnets de route des officiers de Santé en campagne, les statistiques d'hôpitaux, le service de la pharmacie, etc.

A ces papiers correspondent les pièces cliniques qui constituent par leur ensemble comme un gigantesque musée Orfila ou Dupuytren : fractures d'os, coupes



Ambulance volante ou légion de D. Larrey.
Organisée pendant la campagne d'Italie (1797), elle comportait trois divisions ou centuries comprenant douze voitures légères à deux ou quatre roues, pour le transport des blessés ; à l'intérieur, un matelas de crin recouvert de cuir ; un cadre suspendu par des courroies formait brancard, sur lequel le chirurgien pouvait panser le blessé.

anatomiques, etc.

Afin de mieux étudier les blessures, on a groupé les engins eux-mêmes, balles, grenades, baïonnettes, culots d'obus, etc. Près de ce qui tue ou de ce qui mutile, on a montré ce qui sauve : calottes de métal, casques d'acier, masques contre les gaz ; modèles de brancards, ambulance d'évacuation, train sanitaire en modèle réduit, etc.

D'ingénieuses maquettes rappellent le poste de secours, l'hôpital d'évacuation. Illustrant de place en place les panneaux, des peintures reconstituent les différentes scènes de la vie chirurgicale : le transport des blessés, une gare de triage la nuit, une salle d'hôpital, une ambulance souterraine dans les Alpes, des scènes d'infirmerie, des épisodes dans un train sanitaire, des attitudes innombrables et des gestes de blessés, de malades et d'éclopés dans les formations sanitaires, etc., qui portent comme signature les noms de Barrère, Fernand Fargeot, Lefort, Paul Prévost, etc.

Avec ses archives et ses livres, avec ses 60.000 documents de toutes sortes : pièces cliniques, maquettes, photographies, moulages, tableaux, modèles d'appareil, le Musée du Val-de-Grâce constitue un témoignage vivant de l'effort accompli hier et un merveilleux organe d'enseignement pour les générations futures.


INFANTERIE.

CONGÉ ABSOLU

Approuvé par nous Commandant

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé absolu au nommé ... dit ... de la Compagnie d' ... audit Régiment, natif de ... Canton d ... District d ... Département ... âgé de ... ans, de la taille de ... lequel a servi depuis le ... jusqu'au ... Fait à ... le ... jour du mois d ... mil sept cent quatre-vingt- ... l'an ... de la République française.

Commissaire des Guerres

Certifié par nous Officiers composant le Conseil d'Administration dudit

Congé limité délivré à Joseph Lecocq, du 7e bataillon d'Infanterie de la Haute-Saône, pour trois mois, en date de Strasbourg 12 août 1793, cachet de cire de l'armée du Rhin



ANTOINE-AUGUSTIN PARMENTIER (1737-1813).
Gravure de Forestier

La Maison de santé du Docteur Blanche

M. Georges Normandy, qui avait déjà publié une intéressante *Vie anecdotique de Guy de Maupassant*, la complète aujourd'hui par un autre volume où il évoque, à l'aide de documents inédits, *La Fin de Maupassant* (1).

M. Normandy redresse, avec raison, quelques légendes accréditées par des écrivains mal intentionnés ou insuffisamment renseignés. Il insiste longuement sur les causes prédisposantes de la folie de l'auteur de *Bel Ami*, et en particulier sur le facteur hérédité : mère basedowienne, frère mort fou. S'il est difficile de faire la part de cette hérédité dans la genèse de la paralysie générale qui emporta Guy de Maupassant, l'observation clinique que publie M. Normandy est précieuse pour la connaissance des derniers mois du romancier et particulièrement pour ceux qu'il passa dans la maison de santé du Dr Blanche.



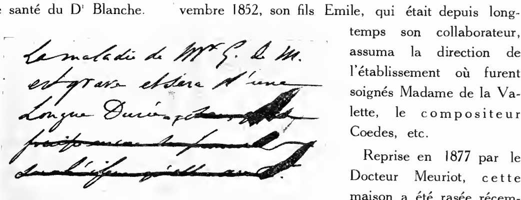
Cliché ALBIN MICHEL.
Le Docteur Emile BLANCHE en 1861
(Appartient au Docteur Henri Meuriot.)

Maupassant y entra le 7 janvier 1892 et y resta jusqu'à sa mort, survenue le 6 juillet 1893. Cette maison était située, 17, rue Berton, à Passy. Le Dr Blanche, qui l'avait fondée, était né à Rouen, le 15 mai 1796. Guidé par son père, ancien médecin de la maison des aliénés de Rouen, il s'occupa de bonne heure des affections mentales. Il dirigea d'abord un établissement à Montmartre, où il prit la suite du Dr Prost, en 1821.

Dans cette maison, située sur l'un des points culminants de la Butte, séjournèrent des intellectuels comme Legouvé, Gérard de Nerval, Antoni Deschamps, etc. ; le général Travot, interné par Louis XVIII au fort de Ham et devenu fou, y mourut le 7 janvier 1836.

C'est en 1846 que le Docteur Esprit Blanche transféra sa maison de Montmartre, 14, rue Traînée, depuis 22, rue de Norvins, à Passy. Marchant à grands pas dans la voie tracée par l'Ecole de Pinel, il s'attacha à rendre aux aliénés la vie de famille, vivant dans l'intimité de ses malades, en ami autant qu'en médecin.

Lorsque le Docteur Esprit Blanche mourut, le 5 novembre 1852, son fils Emile, qui était depuis longtemps son collaborateur, assuma la direction de l'établissement où furent soignés Madame de la Valette, le compositeur Coedes, etc.



La maladie de Mr G. de M.
est grave et sera d'une
Longue Durée

Cliché ALBIN MICHEL.
Fragment d'une fiche inédite rédigée par le Docteur Blanche

Reprise en 1877 par le Docteur Meuriot, cette maison a été rasée récemment et est en voie de reconstruction.

(1) 1 vol. in-12, avec 16 hors-texte, Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris.

FIGURES MÉDICALES DU PASSÉ

Jacques COYTIER, Médecin de Louis XI

Puisque Louis XI est un sujet d'actualité, on peut évoquer la figure de son médecin Jacques Coytier (1).

Cet homme, « hardi et brutal », comme l'appelle Michelet, était né à Poligny vers 1440. C'était donc un « Bourguignon salé », ainsi qu'on désignait autrefois les habitants de la partie du Jura qui renferme les diverses salines (2). Coytier s'adonna à l'étude de la médecine. Son habileté le fit connaître à Louis XI qui le choisit pour son premier médecin.

Méprisant le moyen ordinaire employé par les favoris des cours, Coytier comptait uniquement sur la terreur que le prince avait de la mort, se posant comme l'arbitre suprême de la vie, ne ménageant ni les paroles dures, ni les menaces : « Le dit médecin, écrit Philippe de Commines, luy estoit si bien rude, que l'on ne diroit point à un valet les outrageuses et rudes paroles qu'il lui disoit, et si le craignoit tant le dit seigneur, qu'il ne l'eust osé renvoyer hors d'avec luy, et si s'en plaignoit à ceux à qui parloit; mais il ne l'eust osé changer comme il faisoit tous autres serviteurs, parce que le dit médecin luy disoit audacieusement ces mots : *Je scay bien qu'un matin vous m'envoyerez comme tant d'autres; mais par là*... (un grand serment qu'il juroit), *vous ne vivrez point huit jours après.* De ce mot là s'espouvantoit tant qu'après ne le faisoit que flatter. »



CLICHE DE FRANCHE-COMTE ET MONTS-JURA.

Le médecin jouait dangereuse partie, mais, en la gagnant, il obtint richesses et honneurs. Il fut successivement : anobli (3), naturalisé, vice-président, puis président de la Chambre des Comptes, bailli et concierge du Palais. Il eut la châtellenie de Rouvres, au bailliage de Dijon ; les châtellenies de Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Triel et Saint-James ; Grimont et Poligny; Clergie et Greffe du bailliage d'Aval, au Comté de Bourgogne; Saint-Jean-de-Losne, etc., etc.

Presque toutes ces faveurs lui furent octroyées en 1482 et 1483, alors que Louis XI n'était plus que l'ombre de lui-même. Le médecin n'avait cependant pas épargné les drogues à son soupçonneux malade; rien que pour les mois de novembre, décembre 1479, et janvier 1480, la dépense s'était élevée à 651 livres, 14 sols, 8 deniers, soit environ 20.000 francs.

On a prétendu que Coytier, après la mort de Louis XI, avait été fortement inquiété par Charles VIII. A. Chéreau, d'après les pièces d'archives qu'il a eues entre les mains, dit qu'il n'en fut rien. Le médecin prêta bien au successeur de Louis XI la forte somme de 23.100 livres tournois ; mais il fut maintenu dans la fructueuse charge de vice-président de la Chambre des Comptes et son prêt lui fut remboursé par annuités.

Coytier mourut le 22 octobre 1506, dans sa maison dite de *l'Eléphant*, qui occupait une partie du terrain où se trouvent le passage du Commerce et la cour de Rohan. Il fut inhumé dans l'Eglise Saint-André des-Arts.

Pendant plus de deux siècles, une messe dite en l'Eglise de Mouthier-le-Vieillard et une superbe croix donnée à la même église, rappelèrent le nom de Coytier à Poligny où une rue porte encore le nom du médecin de Louis XI, mais où l'on ne trouve plus trace de sa maison natale.

Cf : Chevalier : Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny. Lons-le-Saunier. Delhomme, 1769. — A. Chéreau : Les médecins de Louis XI. *Union médicale*, nouv. série t. XV, 1862 ; Jacques Coitier, Bul. de la Soc. d'agric., sciences et arts de Poligny, 1892, pp. 290 et 364, 1893, p. 1; Dictionnaire Dechambre, art. Coitier. — Dr Mousson-Lanauze : Jean Coictier, médecin de Louis XI, *Paris médical*, 6 février 1926.

M. G.

(1) M. l'Abbé Pidoux de la Maduère m'a aimablement fourni les éléments de cette notice.

(2) Toubin : Le Pays d'Alaise. Revue des Deux-Mondes, nov.-déc 1861. pp. 356-404.

(3) Il portait d'azur à l'oranger arraché d'or.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 2 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Écoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Claude Bernard

Le Pays Natal de Claude Bernard (1)

« Quand on vient de Villefranche en montant vers Beaujeu, le pays traversé est si nu, qu'on découvre avec surprise, au tournant de la route, un bosquet, la svelte flèche d'une église petite, simple et jolie, et toute rose. Le sol est rose aussi, de sable de porphyre, de cette arène précieuse que les vignerons chaque année, remontent à dos d'homme sur la pente des vignes où les pluies l'entraînent, car c'est d'elle, semble-t-il, que le vin tire son bouquet parfumé ».

C'est dans ce pays de vignobles, joliment décrit par le Dr Gérard Monod et par Mme Thys-Monod (2) que Claude Bernard vit le jour. La famille de son père, originaire de Régnié, près Beaujeu, avait aussi des ramifications à Fareins, dans l'Ain.

Lorsque Jean-François Bernard se maria le 10 novembre 1807, il vint habiter Chatenay, hameau de Saint-Julien, et c'est là que Claude Bernard naquit le 12 juillet 1813.

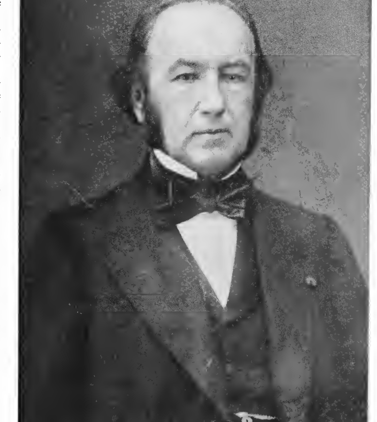
L'humble maison natale existe toujours ; elle est contiguë, dit l'abbé Duplain, à une maison bourgeoise assez spacieuse, d'architecture simple, mais régulière, qu'avoisine un bouquet d'arbres, sous lequel on voit encore le banc où Claude Bernard aimait à venir s'asseoir et qu'il avait baptisé le banc de Sisyphe parce que six ifs l'ombrageaient (3). On nomme souvent cette maison : Maison de Claude Bernard ; en réalité, elle ne fut achetée par lui qu'en 1856, et lui devint particulièrement chère par la suite.

Jean-François Bernard avait à Châtenay deux vigneronnages ; il eut la malheureuse idée de faire, avec un associé, le commerce des vins. L'entreprise, comme beaucoup de celles inaugurées à la chute de l'Empire, fut désastreuse. Jean-François, pour vivre, dut se faire instituteur et enseigner les éléments de l'arithmétique et du français aux enfants de Châtenay. Et longtemps après, Claude Bernard, avec une piété filiale exemplaire, acquitta les dettes paternelles qui étaient venues s'abattre sur son berceau comme un oisillon de malheur.

C'est au presbytère de Saint-Julien que le jeune Bernard commença ses humanités et l'on garde encore, dans la maison de Châtenay, son premier dictionnaire latin. Il fut envoyé ensuite au collège le plus proche, à Villefranche, dont le curé était alors l'abbé Donnet, le futur cardinal-archevêque de Bordeaux, celui qui en 1866, devait dénoncer au Sénat le prétendu matérialisme enseigné à l'Ecole de Médecine.

Après un court séjour au collège de Thoissey (Ain), Claude Bernard entra comme préparateur chez le pharmacien Millet à Vaise (1). Dans cette officine, il apprit à fabriquer la thériaque et... à balayer la boutique, besogne d'ailleurs qu'il avait soin d'abandonner quand passait la diligence de Villefranche, de peur que ses compatriotes ne le vissent le balai à la main.

Prit-il le goût des études anatomiques en allant faire des courses à l'Ecole Vétéri-



Photographie Pierre PETIT.
Claude Bernard.

(1) Sur le pays natal de Claude Bernard, consulter le volume de l'abbé Duplain : Notice historique sur Saint-Julien et sur Claude Bernard, 1 vol. in-8, 1 pl. hors-texte. Audain, Lyon, 1923.

(2) REVUE DU MOIS, 10 février 1914. Cité par l'abbé Duplain, LOC. CIT.

(3) Communication de M. Marius Buchet.

(1) Cette pharmacie, qui se trouvait 36, Grande-Rue-de-Vaise, a disparu depuis deux ans ; c'est actuellement un magasin d'encadrements.

naire ? On l'a dit, mais c'est douteux ; le jeune préparateur s'intéressait surtout au théâtre. Un vaudeville qu'il fit jouer lui rapporta cent francs. Et lorsque, excédé de la vie maussade qu'il menait, Cl. Bernard partit pour Paris, il avait en poche une tragédie dont il espérait tirer gloire et fortune. Une dame Chrétien, de Villefranche, l'avait recommandé à Vatout, qui fut bibliothécaire de Louis-Philippe. Vatout l'envoya à l'acteur Ligier qui, comme Saint-Marc Girardin, fut bon juge et orienta le jeune homme vers sa destinée.

Claude Bernard aimait son pays natal. Il y passait chaque année les mois d'août et de septembre. « J'habite, écrivait-il à Renan, sur les côteaux du Beaujolais, qui font face à la Dombe. J'ai pour horizon les Alpes, dont j'aperçois les cîmes blanches, quand le ciel est clair. En tout temps, je vois se dérouler à deux lieucs devant moi les prairies de la vallée de la Saône. Sur les côteaux où je demeure, je suis muré à la lettre dans des étendues sans bornes de vignes, qui donneraient au pays un aspect monotone s'il n'était coupé par des vallées ombragées et par des ruisseaux qui descendent des montagnes vers la Saône. Ma maison, quoique située sur une hauteur, est comme un nid de verdure, grâce à un petit bois qui l'ombrage sur la droite et à un verger qui s'y appuie sur la gauche : haute rareté dans un pays où l'on défriche même les buissons pour planter de la vigne ! » (1).

« A Saint-Julien, Bernard donnait sa matinée au travail et quelques cornues et bocaux conservés dans son cabinet de travail (2) de Châtenay sont les modestes vestiges de l'activité du chimiste. Le soir il aimait à parcourir son clos, méditant encore sur les problêmes que le matin avait posés, interrompant le cours de ses pensées par quelques causeries en patois avec les vignerons ou les vendangeurs. Parfois, une petite bèche à la main, il choisissait quelques plantes pouvant intéresser ses études, ou simplement se distrayait à transplanter du buis pour l'agrément de sa propriété » (3).

Il allait rendre visite à des voisins, à des amis ; chemin faisant, il mettait quelques grenouilles dans sa poche lorsqu'on n'avait pas eu le temps de lui en pêcher dans l'étang de la Rigodière.

Il donnait deux dîners, l'un pour sa famille, l'autre pour ses amis, tout fier de leur faire déguster les vins de sa récolte.

Les visites ne lui manquaient pas. L'abbé Duplain raconte que le chimiste Paul Thénard étant arrivé à Châtenay en 1846 n'y trouva pas Bernard qui était rentré à Paris depuis deux jours. Il pénétra dans son cuvier et marqua à la craie, sur le côté intérieur du portail, son nom et son prénom qu'on peut y lire encore. C'était une manière plaisante de faire savoir au maître de céans qu'on s'était un peu consolé de son absence en allant goûter son vin ».

La maison natale de Claude Bernard appartient toujours à ses descendants ; et tandis qu'il repose sur la « colline sacrée... parmi des tombes innombrables » (J.-L. Faure), ses parents dorment leur dernier sommeil dans le petit cimetière de Saint-Julien.

Du Déterminisme de Claude Bernard

Le déterminisme est un terme de l'ancienne métaphysique qui signifie deux choses : 1° un système qui subordonne les déterminations humaines à l'action providentielle ; 2° un système qui admet l'influence irrésistible des motifs. Claude Bernard s'en est emparé pour l'introduire dans la physiologie. Cela fait un troisième sens ; et, ici, dans le langage de l'illustre physiologiste, déterminisme désigne la cause déterminante ou cause prochaine d'un phénomène biologique.

Claude Bernard n'a laissé aucun doute sur sa pensée. « Il faut, dit-il, renoncer à l'opinion que le cerveau forme une exception dans l'organisme, qu'il est le substratum de l'intelligence et non son organe. Cette idée est non seulement une conception surannée, mais c'est une conception antiscientifique, nuisible aux progrès de la physiologie et de la psychologie. Comemnt comprendre, en effet, qu'un appareil quelconque du domaine de la nature brute ou vivante puisse être le siège d'un phénomène sans en être l'instrument ?... La physiologie nous montre que, sauf la différence et la complexité plus grande des phénomènes, le cerveau est l'organe de l'intelligence au même titre que le cœur est l'organe de la circulation, que le larynx est l'organe de la voix. Nous découvrons partout une liaison nécessaire entre les organes et leurs fonctions ; c'est un principe général auquel aucun organe du corps ne peut se soustraire ».

Cette doctrine, qui est la vraie, n'est point particulière à Claude Bernard. Elle est un des points fondamentaux de la biologie ; pas de fonction sans organe, pas d'organe sans fonction. On ne peut ni séparer l'organe de la fonction, ni la fonction de l'organe. Ce sont deux faces du même objet, non deux objets unis l'un à l'autre. Tel est du moins l'état présent de la science positive. Jadis on a séparé ces deux faces par des hypothèses provisoires qui ent eu leur valeur comme instruments de recherches mais que les recherches qu'elles ont produites ont éliminées. Spéculer autrement est, dit Claude Bernard, suranné. On ne procure l'avancement du savoir qu'en se plaçant rigoureusement à ce point de vue. Le remaniement des anciennes hypothèses est devenu purement subjectif, et ne peut plus servir de base à aucune induction ou déduction digne de confiance. Eh quoi ! me dira-t-on, vous préjugez donc les bornes de la science, et vous déclarez que ces conceptions resteront toujours ce qu'elles sont. En aucune façon, je ne préjuge rien ; je déclare que l'expérience, seule méthode du savoir qui soit entre nos mains, n'engendrera qu'une expérience ultérieure, plus ferme et plus compréhensible. Que dira-t-elle dans quelques siècles ? nul ne le sait ; mais aujourd'hui, elle dit de la façon la plus formelle que l'organe et la fonction sont inséparables, et que les séparer équivaut à de l'astrologie ou à de l'alchimie.

De là suit que la matière vivante a, comme la matière brute, ses propriétés qui lui sont immanentes. D'où je tire cette définition : la vie est une propriété de certaines portions de la matière, propriété en vertu de laquelle cette matière, prenant une forme organisée, développe les phénomènes de nutrition et, en certains cas, ceux de sensibilité. Je prends ici sensibilité dans l'acception de fonction de la substance nerveuse, nerfs et encéphale. Je dis certaines portions de la matière, parce que toute la matière n'est pas apte à manifester la vie, qui n'apparaît que dans les composés ternaires ou quaternaires d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote.

Ceci posé, poussons plus avant dans le déterminisme de Claude Bernard. J'y trouve ceci : « Il n'y a en réalité qu'une physique, qu'une chimie, qu'une mécanique générales, dans lesquelles rentrent toutes les manifestations phénoménales de la nature, aussi bien celles des corps vivants que celles des corps bruts. Tous les phénomènes, en un mot, qui apparaissent dans un être vivant, retrouvent leurs lois en dehors de lui ; de sorte qu'on pourrait dire que toutes les manifestations de la nature se composent de phénomènes empruntés, quant à leur nature, au monde cosmique extérieur (la Science expérimentale, p. 116) ».

Comment faut-il comprendre ce passage ? S'il n'y a qu'une physique, qu'une chimie, qu'une mécanique générales dans lesquelles rentrent les phénomènes présentés par les corps bruts et par les corps vivants, il en résulte que les propriétés de la matière organisée sont ou physiques, ou chimiques, ou mécaniques, et qu'on ne doit pas y chercher un quatrième ordre, qui, tout en demeurant sous la dépendance rigoureuse des trois autres s'y superposerait. En d'autres termes, la biologie ne serait qu'un cas particulier de la physico-chimie ; la nutrition et la sensibilité (je prends les deux propriétés les plus caractéristiques de la substance vivante) s'expliqueraient

(1) Renan : Discours de réception à l'Académie Française. In : Discours et Conférences, in-8, 2e édit. Paris, 1887.

(2) M. le Dr Gérard Monod et Mme Thys Monod ont décrit ainsi ce laboratoire : « C'est une simple pièce de la maison, au sol de carreaux rouges, telle aujourd'hui qu'il y est entré la dernière fois. Une chaise de paille, en guise de table, une planche de sapin, clouée sur quatre trones d'arbres mal équarris, rongée par les acides, couverte de cornues, de ballons de verre, de flacons pleins de poussière, encore teinte des liquides que le temps y a évaporés, avec les étiquettes écrites de sa main. Dans les coins, des débris végétaux, des racines, des morceaux d'écorce, le fragment d'un nid de guêpes. » Rev. du Mois, 10 fév. 1914.

(3) Abbé Duplain : Loc. cit.

dès à présent ou devraient s'expliquer plus tard comme étant dues à la pesanteur, à la chaleur, à l'électricité et à l'affinité.

Je voudrais qu'il n'y eût pas de méprise sur ma pensée. Il est démontré expérimentalement que, dans tout acte de nutrition et de sensibilité la pesanteur, la chaleur, l'électricité et l'affinité interviennent ; mais il n'est pas démontré que la nutrition, c'est-à-dire l'échange incessant de matériaux tant que la vie dure, ni que la sensibilité, c'est-à-dire la transmission nerveuse, l'impression, la perception et la pensée, soient dues à la pesanteur, ou à la chaleur, ou à l'électricité, ou à l'affinité, ou à une combinaison de toutes ces forces.

Mais est-ce bien cela que Claude Bernard a voulu dire ? Je trouve ailleurs dans ses écrits : « Sans doute, le corps vivant est pourvu de propriétés et de facultés tout à fait spéciales à sa nature, telles que la plasticité, la contractilité, la sensibilité, l'intelligence. Mais toutes ces propriétés et toutes ces facultés, sans exception, de quelque ordre qu'elles soient trouvent leur déterminisme, c'est-à-dire leurs moyens de manifestation et d'action dans les conditions physico-chimiques des milieux extérieurs et intérieurs. Si la connaissance de la condition d'existence du phénomène ne nous apprend rien sur sa nature, il en est de même, à cet égard, des phénomènes vitaux et des phénomènes minéraux ».

A ce passage avec lequel je suis en pleine concordance, je n'ai qu'une explication secondaire à joindre ; c'est qu'il ne ne serait pas exact de croire que l'étude d'un phénomène vital est complète quand on en a trouvé tout le déterminisme. Il s'en faut de beaucoup ; et une recherche de grande importance reste encore, c'est d'acquérir la connaissance de ce phénomène en lui-même, et d'apprendre comment il se comporte en son propre fonctionnement. Je choisis pour exemple, l'intelligence. Il est très bien, il est indispensable de savoir que, quand elle travaille, le cerveau devient plus volumineux, reçoit plus de sang, tandis qu'au contraire une anémie relative caractérise les moments de repos et de sommeil ; l'expérimentation physiologique parvenant à analyser les phénomènes cérébraux de la même manière que ceux de tous les autres organes. Mais l'investigation ne doit pas s'arrêter là ; il importe qu'elle s'enquière de quelle façon se forment les idées, d'où proviennent les sentiments ; comment les idées se combinent pour produire des idées plus compliquées et plus générales ; comment les sentiments suivent une marche analogue d'association et de complication. En un mot, l'œuvre, dite intelligence, vient, dans l'ordre normal de l'étude, après la constatation de toutes les conditions physico-chimiques qui en constituent le déterminisme. Ou pour mieux dire, un autre déterminisme apparaît, digne de la plus grande attention ; car il est maintenant établi que le domaine psychique est, lui aussi, régi par des conditions déterminées qui ne permettent ni hasard ni arbitraire.


Cliché du SEL TE HUNT.
Magendie

La nutrition, fonction primordiale en tout être vivant, est l'objet d'une distinction semblable. S'il est parfaitement vrai que cette nutrition a pour indispensable substratum les conditions physico-chimiques, il est vrai aussi que ces conditions n'expliquent pas le tout de la nutrition. Elles ne disent pas non plus pourquoi, dans la génération qui n'est qu'une extension de la nutrition, chaque ovule renferme un type primitif dont l'évolution ne s'égare jamais en des formes étrangères à l'espèce.

Ainsi la vie, qui ne peut jamais se montrer sans le substratum physico-chimique, a des propriétés distinctes de la physico-chimie, plus complexes et plus particulières.

J'ai remarqué, et le lecteur aura sans doute remarqué aussi, l'expression : LES PHÉNOMÈNES MÉTAPHYSIQUES DE LA PENSÉE. Que peuvent bien être ces phénomènes métaphysiques de la pensée dans la bouche de Claude Bernard ? Il n'est pas facile de le dire. L'expression est parfaitement intelligible dans le système qui fait de l'âme une substance immatérielle se servant du cerveau comme d'un instrument ; mais telle n'est pas l'idée de Claude Bernard, car, dans la teneur même du passage, il déclare expressément que regarder le cerveau comme le substratum de l'intelligence et non comme son organe, est anti-scientifique. Je ne me charge pas de concilier ce qui me paraît inconciliable. Le terme de métaphysique se sera glissé là par réminiscence, sans songer qu'il n'y en a guère qui soit moins compatible avec un déterminisme physico-chimique.

Une observation de même nature est suscitée quand Claude Bernard dit que considérer le cerveau comme l'organe de l'âme est nuisible aux progrès de la physiologie et la psychologie ? S'il est vrai, comme je le pense et comme Claude Bernard semble le déclarer, que l'intelligence est la fonction du cerveau, la psychologie n'est pas autre chose que cette fonction même ; et on se demande comment celui qui admet une telle proposition ne voit pas que ce qui est contradictoire à la psychologie, c'est cette proposition elle-même qui l'identifie avec la physiologie contrairement à la doctrine métaphysique qui en fait l'étude de l'âme supposée jointe au cerveau, mais d'autre nature que lui.

Je reviens au conflit, qui a été mon point de départ, entre la doctrine qui théorise la connaissance des corps vivants à l'aide d'une physique, d'une chimie et d'une mécanique générales, et la doctrine qui assigne aux corps vivants des propriétés spéciales, doctrines énoncées toutes deux par Claude Bernard. J'aime mieux expliquer la première par la seconde que la seconde par la première, et, sacrifiant un de ses dires à l'autre, je constate qu'il est une catégorie de phénomènes, les phénomènes vitaux, qui appartiennent à la matière, mais qui

ne rentrent ni dans la physique ni dans la chimie, ni dans la mécanique générales de cette matière. J'ai traité cette question dans les articles sur Magendie, que le JOURNAL DES DÉBATS publia en 1856 (30 mai et 8 juin), et que j'ai reproduits dans MÉDECINE ET MÉDECINS (voy. la p. 177). Mais il est bien entendu qu'aucune manifestation vivante ne se produit sans un substratum mécanique, physique et chimique. Il n'y a point de vie en l'air, si je puis ainsi parler. Pour que la vie paraisse, il faut que toutes les conditions mécaniques, physiques et chimiques, soient remplies. Quand le terrain est ainsi préparé, il arrive qu'un certain nombre d'éléments, portant en eux la faculté de vivre, manifestent cette faculté par un phénomène à deux faces inséparables, une texture organisée et des propriétés vitales. Nous avons donc une échelle, une hiérarchie, où les phénomènes vont sans cesse en devenant moins généraux et plus complexes : la mécanique, la physique, la chimie et la vie. On mutile le spectacle et la doctrine de la nature, quand on les borne à la physico-chimie.

Sous nos yeux, la vie se produit selon des conditions précises, tout aussi précises, que celles qui règlent les rapports mécaniques, physiques et chimiques. Pour qu'un être vivant apparaisse, il lui faut un ou deux parents. Des recherches conduites avec les meilleurs instruments et avec une critique excellente ont montré que les mêmes êtres les plus infimes, les plus petits, les plus simples avaient pour origine un germe producteur. Longtemps cela n'a créé aucune difficulté mentale ; et, tant que la paléontologie n'est pas intervenue, il a été impossible de penser que la vie était coéternelle de la planète. Cette faculté nous a été ôtée ; et il est démontré par l'observation qu'il y a eu une période où elle s'est produite et variée de beaucoup de façons. Ce qui a augmenté, à notre point de vue, l'irrationalité du fait, c'est que, tandis que toutes les autres propriétés de la matière, mécaniques, physiques, chimiques ont, de nos jours encore, leur plein exercice, la vie seule ne l'a plus considérée en tant que propriété de la matière, et qu'elle n'est manifestable que par l'intermédiaire de parents. Cela a produit le cercle vicieux de la poule et de l'œuf.

En science, il n'y a aucune issue qui permette de sortir des causes secondes. Ceux qui croient s'en dégager embrassent une illusion, c'est-à-dire que, du domaine de la certitude expérimentale, ils transportent dans le domaine des conceptions subjectives, du sentiment et des croyances. Beaucoup pensent que la vie a été crée par l'intervention surnaturelle d'une divinité ; mais contre cette opinion s'élève la même objection que contre la génération spontanée : les hommes connaissent la création de la vie ni par génération spontanée, ni par opération divine. C'est un besoin logique qui suggère aux uns la première conception, aux autres la seconde, mais un besoin logique n'est pas une preuve.

Il est intéressant d'observer que les physiologistes qui de nos jours, comme Magendie par exemple, ont tendu à effacer la ligne de séparation entre les phénomènes physico-chimiques et les phénomènes vitaux, ne font que reproduire, d'une manière plus savante, il est vrai, l'ancienne doctrine qui expliquait la vie par les phénomènes connus de la coction, de la mixtion ou de la fermentation. C'est un retour à des opinions surannées. On dira, je le sais, que notre physique et notre chimie sont meilleures que celles de nos aïeux, et qu'elles sont devenues capables de pénétrer là où le passé n'avait que de grossières assimilations. Mais, quelque puissance qu'elles aient acquises, il ne leur est pas donné de transformer une substance brute en substance douée de nutrition et de sensibilité. Ce qu'elles ont démontré sans réplique possible, c'est que, et cela est immense pour la doctrine, il n'y a point de vie sans un soutien physico-chimique. La physico-chimie est indispensable à la vie, tandis que la vie n'est pas indispensable à la physico-chimie. Mais pourquoi m'arrêter en descendant vers les fondements de la vie aux propriétés physico-chimiques ? Toutes les conditions de mathématiques, de forme et de nombre doivent être également remplies. De sorte que, par cette voie, on retrouve toute la hiérarchie si lumineuse établie par M. Comte.

Dans cette discussion qui ne s'attache qu'à la méthode et à quelques obscurités du déterminisme de Claude Bernard, je n'ai certes voulu toucher en rien à la très-grande gloire de ce puissant découvreur de vérités nouvelles. Nous nous sommes connus il y a bien des années chez M. Rayer. Il était probable alors que je survivrais à M. Rayer, ce qui est advenu, et que Claude Bernard me survivrait ; mais, à chaque instant, le hasard des morts prématurées change le rang de ceux qui sont contemporains ou à peu près. M. Rayer ne se contentait pas d'être parmi les premiers de la médecine de Paris soit par sa clientèle, soit par ses travaux ; il avait l'amour de la science et fondait la Société de biologie ; il appuyait de tout son crédit les Claude Bernard et les Charles Robin, à qui il facilitait l'entrée du professorat. Je fus, comme ces hommes éminents, de ses amis, et il aurait certainement usé en ma faveur de sa juste autorité, s'il en avait été empêché par la situation que je m'étais faite à moi-même et qui ne comportait pas son intervention.

E. LITTRÉ (La PHILOSOPHIE POSITIVE, juillet-août 1878).

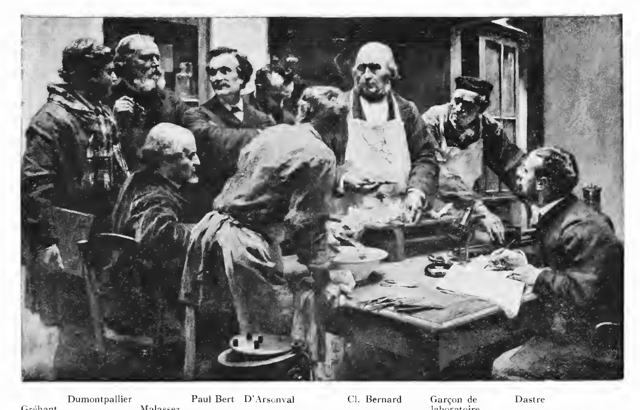
Un portrait de Claude Bernard

« Debout, la tête couverte d'un large chapeau à haute forme d'où s'échappaient de longues mèches grisonnantes, le cou entouré d'un immense cache-nez gris et noir qui ne le quittait guère, que pendant les grandes chaleurs de l'été, il fallait le voir, un peu courbé, plonger tranquillement ses doigts dans l'abdomen ouvert d'un chien, expliquer le but de ses recherches. Il fallait le voir se dresser, faire courir ses mains dans les entrailles ensanglantées de l'animal et fixer d'un geste net, d'une parole claire, le point précis de la découverte. L'expérience terminée, il essuyait ses mains tranquillement et continuait à développer ses idées en citant souvent Descartes dont il avait profondément médité et appliqué les quatre règles fondamentales du DISCOURS DE LA MÉTHODE (Georges Barral, cité par l'Abbé Duplain).

Un article de Sarcey sur Claude Bernard

« Je vous ai donné quelquefois des détails curieux sur les hommes qui occupent l'attention à Paris ; laissez-moi vous parler aujourd'hui d'un des premiers savants de notre siècle, M. Claude Bernard. Je suis sûr qu'il y en a beaucoup parmi ceux qui me lisent, à qui ce nom est parfaitement étranger. Je leur pardonne de bon cœur ; il y a six mois à peine que je l'ai entendu prononcer pour la première fois. Nous vivons en France dans une déplorable ignorance de tout ce qui n'est pas roman ou théâtre... M. Claude Bernard a commencé par être garçon apothicaire dans un méchant trou de province ; il est aujourd'hui professeur à la Sorbonne et au Collège de France, membre de l'Institut, le premier parmi ceux qui s'occupent de recherches physiologiques ! Son nom est universellement respecté en Angleterre, en Allemagne et en Russie et c'est moi peut-être qui vais l'apprendre à la plupart de ses compatriotes.

« J'ai eu l'honneur de déjeuner il y a quelques jours, avec M. Claude Bernard. Il a une figure qui rayonne d'intelligence et de bonté, le regard clair et bienveillant, des lèvres souriantes. Il y a dans tout l'ensemble de sa personne plus que de la distinction ; une simplicité, une bonhomie pleine de gran-



Gréhant — Dumontpallier — Malassez — Paul Bert — D'Arsonval — Cl. Bernard — Garçon de laboratoire — Dastre

Photo NEURDEIN.

Claude Bernard et ses élèves.
Tableau de Lhermitte, à la Sorbonne.

Ce tableau fut exécuté en 1890 et exposé au Salon du Champ de Mars. Ranvier devait figurer dans le groupe ; Mais — je dois ce renseignement au Dr Lhermitte — il s'y refusa énergiquement ; non seulement il ne consentit pas à donner quelques instants de pose, mais il exprima la volonté qu'on ne fit usage d'aucun document iconographique, s'il en existait. Tout cela, non parce qu'il désavouait son maître Bernard, mais parce qu'il méprisait sa personne physique.

deur. Il nous a tous séduits par son seul aspect !

« Il s'est mis à parler : personne de nous n'a plus songé qu'à tendre les oreilles ; nous étions sous le charme. Il y avait là pourtant l'un des plus brillants causeurs de ce temps, M. Edmond About. Il écoutait avec ravissement...

« Il nous contait, sur les différents problêmes dont s'occupe la physiologie moderne, les merveilles les plus incroyables et, avec le style simple et net d'un homme du monde qui cause familièrement. Rien dans sa parole ne sentait le professeur. Nous étions à chaque moment tentés de nous écrier comme le Bourgeois-Gentilhomme : « Ah ! la belle chose que de savoir quelque chose ! ». Le croiriez-vous ? Il y a des animaux chez qui l'on suspend la vie durant dix ans, vingt ans, trente ans, car Spallanzani a prolongé ses expériences durant trente années. Au bout de ce long temps, on les replace dans les conditions d'où on les avait tirés, et la vie reprend aussitôt chez eux. Imaginez un mouvement de montre qui s'arrête, si l'on y pose le doigt, et se remet à battre lorsqu'on le lève. Ces expériences merveilleuses qui ont réussi sur des animaux dont l'organisation est fort simple, M. Claude Bernard les poursuit sur des chiens, infiniment plus compliqués. Il gêle, par des procédés fort délicats, des grenouilles et arrête chez elles le mouvement et la vie ; il les dégèle au bout de quinze jours ou de trois semaines et la montre recommence son tic-tac.

» Je ne doute pas, nous disait-il, que si nous connaissions exactement tous les termes de cette machine si compliquée que l'on appelle l'homme, si nous avions pour les dessécher peu à peu des instruments moins grossiers que ceux qui sont aujourd'hui à notre usage, je ne doute pas qu'on parvienne à suspendre l'action de la vie chez l'homme durant cinquante, soixante, quatre-vingts ans et qu'on ne put, après tant d'années, la lui rendre aussi vive qu'au premier jour.

» Vous pensez si à la suite de ces explications on se mit à parler de l'âme et de la vie. On n'a jamais pu la définir que le contraire de la mort : mais qu'est-ce que la mort ? La cessation de la vie. On tourne ainsi dans un cercle vicieux, d'où la philosophie ne sait jamais sortir que par des hypothèses (1) ».

Claude Bernard vu par Emile Zola

La théorie du roman expérimental est née le jour où Claude Bernard a publié son INTRODUCTION A LA MÉDECINE EXPÉRIMENTALE. Nourri par la lecture de ce livre, Emile Zola songea, dit M. Martino (2) à accaparer, au profit du roman, les idées de Claude Bernard, et à répéter son exposé.

« Je n'aurai, déclare-t-il au début du ROMAN EXPÉRIMENTAL, à faire ici qu'un travail d'adaptation, car la méthode expérimentale a été établie avec une force merveilleuse par Claude Bernard dans son INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE EXPÉRIMENTALE. Ce livre d'un savant, dont l'autorité est déci-

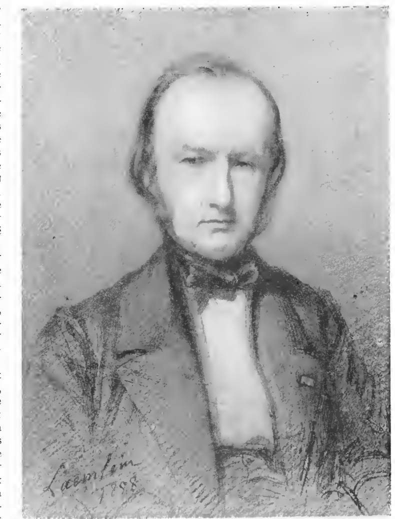
(1) JOURNAL DE VILLEFRANCHE, 8 janv. 1860. Reproduit par l'abbé Duplain, LOC. CITATO.

(2) Martino : Le naturalisme français, p. 34, 1 vol. in-12. Paris, A. Colin, 1923.

sive, va me servir de base solide. Je trouverai là toute la question traitée, et je me bornerai, comme arguments irréfutables, à donner les citations qui me sont nécessaires. Ce ne sera donc qu'une compilation de textes ; car je compte sur tous les points me retrancher derrière Claude Bernard. Le plus souvent, il me suffira de remplacer le mot MÉDECIN par le mot ROMANCIER, pour rendre ma pensée plus claire et lui apporter la rigueur d'une vérité scientifique ».

Et Zola, après avoir expliqué comment la figure du baron Hulot dans la COUSINE BETTE est le résultat de l'expérimentation, invoque l'autorité de Claude Bernard pour préciser le rôle de l'expérimentation dans le roman :

« ... Cette opinion n'est pas seulement la mienne, elle est également celle de Claude Bernard. Il dit quelque part : « Dans la pratique de la vie, les hommes ne font que faire des expériences les uns sur les autres ». Et, ce qui est concluant, voici toute la théorie du roman expérimental : « Quand nous raisonnons sur nos propres actes, nous avons conscience de ce que nous pensons et de ce que nous sentons. Mais si nous voulons juger les actes d'un autre homme et juger les mobiles qui le font agir, c'est tout différent. Sans doute, nous avons devant les yeux les mouvements de cet homme et ses manifestations qui sont, nous en sommes sûrs, les modes d'expression de sa sensibilité et de sa volonté. De plus, nous admettons encore qu'il y a un rapport nécessaire entre les actes et la cause ; mais quelle est cette cause ? Nous ne le sentons pas en nous, nous n'en avons pas conscience comme quand il s'agit de nous-mêmes ; nous sommes donc obligés de l'interpréter, de la supposer d'après les mouvements que nous voyons et les paroles que nous entendons. Alors nous devons contrôler les actes de cet homme les uns par les autres ; nous considérons comment il agit dans telle circonstance, et, en un mot, nous recourons à la méthode expérimentale » (Cl. Bernard. Intr. à la Méd. expérim. p. 51). Tout ce que j'ai avancé plus haut est résumé dans cette dernière phrase qui est d'un savant ».



Cliché du SEL DE HUNT.
Claude Bernard.

Le parallélisme établi par Zola semble aujourd'hui un peu naïf à certains ; il n'en était pas moins intéressant de rappeler l'influence que Claude Bernard a exercé sur l'auteur des ROUGON-MACQUART et par là même sur le mouvement littéraire de la fin du XIX[e] siècle.

Zola était encore hanté par la grande figure de Claude Bernard lorsqu'il songea à écrire LE DOCTEUR PASCAL.

Le 12 mars 1890, Zola confessait à Edmond de Goncourt :

« Au fond, le livre qui me parle, qui a un charme pour moi, c'est le dernier, où je mettrai en scène un savant... Ce savant, je serais assez tenté de le faire d'après Claude Bernard, avec la communication de ses papiers, de ses lettres... Ce sera amusant... Je ferai un savant marié avec une femme rétrograde, bigote, qui détruira ses travaux, à mesure qu'il travaille » (Journal des Goncourt, t. VIII. p. 141).

Et dans le même temps, Zola racontait à un interviewer : « Mon DOCTEUR PASCAL sera, à peine déguisée, très transparente, une monographie de l'illustre savant Claude Bernard. Ce grand homme fut un malheureux de l'existence. Et ce sont les angoisses de la vie privée, les déboires, les découragements, toutes ces ces misères du ménage qui viennent traverser les préoccupations du savant et mélanger étrangement les joies tranquilles du laboratoire, que je me propose de traduire. Claude Bernard fut un martyr de la vie conjugale (1) ». On sait que le roman s'éloigna notablement de cette idée première. Le 22 février 1893, E. Zola écrivait à son correspondant : « ...J'avais songé à utiliser certains détails qu'on m'avait fourni sur les tourments intimes endurés par Claude Bernard ; mais les nécessités de mon récit, le cadre dans lequel il faut que je m'enferme, ne m'ont pas permis de les employer comme j'aurais voulu ; on n'en retrouvera que des miettes dans mon œuvre (2) ».

(1) J. Van Santen Kolff : La genèse du Docteur Pascal, LA REVUE HEBDOMADAIRE.
(2) Emile Zola : Correspondance. Les Lettres et les Arts, p. 330. 1 vol. in-12. Paris, Fasquelle.

Quels furent les documents fournis à Zola sur la vie intime de Claude Bernard ? L'édition critique du DOCTEUR PASCAL que prépare M. Maurice Le Blond le dira sans doute un jour.

La Publication d'« Arthur de Bretagne »

Le lundi 14 août 1876, vers midi, après avoir fait au Muséum d'histoire naturelle sa dernière leçon de l'année, sur le système de la respiration diurne et nocturne des plantes, Claude Bernard remit le manuscrit d'ARTHUR DE BRETAGNE à Georges Barral son exécuteur testamentaire. Il souriait doucement. « Je vous le donne, dit-il, en mémoire de notre séjour à Perpignan et d'Arago, l'ami de votre père, qui m'a rendu service en 1849. Vous pourrez le publier, si vous y tenez, mais plus tard, au moins cinq ans après ma mort. J'ai bien eu un vaudeville qui a été joué à Lyon en 1833 ; je puis laisser lire mon drame. Mais n'oubliez pas d'annoncer qu'il a été refusé et avec beaucoup de corrections encore par Saint-Marc Girardin ».

En 1887, après l'inauguration de la statue de Claude Bernard, Georges Barral fit imprimer à un petit nombre d'exemplaires cet ARTHUR DE BRETAGNE en y ajoutant une préface, deux portraits et la reproduction d'une lettre de Cl. Bernard.

La veuve du physiologiste, ses filles demandèrent au Tribunal d'ordonner la destruction de cette édition. Si la justice leur donna gain de cause, la postérité s'est chargée d'apprécier l'élégance de leur geste.

Cliché du SEL DE HUNT.
Claude Bernard en 1866.

Claude Bernard vu par les Goncourt

Le 15 avril 1868, les Goncourt signalent chez la Princesse, deux revenants : Gauthier et Claude Bernard « qui a le masque d'un homme qu'on a retiré de son tombeau ».

Même impression huit mois après : Claude Bernard toujours rue de Courcelles, leur apparaît « pareil à un spectre de la science ».

Le 30 avril 1869, c'est une note comique au sujet de la réception de Cl. Bernard à l'Académie :

« Claude Bernard tarde à être reçu à l'Académie parce que Patin ne peut pas lui répondre. Le malheureux Patin oublie tous les jours, au bas de l'escalier, la physiologie que le physiologiste lui a apprise dans son cabinet ».

Le 2 décembre 1874, les Goncourt rapportent encore une conversation tenue chez la Princesse, et après il ne sera plus question de Cl. Bernard dans le JOURNAL :

« Du sang, on n'en trouve point, — c'est Claude Bernard qui parle — on ne saigne plus du tout. De mon temps, il y en avait des baquets dans les hôpitaux... J'en ai eu besoin dernièrement, pour mon cours, je n'ai pu m'en procurer... Et sans un vieux médecin, vous savez Pasteur ?... celui qui suit mon cours, je n'en aurai pas eu... Il s'est saigné... Lui, c'est un ancien élève de Broussais. Il continue la tradition. Il se saigne à tout bout de champ... Ne me disait-il pas : « Moi, je me saigne, tous les jours, et j'en arrose mes fleurs ».

Il est intéressant à entendre et agréable à regarder ce Claude Bernard ! Il a une si belle tête d'homme bon, d'apôtre scientifique. Puis il a encore un : « On a trouvé », un ON si distingué, pour parler de ses propres découvertes ! ».

Les derniers cours de Claude Bernard

J'ai suivi les derniers cours de Claude Bernard au Collège de France de 1875 à fin décembre 1877. Les leçons avaient lieu le matin à dix heures et demie, deux fois par semaine Nous étions 50 à 60 auditeurs, pas davantage. Peu ou point d'étudiants en médecine : ils étaient à l'hôpital et s'intéressaient à la clinique et à la préparation de leurs examens, beaucoup plus qu'à la médecine expérimentale.

Cependant des disciples connus, des savants classés se rangeaient autour de la chaire ou plutôt de la longue table à expériences, et l'on reconnaissait dans l'hémicycle les figures de Dastre, de Gréhant, de Mathias Duval, de Paul Regnard, etc., et surtout celle de son jeune et actif préparateur d'Arsonval, qui devait lui succéder plus tard, après la mort de Brown-Sequard.

Plusieurs fois, sur les gradins de l'amphithéâtre, à la place qu'il trouvait libre, vint s'asseoir don Pedro, l'Empereur du Brésil. Il passait inaperçu ; mais vers la fin de la leçon, un chambellan se glissait par les banquettes jusqu'au souverain et lui baisait la main avec une ferveur toute anachronique.

Tout en haut de la salle, deux dominicains, solides et taillés en force, qui n'avaient assurément rien de séraphique dans leur beau costume rituel, piquaient la curiosité par leur présence assidue, l'allure distante et l'ardeur de l'un d'entre eux à écouter et à prendre des notes, car l'autre ne semblait être qu'un comparse imposé par la règle. J'ai su plus tard, beaucoup plus tard, qu'il ne s'agissait pas moins que du célèbre Père Didon, alors ignoré complètement du grand public. Cl. Bernard ne parut jamais s'apercevoir de la présence des deux moines. On a raconté pourtant que, pendant la dernière maladie de l'illustre physiologiste, le P. Didon avait essayé de pénétrer jusqu'à lui ; mais son grand disciple Paul Bert veillait et sut couper court à une entrevue indésirable.

Si Claude Bernard fut un bon écrivain et un philosophe, assurément il n'avait rien d'un orateur.. Il parlait sans notes ni plan arrêté. C'était une causerie mêlée de beaucoup d'expériences, dans le prolongement du laboratoire. On admirait ce noble visage, on vénérait cette haute conscience et on l'aimait. Dans l'ordre intellectuel, c'était non seulement un maître incomparable de la Science, c'était la physiologie elle-même.

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Après la mort de Claude Bernard

Les obsèques de Claude Bernard eurent lieu le samedi 16 février 1878, à 11 heures, aux frais de l'Etat ; Gambetta avait fait voter un crédit de 10.000 francs pour celui qui « laissait une traînée lumineuse dans le monde scientifique et dont il saluait l'entrée dans l'immortalité ».

Les obsèques religieuses donnèrent lieu à de violentes protestations.

J. de Lanessan fit entendre la sienne dans LA REVUE INTER-

NATIONALE DES SCIENCES (1) qu'il venait de fonder : « . .Cet homme, écrivait-il, était libre-penseur ; ce savant était matérialiste, ou tout au moins positiviste.

A-t-il donc, au dernier moment, renié les opinions de toute sa vie ? Les croyances de son enfance sont-elles venues assaillir son cerveau affaibli par l'âge et la maladie, et y prendre la place des solides raisonnements qui ont fait de Claude Bernard le plus grand physiologiste de notre époque ? Devant ses yeux à demi-fermés par le doigt de la mort, a-t-il vu flotter les images souriantes ou terribles du ciel ou de l'enfer des chrétiens ? A-t-il eu peur d'une vie future au point de se jeter volontairement dans les bras d'un prêtre ?

Nullement. Les élèves, les amis qui l'ont entouré de leurs soins dans sa dernière maladie affirment que jusqu'à l'heure où il a perdu connaissance, il n'a manifesté ni crainte, ni faiblesse. Il se sentait mourir avec le calme d'un homme qui a conscience d'avoir utilement employé ses jours. Plusieurs fois, il répéta qu'il ne voulait entendre parler ni de prêtre, ni de religion. Sa dernière parole est empreinte d'une douce raillerie. Comme il se plaignait du froid et qu'on enveloppait ses pieds, il reconnut sa couverture de voyage : « Cette fois, dit-il, elle me servira pour le voyage dont on ne revient plus, le voyage de l'éternité ». Quelques heures avant sa mort, il perdit connaissance et ses amis furent remplacés auprès de lui par sa famille que jusque-là il avait refusé de voir. Que s'est-il passé entre ce moment et celui de sa mort, nous l'ignorons, mais nous savons qu'il n'a pas repris connaissance.

La conscience de ce moribond a-t-elle été violée ? Il fallait à l'Eglise que ce savant illustre fut un rénégat de la Science et de la Raison. Vivant, il lui eut été utile. Mort, il lui était nécessaire. N'ayant pu ni le séduire, ni le dompter, alors qu'il jouissait de la plénitude de sa vie et de son génie, elle a guetté ses derniers pas. Quand il a trébuché sur le bord du sépulcre, quand les lumières de sa raison ont été voilées par les ténèbres de la mort ; quand, tombé sur le bord de sa tombe entr'ouverte, il s'est trouvé sans force, sans volonté et sans intelligence, elle s'est jetée sur lui et l'a garotté de ses derniers sacrements.

Puis, elle s'est écriée : cet incrédule a reconnu mes dogmes ; ce libre-penseur s'est incliné devant mes lois ; cet homme de génie est mort chrétien !

Et ses journaux ont célébré sa puissance ».

Charles Robin, dans la notice qu'il consacra à Claude Bernard, fut moins violent mais aussi catégorique.

« Contrairement à ce qu'on n'a pas craint de dire et d'écrire, ses convictions n'ont pas changé dans les derniers jours de sa vie. Nous tenons ce fait de ceux qui ne l'ont pas quitté dans ces douloureuses circonstances. Nous tenons d'eux aussi que, du 8 février, jour où il avait déjà perdu connaissance, au 10 de ce mois, jour de sa mort, il n'a vu aucune personne non plus que dans les semaines précédentes, qui ait tenté de le faire agir ou parler autrement qu'il ne l'a toujours fait devant ses amis et ses élèves » (JOURNAL DE L'ANATOMIE ET DE LA PHYSIOLOGIE, 1878, p. 336).

Georges Barral, exécuteur testamentaire de Claude Bernard, s'associa à la protestation de Lanessan :

« J'ai eu le bonheur, écrivait-il, de recevoir plusieurs fois Claude Bernard et d'être un peu initié à ses dernières pensées. Il s'intéressait aux travaux que je poursuivais ; il m'a indiqué la voie dans laquelle je suis entré, car il désirait beaucoup voir les connaissances chimiques appliquées aux recherches physiologiques, et il m'a laissé de précieux conseils. Il m'a donc été donné de causer avec lui intimement, et je peux affirmer qu'il était libre-penseur, qu'il comptait mourir ainsi ; mais, d'un caractère réservé, même timide, il n'aimait point à faire montre de ses convictions.

Je ne saurais oublier jamais (triste et pieux souvenir pour moi) que je l'ai conduit le vendredi matin, 28 décembre 1877, vers dix heures un quart, au Collège de France, où il allait hélas ! sans que nous nous en doutions l'un et l'autre, faire sa dernière leçon. Cependant, la maladie le guettait depuis quelque temps déjà ; il se plaignait d'un malaise général, mais il dédaignait de se soigner. Ce jour-là, justement, au moment de traverser la rue des Ecoles, nous fûmes arrêtés par un enterrement qui passait. Par un pressentiment singulier, il me dit, en me prenant le bras, et en désignant du regard une voiture de deuil dans laquelle était un prêtre : « Quand on me conduira au cimetière, j'espère bien ne pas avoir un tel compagnon ! — Mais vous avez un Carme qui assiste à votre cours, repris-je. — Oui, en effet, dit-il. Il a l'air d'un bon enfant ; mais sa présence me gêne chaque fois que je dois donner une conclusion philosophique à ma leçon, car je ne voudrais pas lui faire de la peine ! (textuel) ».

Quelques années après, les obsèques religieuses de Littré, de Charles Robin donneront lieu aussi à de violentes protestations.

Les hommes de cette génération ne pratiquaient pas encore ce que le Pr Henri Roger appelle spirituellement « la religion mondaine du XXe siècle » (1).

Les statues de Claude Bernard

Claude Bernard a sa statue à Saint-Julien ; elle fut posée le 24 janvier 1885. La statue de Paris, œuvre de Guillaume, fut érigée en 1886. Celle qui se trouve devant la Faculté de Médecine de Lyon, œuvre du sculpteur lyonnais Aubert fut inaugurée le 28 octobre 1894 ; à cette occasion Brunetière prononça un discours qui fut un éreintement en règle de Zola et de son école, voire même de Taine et de Renan.

En 1878, il fut question d'élever un monument à Villefranche. Projet sans lendemain, car, le 16 avril, le conseil municipal votait la résolution suivante :

« Attendu que, dans sa séance du 26 mars, le conseil municipal a émis le vœu qu'une souscription fût ouverte dans les quinze communes du canton de Villefranche, où est né Claude Bernard, à l'effet d'élever une statue à cet illustre savant sur l'une des places de la ville, et que la commission chargée d'assurer le succès de la souscription fût composée de M. le maire de Villefranche, président, aidé de cinq conseillers municipaux et de MM. les maires des quatorze autres communes ;

» Attendu que M. le maire a accepté la mission qui lui était confiée par le conseil, mais que le lendemain il a déclaré aux cinq conseillers qui lui avaient été adjoints qu'il ne voulait prendre aucune part à une œuvre ayant pour but d'honorer un homme qui avait été sénateur sous l'Empire et qui, en outre, était séparé de sa femme, etc..., et, qu'en conséquence, il se retirait de la commission ;

» Attendu qu'il s'est montré sourd à toutes les observations qui lui ont été présentées et qu'il a persisté dans sa résolution ; etc....

» Le Conseil municipal, laissant à M. le maire toute la responsabilité de sa conduite, renonce à l'initiative qu'il avait prise ; il exprime l'espoir qu'un comité privé ne tardera pas à reprendre l'œuvre patriotique dont, à son grand regret, il ne peut poursuivre directement la réalisation et il se déclare prêt à lui venir en aide par le vote d'un crédit ».

Et M. le Maire s'y étant montré hostile, Cl. Bernard n'a pas de statue à Villefranche !

MAURICE GENTY.

(1) Revue internationale des sciences, 1878, p. 318.

(1) Henri Roger : Les Religions révélées, t. II, p. 313. 2 vol. in-8, Paris, 1928.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 3 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Médecins et Chirurgiens

anoblis par Napoléon

Les médecins furent souvent anoblis par les rois de France (1); Napoléon, en organisant, par le décret du 1er mars 1808, une noblesse nouvelle, sorte de titulature impériale (2), fit, comme ses prédécesseurs, une large part aux représentants du Corps médical, il alla même plus loin qu'eux et leur conféra parfois les titres de baron ou de comte (3).

Dans cette nouvelle étude, comme dans la précédente (4), nous nous proposons d'esquisser la biographie des moins connus parmi les nouveaux anoblis, de décrire leurs armoiries et de rapporter les donations dont ils furent l'objet. Pour ceux dont la vie est bien connue ou a été bien étudiée, nous nous contenterons de rappeler seulement leurs titres et qualités



E.-J. Bourdois
Portrait par Isabey. Gravure de Mecae

Auvity

Jean - Abraham Auvity naquit à Troyes, le 5 novembre 1754. Dès la fin de ses études, il acquit une grande réputation; bientôt membre du Collège et de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, chirurgien de l'hôpital des Enfants-Trouvés, son habileté opératoire et sa profonde connaissance de la pathologie infantile lui valurent le poste de chirurgien des Enfants de France (1) et l'étoile de la Légion d'honneur, le 29 décembre 1811.

A la réorganisation des études médicales, il devint successivement : membre de la Faculté de Médecine de Paris, du Comité central de Vaccine et chirurgien en chef de la Maternité.

Par décret du 1er janvier 1812, Napoléon lui fit don d'une rente de 4.000 francs sur l'Illyrie (2) et par lettres patentes, données à Saint-Cloud le 2 avril de la

(1) Un arrêt du Conseil d'Etat, du 4 juin 1668, décida que, si la profession de médecin n'anoblissait pas, elle n'entraînait nullement dérogation à noblesse.

(2) A. Lévesque : DU DROIT NOBILIAIRE FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Paris, Plon, 1866.

(3) Pour les sources et références voir :
A. Georgel : ARMORIAL DES MEDECINS SOUS LE PREMIER EMPIRE dans la REVUE HISTORIQUE, NOBILIAIRE ET BIOGRAPHIQUE de 1869, pages 453 et suivantes.
Vicomte Révérend : ARMORIAL DU PREMIER EMPIRE. Paris, Champion, 1895.
Les pages qui suivent n'indiquent que les notes et références qui ne sont pas dans ces deux publications. Henri Simon, graveur de l'empereur et du Conseil du Sceau des titres, a publié, en 1812, sous le titre d'ARMORIAL DE L'EMPIRE FRANÇAIS, deux volumes in-folio, qui ne renferment malheureusement que la moitié environ des titres impériaux conférés par Napoléon Ier, soit 1.800 sur 3.500. Un certain nombre des armoiries que nous décrivons s'y trouvent dessinées, sauf celles des « chevaliers non légionnaires », et celles des « chevaliers de l'Ordre de la Réunion. »
Nous rapporterons les armoiries telles qu'elles sont décrites dans les lettres patentes enregistrées par le SENAT CONSERVATEUR de 1808 à 1815. (ARCHIVES NATIONALES : C. C.). La liste de toutes ces lettres patentes a été publiée par M. Campardon, en 1888, dans la REVUE DE LA REVOLUTION.
Voir enfin à la Bibliothèque Nationale le Manuscrit français, numéro 14.355.

(4) Dr Louis de Ribier : LES ANOBLIS DE L'EMPIRE. — MEDECINS ET CHIRURGIENS. — Paris, Champion, 1904. BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE DE LA FRANCE MEDICALE. N° 13.

(1) Avec un traitement de 12.000 francs. (F. Masson : NAPOLEON ET SON FILS, p. 94. Paris, 1908.)

(2) Napoléon faisait fréquemment des donations sur les domaines considérables qu'il s'était réservés dans les pays conquis; ces donations, bien que marchant souvent avec les titres qu'il concédait, ne les impliquaient nullement; beaucoup de donataires ne furent jamais anoblis.

même année, il le créa chevalier de l'Empire (1), avec les armoiries suivantes :

D'azur, à deux palmes en sautoir d'argent, surmontées en chef au deuxième point d'une étoile d'or, flanquées et accompagnées en pointe de trois têtes d'enfants nouveau-nés de carnation, les deux flancs affrontés et celle de la pointe de fasce ; champagne du tiers de l'écu de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires (2).

Auvity, chirurgien attaché au Roi de Rome, accompagna Marie-Louise à Blois en 1814 (3), et mourut dans le courant de l'année 1821.

Barailon

Jean-François Barailon, fils de Joseph, seigneur de Gandouly, naquit à Chambon (Creuse), le 12 janvier 1743.

Agréé comme médecin à Lepeau, en la chatellenie de Chambon, le 5 décembre 1770, élu en l'élection d'Evaux-en-Combrailles le 5 août 1772, il devint juge de paix en 1790. Député à la Convention le 6 septembre 1792, il siégea parmi les modérés et vota pour la détention de Louis XVI et son exil à la fin de la guerre en disant : « Je ne crois pas être ici pour juger des criminels, ma conscience s'y refuse..., mais, pour prouver en même temps à toutes les *Altesses* possibles que je les regarde comme une surcharge, comme une souillure dans le pays d'égalité, je demande dans cette séance à jamais mémorable la peine de l'ostracisme contre tous les Bourbons sans exception et contre tout ce qui a porté le titre de prince de France. »

Au début de l'an III, il fit appel aux sentiments humanitaires de l'Assemblée en faveur des prêtres détenus, puis proposa que le 21 janvier, jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI, devînt une fête patriotique. Nommé par le département de la Creuse au Conseil des Cinq-Cents, le 21 vendémiaire an IV, Barailon approuva le 18 fructidor ; élu le 24 germinal au conseil des Anciens par le même département, il adhéra au 18 brumaire.

Dévoué dès lors à Bonaparte, il fit partie du Corps Législatif en l'an VIII et en devint président en 1801 ; rentré dans la vie privée en 1806, il fut nommé substitut du procureur impérial à Chambon.

C'est à Barailon que l'on est redevable du décret qui réunit aux Facultés de médecine de Strasbourg et de Montpellier les jardins botaniques de ces deux villes. Les mesures très violentes qu'il proposa le montrent comme un exalté et un sectaire, bien qu'il fût d'un naturel doux et bon. Il était à la tête des

(1) Archives Nationales C. C. VOLUME 253, f° 52.

(2) Le signe des chevaliers légionnaires est : UNE PIECE HONORABLE DE GUEULES, CHARGÉE D'UNE CROIX D'ARGENT A CINQ DOUBLES BRANCHES ; et les ornements extérieurs : UNE TOQUE DE VELOURS RETROUSSEE DE SINOPLE, SURMONTEE D'UNE AIGRETTE D'ARGENT.

(3) Meneval : NAPOLEON ET MARIE-LOUISE, 2e éd. 1884. T. II, p. 139 et F. Masson : L'IMPERATRICE MARIE-LOUISE, p. 555. Paris, 1906.

médecins qui soignaient les blessés du 13 vendémiaire an IV.

Devenu procureur impérial en 1810, le farouche jacobin de jadis reçut le titre de chevalier de l'Empire, par lettres patentes du 21 février 1814, données au palais des Tuileries et signées de la régente Marie-Louise.

Il portait : *Parti, au 1 de gueules, chargé en abîme d'un E d'argent surmonté d'un filet alaisé mis en fasce du même et accompagné de six palmes de sinople posées en orle; au 2 d'azur, à une verge de sable accolée d'un serpent d'or; champagne d'azur du tiers de l'écu, chargée* du signe des chevaliers de l'Ordre de la Réunion (1), brochant sur le parti (2).

Rallié aux Bourbons en 1814, président du collège électoral de la Creuse en 1815, il complimente Napoléon à son retour de l'île d'Elbe.

Il mourut à Chambon, le 14 mars 1816, laissant un certain nombre d'études médicales sur les fièvres et les hydropisies et un travail assez considérable intitulé : *Recherches sur plusieurs monuments anciens du Centre de la France*. On lui doit aussi une monographie de Néris.

Bertholet

Claude Louis Bertholet naquit à Tailloires (Savoie), le 9 décembre 1748.

Naturalisé français en février 1788, il fut reçu docteur en médecine peu après devant la Faculté de Paris et devint, dans la suite, médecin du duc d'Orléans.

Elu à l'Académie des sciences, grâce à ses remarquables travaux comme chimiste, il fut nommé professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique le 19 brumaire an III.

Bertholet fit partie de l'espèce de petite cour que le général Bonaparte avait autour de lui, en Italie, durant la campagne de 1796 et fut chargé de recruter les jeunes savants qui devaient accompagner l'expédition d'Egypte ; c'est de cette époque que date l'estime que Napoléon, dont il devint un des familiers, lui conserva toujours.

Durant cette pénible campagne, il partagea la rude vie des soldats qu'il accompagnait et le baron Larrey dans ses mémoires, nous le montre, en compagnie de Monge, manœuvrant bravement le canon, comme un simple artilleur et se défendant à l'arme blanche contre les Arabes durant la marche de la flotille du Nil sur Chebreiss et rapporte sur lui l'anecdote suivante : Au plus fort du combat, Monge le vit avec étonnement

(1) Qui est : UNE PIECE HONORABLE D'AZUR CHARGEE D'UNE ETOILE D'OR A DOUZE RAIS.

Un décret du 13 décembre 1810 prononça la réunion de la Hollande à l'Empire Français et la suppression, par suite, de tous les ordres de chevalerie de ce pays. Pour les remplacer, Napoléon créa, le 18 octobre 1811, un ordre unique sous le nom d'ordre impérial de la Réunion (BULLETIN DE 1812, p. 27). Un nouveau décret, du 9 mars 1812, régla la forme de la décoration, son signe héraldique et la prestation de serment des membres de l'Ordre. Louis XVIII, par ordonnance du 28 juillet 1815, abolit l'ordre de la Réunion.

(2) Archives nationales : CC. VOLUME 254, f° 315.

remplir ses poches de pierres et de mitraille. Il lui en demanda le motif : « Ne voyez-vous pas que nous sommes perdus, répond Bertholet, c'est afin de rester au fond de l'eau si je suis tué (1).

Membre de l'Institut d'Egypte, fondé le 20 août 1798, il habitait, en cette qualité, le palais de Hassan-Kachef au Caire, où se tenaient les séances de cette assemblée. Bertholet suivit Bonaparte dans l'expédition scientifique que ce dernier organisa vers l'isthme de Suez et nous le voyons faire, très courageusement, des expériences sur le natron au bord du lac de ce nom dans un pays infesté d'Arabes assassins et pillards (2).

Avant de rentrer en France, il eut la douleur de recueillir le dernier soupir du général Caffarelli, qu'il avait soigné avec la plus grande sollicitude.

Devenu empereur, Napoléon n'oublia pas Bertholet qui, membre du Sénat conservateur en nivôse an VIII, membre de la Légion d'honneur en vendémiaire an XIII, grand officier le 25 prairial suivant (3), reçut, le 19 mars 1808, une donation de mille francs de rente en Westphalie ; il était alors sénateur titulaire de la sénatorerie de Montpellier et chevalier de la Couronne de fer (4).

Enfin, par lettres patentes du 26 avril 1808 datées de Bayonne, Bertholet fut créé comte de l'Empire, avec, pour armoiries : *Ecartelé : au* 1, des comtes sénateurs (5) ; *au* 2, *de gueules à l'ibis d'or ; au* 3, *de gueules, au chien d'or, triomphant ; au* 4, *d'azur, à l'appareil chimique d'argent* (6).

Bertholet vota en 1814 la déchéance de Napoléon qui l'avait comblé d'honneurs.

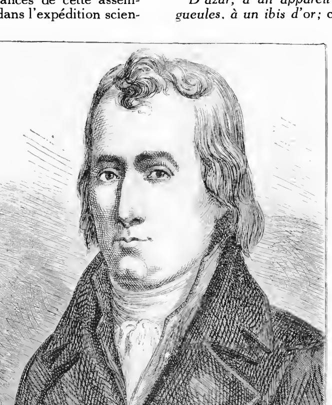
(1) et (2) Triaire : DOMINIQUE LARREY ET LES CAMPAGNES DE LA REVOLUTION ET DE L'EMPIRE (1768-1842). Tours, Mame et fils, 1902.

(3) Dr Robinet : DICT. BIOG. ET HIST. DE LA REVOLUTION ET DE L'EMPIRE, I, p. 169

(4) Archives nationales : CC. VOLUME 240, f° 61.

(5) Le signe héraldique des comtes sénateurs de l'Empire est : UN FRANC QUARTIER D'AZUR CHARGÉ D'UN MIROIR D'OR EN PAL, APRÈS LEQUEL SE TORTILLE ET SE MIRE UN SERPENT D'ARGENT et les ornements extérieurs : TOQUE DE VELOURS NOIR, RETROUSSÉE DE CONTRE-HERMINE AVEC PORTE-AIGRETTE OR ET ARGENT, SURMONTÉE DE CINQ PLUMES, ACCOMPAGNÉE DE QUATRE LAMBREQUINS, LES DEUX SUPÉRIEURS EN OR, LES DEUX AUTRES EN ARGENT.

(6) Archives nationales : CC. VOLUME 240, f° 61.



Bertholet

Pair de France à vie, par l'ordonnance royale du 4 juin 1814, pair héréditaire le 19 août 1815 ; Louis XVIII le fit comte-pair héréditaire le 31 août 1817. et, par lettres patentes du 26 décembre 1818, lui confirma son titre sur majorat-pairie et modifia ainsi ses armes de comte de l'empire :

D'azur, à un appareil chimique d'argent ; parti de gueules, à un ibis d'or ; coupé de gueules, à un levrier rampant et accolé d'or (1).

Bertholet mourut à Arcueil, le 6 novembre 1822, Dans le procès du maréchal Ney, il avait voté pour la déportation et, en défendant à la Chambre des Pairs les libertés octroyées par la charte, Bertholet s'était efforcé de faire oublier son ingratitude envers son impérial bienfaiteur.

Bourdois de la Mothe

Edme-Joachim Bourdois de la Mothe naquit à Joigny, le 24 septembre 1754, et fit ses études médicales à l'ancienne Faculté de Paris dont il devint un des docteurs-régents. Médecin de la Charité, où il étudia spécialement les accidents du saturnisme, le comte de Provence, plus tard Louis XVIII, le prit pour médecin ordinaire et le nomma chef de son cabinet d'expériences ; il était en même temps médecin de Madame Victoire, fille de Louis XV et tante du Roi.

Toutes ces attaches royalistes lui valurent d'être écroué à la Force pendant la Terreur. Il ne sortit de cette prison que grâce au dévouement de sa femme pour aller prodiguer ses soins, en Italie, à l'armée de Bonaparte ; c'est de cette époque que date la bienveillance que ce dernier lui témoigna toujours et dont il s'autorisa, sous le Consulat, pour lui demander, au nom des médecins de Paris, le rétablissement des corporations (2). Choisi en 1805 comme médecin du ministère des Affaires Etrangères, Bourdois, conserva cette fonction jusqu'en 1815 ; il eut ainsi comme clients la plupart des ambassadeurs alors acrédités en France.

(1) Vicomte Révérend : TITRES, ANOBLISSEMENTS ET PAIRIES DE LA RESTAURATION, t. I, p. 206.

(2) Triaire : D. Larrey... pp. 346, 348, 428 et 429.

C'est à propos de l'un d'eux, Asker-Kan, ambassadeur de Perse, qu'arriva à Barbé-Marbois, président de la Cour des Comptes, la petite histoire burlesque que nous empruntons au docteur Triaire :

« (Asker-Kan) fut le héros d'une aventure comique qui fit rire tout Paris et à laquelle fut mêlé le président de la Cour des Comptes, Barbé-Marbois. S'étant trouvé indisposé, Asker-Kan fit demander le docteur Bourdois de la Mothe. L'entourage se trompa, et, abusé par la désinence des noms, fit prier Marbois de se rendre auprès de l'ambassadeur. Etonné, mais pensant que le Persan peut désirer s'entretenir avec un haut fonctionnaire tel que lui, le président défère à l'invitation qui lui est adressée. Dès son arrivée, Asker-Kan lui tend la main et lui tire la langue, sans autre cérémonie. Surprise de Marbois, serrant respectueusement le poignet qui lui est offert et s'inclinant profondément, mais sans comprendre. A ce moment entrent quatre valets qui lui présentent un vase dont la nature et le contenu ne peuvent être équivoques. Rouge de colère, le haut magistrat se lève et demande des explications. De celles-ci, il résulte qu'on l'a pris pour Bourdois et qu'il est victime de la parité de désinence de son nom. Il sort confondu (1) ».



Bourdois de la Motte est nommé par Napoléon médecin du Roi de Rome. Tableau de Rouget, gravure de Pigeot (cliché des BIOGRAPHIES MÉDICALES, publiées par le Dr P. Busquet).

Après vendémiaire, Bourdois retrouve Bonaparte, qui le nomme médecin en chef de l'Armée de l'Intérieur ; mais il refuse obstinément celle d'Italie. « C'est bien, je vous remplacerai », lui dit Bonaparte qui lui tint rigueur jusqu'en 1807 ; mais, alors, il le nomma médecin en chef des épidémies du département de la Seine, et, en 1810, inspecteur général et conseiller de l'Université. Enfin, la grossesse de Marie-Louise approchant du terme, il le fait venir et lui annonce qu'il l'a nommé médecin des Enfants de France, au traitement de 15.000 francs ; il ajoute qu'il ne peut lui donner une plus grande preuve de sa confiance. « Tout est oublié, lui dit-il, commencez votre service. Je veux fonder à Meudon un collège de princes, vous en serez aussi le médecin (1) ». Cela lui valut la clientèle de toute la cour impériale et une haute situation sous la Restauration.

Larrey nous dit dans ses mémoires que sa qualité de médecin du prince de Talleyrand lui donna un moment une influence considérable. C'était après Iéna, Napoléon remaniait la carte d'Allemagne et tous les princes des bords du Rhin, qui étaient accourus à Paris pour défendre leurs intérêts, feignaient d'être malades afin d'appeler Bourdois et de l'intéresser à leur cause. « Ce fut aussi, ajoute Larrey, celui de nous tous qui a le plus de riches tabatières et c'est avec le produit de leur vente qu'il a acheté son beau château de Marne (2) ».

Membre de la Légion d'honneur le 29 décembre 1811, il reçut le 1er janvier 1812 une dotation de quatre mille francs de rente sur l'Illyrie, et, par lettres patentes du 27 février de la même année, données au palais de l'Elysée, il devint chevalier de l'Empire avec les armes suivantes :

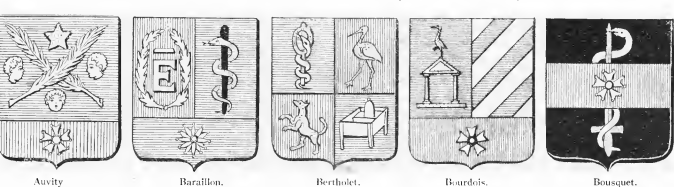
Parti d'azur et d'argent, l'azur, à un portique ouvert à deux colonnes, surmonté d'une grue avec sa vigilance, le tout d'or; l'argent, à trois barres d'azur; le

(1) Triaire : D. Larrey... pp. 346, 347, 428 et 429.

(1) F. Masson : NAPOLÉON ET SON FILS, pp. 93 et 94. Paris, 1908.
(2) Triaire · D. LARREY... p. 716

tout soutenu d'une champagne du tiers de l'écu de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires (1).

Louis XVIII, par lettres patentes du 20 décembre 1817, le confirma dans son titre de chevalier héréditaire et modifia ainsi ses armes :



Auvity — Baraillon. — Bertholet. — Bourdois. — Bousquet.

Parti de gueules et d'argent; le gueules, à l'aigle d'argent membré et becqué d'or; l'argent, à trois bandes d'azur (2).

Le roi le prit comme médecin ordinaire et Charles X lui continua la même faveur.

Bourdois de la Mothe mourut à Paris, le 7 décembre 1837 (3) d'un érysipèle (4), ne laissant, à notre connaissance, qu'une seule brochure médicale: *Dissertation sur les effets de l'extrait de ratanhia dans les hémorragies*. 1808.

Il avait été élu membre de l'Académie de Médecine dès sa fondation.

Dans une biographie médicale de l'époque, nous lisons à son nom :

« Bourdois de la Mothe, membre de l'Académie royale de médecine, médecin consultant du Roi, etc., etc., rue Royale-St-Honoré, n° 5, homme bien pensant, en très bonne odeur près les ministres, et totalement inconnu dans le monde savant (5) ».

Bousquet

Pierre Bousquet, fils d'Eymeric et de Marianne Viguier, naquit à Estaing (Aveyron), le 26 mars 1766. Reçu chirurgien à Montpellier en 1788 (6), il débuta comme chirurgien sous-aide major à l'armée d'Italie le 12 juillet 1792. Fit partie de l'expédition d'Egypte, atteint de la peste à l'hôpital de Gaza en Syrie, il fut le seul survivant sur les huit médecins atteints avec lui. Rentré en France, il passa au 25e régiment d'infanterie et devint chirurgien de première classe le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800) et membre de la Légion d'honneur (1) le 14 mars 1806.

Bousquet obtint, le 14 juin 1812, une dotation de 2.000 francs dans le département des Côtes-du-Nord (2) et par lettres patentes données à Dresde, le 16 mai 1813, il reçut le titre de chevalier de l'Empire, avec les armes suivantes :

De sable, à l'épée haute en pal d'or accolée d'un serpent d'argent; fasce du tiers de l'écu de gueules, au signe des chevaliers légionnaires *brochant sur le tout* (3).

Retraité comme chirurgien en chef des armées françaises, le 29 juillet 1813, pour rhumatismes, il se retira à Landrecies (4).

Boyer

Alexis Boyer naquit à Uzerches (Corrèze), le 17 mars 1760. Il commença par être chirurgien-barbier et arriva, par son seul mérite, aux plus hautes situations. Il ne devait pas prévoir une carrière aussi brillante, lorsqu'en compagnie du futur baron Larrey et des autres élèves du Collège de Chirurgie, il donnait l'assaut à la Bastille (5).

Successivement : premier chirurgien de Napoléon, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, chirurgien de la Charité, il occupa avec talent une chaire à la Faculté de Médecine et fit de bonne heure partie de l'Académie des Sciences.

Par décret du 15 août 1809 et lettres patentes du 31 janvier 1810, Napoléon voulut reconnaître ses services et lui donna le titre de baron de l'Empire avec

(1) Archives nationales: CC., VOLUME 252, f° 299.

(2) Vicomte Révérend: TITRES, ANOBLISSEMENTS ET PAIRIES DE LA RESTAURATION, t. I, p. 307.

(3) Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, prononça son éloge.

(4) H. Malo: LE BEAU MONTROND, p. 228. Paris, 1927.

(5) Biographie des médecins français vivants et des professeurs des Ecoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine. Paris, 1826, p. 131. — Sur Bourdois de la Mothe, voir la biographie que le Dr Paul Busquet lui a consacrée (Les Biographies médicales, n° 8, août 1927).

(6) DICT. DES MÉDECINS, CHIRURGIENS ET PHARMACIENS FRANÇAIS, LÉGALEMENT REÇUS AVANT LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. PARIS, AN X.

(1) On ne disait pas chevalier à cette époque.

(2) Arch de la Guerre. — Dans son dossier on le fait naître par erreur, le 1er mai 1769.

(3) Archives nationales: CC., VOLUME 254, f° 61.

(4) Il laissa au moins un fils: Charles Bousquet, qui habitait 44, rue des Martyrs à Paris, le 29 juillet 1859 (ARCH. DE LA GUERRE). — Le père du chevalier de l'Empire mourut à Estaing, le 25 avril 1814, âgé de 75 ans. — Il avait un cousin Guillaume Bousquet, chirurgien, époux de Rose Lebrejal, qui mourut aussi à Estaing, le 2 novembre 1836, âgé de 66 ans.

(5) Triaire: DOMINIQUE LARREY, 156., p. 16.

une rente de quatre mille francs sur l'Illyrie, que Boyer reçut comme étrennes le 1er janvier 1812.

Le baron Boyer portait :

Ecartelé : au 1, d'azur, à la main appaumée d'or; au 2, des barons officiers de la maison de l'Empereur (1); *au 3, de gueules, à la verge en pal d'or tortillé d'un serpent d'argent ; au 4, d'azur, au coq d'or, crêté de gueules* (2).

Très attaché aux anciennes méthodes chirurgicales, il a laissé beaucoup de travaux dont la liste trop longue ne saurait être rapportée dans cet article. Il mourut le 25 novembre 1833. Son fils fut, comme lui, chirurgien de la Charité.

La petite biographie médicale de 1826 donne sur Boyer les renseignements suivants :

« Boyer, membre de l'Académie Royale de Médecine, chirurgien en chef de la Charité, professeur de la Faculté de Médecine, etc., etc., en son bel hôtel, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 9. Le gros, le gras et le bon Boyer manifesta de très bonne heure un goût décidé pour l'étude de la médecine; mais son manque absolu de fortune semblait opposer un obstacle invincible à ce puissant penchant. Du nombre de ces hommes qui savent si bien mettre en pratique le précepte si connu aujourd'hui : *Parvenons, n'importe par quels moyens,* notre docteur prit le parti, pour faire ses études médicales (3) d'aller raser la barbe en ville et de partager le fruit du travail d'une aimable blanchisseuse, qu'il eut ensuite la générosité d'épouser : soit dit à sa louange ! Considéré comme opérateur, M. Boyer tient le premier rang parmi tous ceux que l'on connaisse; comme professeur, il s'exprime très mal; comme auteur, il est assommant; comme citoyen, c'est la palme des vertus; comme politique, c'est un digne libéral. »

Boysset

Jean-Guillaume Boysset, fils de Jean-Antoine, avocat et de Marianne Brieude, naquit à La Roquebrou (Cantal), le 15 avril 1756 (4).

Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, le 25 août 1777, il se fixa à Châlon-sur-Saône et n'entra dans la médecine militaire qu'à l'âge de 28 ans et le 16 novembre 1805, comme médecin ordinaire à la Grande Armée; il fit toutes les campagnes de l'Empire et fut licencié le 1er juin 1814, avec le grade de médecin principal à la Grande Armée. Il était membre de la Légion d'honneur depuis le 28 septembre 1809 (1).

Le 29 mai 1814, Frédéric Guillaume III, roi de Prusse, lui fit remettre une bague enrichie de diamants et ornée de son chiffre, accompagnée d'une lettre où il se plaisait à reconnaître les bons soins que Boysset avait rendu aux blessés prussiens, durant son séjour à Berlin (2).

Chevalier de l'Empire, par lettres patentes données au Palais de St-Cloud le 26 avril 1811, le docteur Boysset reçut pour armoiries :

De sable, à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, tortillée d'un serpent de sinople et accostée de deux étoiles d'or; bordure du tiers de l'écu de gueules, chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches (3), *posée au deuxième point en chef* (4).

Il fut confirmé dans son titre par ordonnance royale de 1814.

Administrateur municipal de Chalon-sur-Saône en 1796. Boysset avait eu le beau geste d'acquérir et de sauver de la destruction le sarcophage d'Abélard, il l'offrit, en 1800, au Musée des monuments français d'où il a été transporté au Père-Lachaise (5).

Retiré à Châlon-sur-Saône, le docteur Boysset y est mort le 26 septembre 1822, sa descendance masculine est encore représentée de nos jours.

Broussonnet

Jean-Louis-Victor Broussonnet naquit à Montpellier, le 17 août 1771 ; son père, médecin et botaniste distingué, joua un certain rôle à l'Assemblée Législative; son grand-père, Broussonnet des Terrasses, fut un des meilleurs médecins de Montpellier au milieu du XVIIIe siècle; il passa lui-même sa thèse de doctorat devant la Faculté de Montpellier, le 4 novembre 1790.

Chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville, Broussonnet devint membre de la Légion d'honneur le 25 octobre 1810 et, par lettres patentes du 19 janvier 1812, il reçut, avec le titre de chevalier de l'Empire, les armes suivantes :

Parti : au 1, d'azur, à une bande componée d'or et de gueules, chargée de deux étoiles d'or sur le gueules et accompagnée en chef d'une étoile du même; au 2, de sable, à l'épée haute en pal d'or accolée d'un serpent tortillant d'argent ; bordure du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires *posé au deuxième point en chef* (6).

(1) Qui est : De gueules, au portique ouvert a deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné de lettres initiales D. A. du même. — Les lettres D. A. signifient domus altissima. — Les ornements extérieurs des barons militaires sont : Une toque de velours noir retroussée de contre-vair, avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois palmes, accompagnée de deux lambrequins d'argent.

(2) Archives nationales : CC. volume 245, f° 238.

(3) Biographie des médecins français vivants et des professeurs des Ecoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine. Paris, 1826, p. 26.

(4) Son oncle, le docteur Jean-Joseph Brieude, 1729-1812, fut un remarquable clinicien. C.f. Notre article dans le Progrès Médical. Supplément illustré, 1927, n° 1, page 8.

(1) Archives historiques du Ministère de la Guerre.

(2) D'après un journal châlonnais de l'époque. (Obligeante communication de M. Roy-Chevrier).

(3) Signe des chevaliers légionnaires.

(4) Arch. Nat. : CC. volume 251, f° 258.

(5) Voir dans les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saone de 1925, une intéressante étude publiée par M. Roy-Chevrier, sur Charles Boysset, petit-fils de notre personnage.

(6) Archives nationales : CC. volume 250, f° 255.

Membre du collège électoral de l'Hérault, professeur de clinique, Broussonnet fut élu peu après doyen de la Faculté de médecine de Montpellier

Il avait été autorisé, par décret du 3 novembre 1814, à substituer à son nom celui de *Briconnet*, sous lequel un de ses ancêtres, Guillaume Briconnet, avait été anobli le 17 juillet 1704 (1).

Louis XVIII, par lettres patentes du 16 décembre 1814, le confirma sous le nom de Briconnet, dans son titre de chevalier, en apportant les modifications qui suivent à ses armes :

D'azur, à la bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, le premier compon chargé d'une étoile de la Légion d'honneur et la bande sénestrée en chef d'une étoile aussi d'or (2).

Il reçut vers la même époque la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel (3).

Broussonnet mourut à Montpellier, le 17 décembre 1846, laissant un fils qui devint professeur agrégé à la Faculté de médecine de cette ville. Ses descendants reprirent le nom de Broussonnet à la chute de Charles X.



Broussonnet.
Gravure d'Ambroise Tardieu.

Cabanis

Pierre-Jean-Georges Cabanis naquit, le 5 juin 1757, au château de Salaignac, commune de Cosnac (Corrèze); élève du collège de Brive, il quitta le Limousin après de brillantes études classiques et arriva à Paris, bien décidé à devenir un des plus grands poètes de son temps. Mais, hélas ! il éprouva force déboires et il nous a laissé les vers d'adieu qu'il adressa à la Muse en 1787 sous le titre de : *Serment d'un Médecin :*

... Je jure qu'à mon art obstinément livrée
Ma vie aux passions n'offrira nulle entrée;
... Je jure que jamais l'intérêt ni l'envie
Par leurs lâches conseils ne souilleront ma vie;
. . . . que mes soins consolants
Appartiendront surtout au malheur solitaire
Et du pauvre d'abord trouveront la chaumière (4) ;

(1) Bibliothèque de l'Arsenal : MANUSCRIT 6322.

(2) et (3) Vicomte Révérend : TITRES, ANOBLISSEMENTS ET PAIRIES DE LA RESTAURATION. I, 350

(4) Œuvres posthumes de Cabanis. Paris, 1825, TOME V, pp. 453 et s.

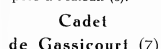
Dès ce moment pour raconter en détail la vie de Cabanis, il faudrait un volume (1) ; médecin, physiologiste remarquable, homme politique, ami de Turgot et de Mirabeau, membre de l'Institut, sénateur de l'Empire, son existence est intimement mêlée à l'histoire intérieure de la France de 1789 à 1808.

Par lettres patentes du 26 avril 1808, il reçut le titre de comte et les armoiries suivantes (2) :

D'argent, à la balance soutenue par une verge embrassée d'un serpent, le tout de sable; franc-quartier d'azur chargé d'un miroir d'or en pal, après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent (3), *à dextre, brochant au quart de l'écu.*

Cabanis était *commandant* (4) de la Légion d'honneur; il ne jouit pas longtemps de son titre et mourut à Rueil-Seraincourt, près Meulan (Seine-et-Oise), le 6 mai 1808, sans laisser d'enfants (5).

Son corps fut embaumé au château de Rueil et transporté au Panthéon, tandis que son cœur était déposé à Auteuil (6).



Cadet de Gassicourt (7)

Charles-Louis Cadet de Gassicourt, fils de Louis-Claude, pharmacien en chef des Invalides, et de Marie-Thérèse-Françoise Boisselet, naquit à Paris le 23 janvier 1769 (8).

Avocat en 1787, pharmacien, il s'enthousiasma pour les idées nouvelles; c'est lui qui commandait le

(1) Voir la thèse du docteur François Labrousse : QUELQUES NOTES SUR UN MÉDECIN PHILOSOPHE DE LA FACULTÉ DE PARIS. P.-J.-G. CABANIS (1757-1808). PARIS, MICHALON, 1903.

(2) Archives Nationales : CC. VOLUME 240, f° 107.

(3) Qui est le franc-quartier de comte-sénateur de l'Empire.

(4) On disait ainsi alors. Une ordonnance royale de 1816, changea le mot de COMMANDANT en celui de COMMANDEUR.

(5) Il avait épousé en 1796, Mademoiselle de Grouchy, sœur du maréchal et de madame de Condorcet.

(6) Dr H. Drouet : CHRONIQUE MÉDICALE DE 1901, pp. 780 et s.

(7) Seul pharmacien anobli par Napoléon.

(8) Le général Thiébault, ami intime de Charles-Louis Cadet de Gassicourt, en parle longuement dans ses MÉMOIRES et nous apprend qu'il est un fils naturel de Louis XV. (MÉMOIRES DU GÉNÉRAL BARON THIÉBAULT. V, 371 EN NOTE. PARIS, PLON 1895.

13 vendémiaire la section du Mont-Blanc, à la tête de laquelle il marcha sur la Convention; condamné à mort le 17, par un conseil de guerre, il dut se cacher dans une usine du Berry; plus tard son procès fut revisé et le tribunal criminel de la Seine prononça son acquittement.

Reprenant alors sa profession, Cadet de Gassicourt devint pharmacien de l'Empereur et reçut une rente de deux mille francs sur Trasimène, le 15 août 1809 (1).

« En 1809, pendant la campagne de Wagram, il accompagne l'Empereur en qualité de pharmacien en chef. Il se rend utile en aidant à panser les blessés sur le champ de bataille et en inventant les baguettes d'artillerie, destinées à remplacer les lances à feu. Il prend en même temps des notes, d'après lesquelles il publiera, après la campagne une sorte de relation intitulée : « Voyage en Autriche, en Moravie et en Bavière ». (Toraude).

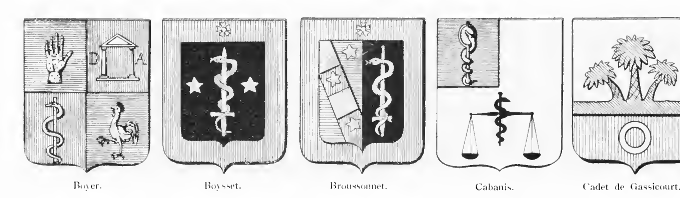
Chevalier de l'Empire, par lettres patentes données au Palais de Rambouillet, le 15 juillet 1810 (2), il portait :

D'argent, au palmier terrassé de sinople fruité d'or, adextré et senestré d'un rejeton aussi de sinople, celui de senestre plus élevé; champagne de gueules au signe des chevaliers non légionnaires (3).

« Cadet de Gassicourt fut un publiciste très fécond et d'aptitudes très variées. Il écrivit sur la politique, le droit, la littérature; publia des voyages, des pièces de théâtre, des chansons et, outre cela, des ouvrages scientifiques importants, comme son Dictionnaire de chimie, en 4 volumes, paru en 1803. Mais c'est surtout comme rédacteur du « Bulletin » et du « Journal de pharmacie », qu'il nous intéresse. Ce journal ne contient pas moins de 110 articles ou mémoires de Cadet et beaucoup d'entre eux, ceux qu'il écrivait contre le charlatanisme, par exemple, sont encore pleins d'actualité » (4).

Cadet de Gassicourt mourut à Paris le 22 novembre 1821 (5). Plusieurs de ses descendants ont été des médecins remarquables (6). Et la lignée médicale continue dans cette famille.

Dr de Ribier.



Boyer. Boysset. Broussonnet. Cabanis. Cadet de Gassicourt.

(1) Dans ce Voyage en Autriche, qui renferme de curieuses anecdotes et se lit encore avec intérêt, Cadet de Gassicourt a propagé la légende montrant le maréchal Lannes, sur son lit de mort reprochant à Napoléon son ambition et les fautes qu'elle lui avait fait commettre et le conjurant de mettre fin à la guerre. Mais, écrit Triaire, Cadet de Gassicourt n'était pas présent et le récit qu'il fait de la mort de Lannes n'offre aucun caractère d'authenticité; il suffit du reste de faire remarquer que le maréchal n'était guère en état de se livrer à de semblables adjurations.

C'est Cadet de Gassicourt, aidé de son élève Fortin, qui sous la direction de Larrey, embauma le corps, au château de Schœnbrun, opération où il réussit fort bien et que Triaire raconte en détail (Triaire : Dominique Larrey, etc., pp. 477 et 484.)

(2) Archives nationales : CC. volume 248, f° 212.

(3) Qui est : une pièce honorable de gueules chargée d'un anneau d'argent.

(4) Bourquelot : Le centenaire du Journal de pharmacie et de chimie : histoire du Journal et notices biographiques, p. 32. Paris. 1910

(5) Sa pharmacie se trouvait en 1802, rue Saint-Honoré, à Paris (Bibl. Nat., imprimés T⁹ 5.)

(6) Voir à ce sujet L. G. Toraude : Étude scientifique, critique et anecdotique sur les Cadet, avec notes biographiques et historiques sur les Cadet de Gassicourt. Paris, 1902.



IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 4 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Troisième Centenaire de William Harvey

Tandis que le Collège Royal de Medecine de Londres se prépare à célébrer du 14 au 18 mai 1928 le troisième centenaire de la publication du livre de W. Harvey : De Motu Cordis, *on ne relira pas sans intérêt cette page où P. Flourens montre quelle fut la part du médecin anglais dans la découverte des lois de la circulation du sang.*

Lorsque Harvey parut, tout, relativement à la circulation, avait été indiqué ou soupçonné; rien n'était établi. Rien n'était établi : et cela est si vrai que Fabrice d'Acquapendente, qui vient après Césalpin, et qui découvre les valvules des veines, ne connaît pas la circulation. Césalpin lui-même, qui voit si bien les deux circulations, mêle, à l'idée de la circulation pulmonaire, l'erreur de la cloison percée des ventricules : *Sanguis partim per medium septum, partim per medios pulmones..., ex dextri in sinistrum ventriculum cordis transmittitur.* Servet ne dit rien de la circulation générale. Colombo répète, avec Galien, que les veines naissent du foie, « et qu'elles portent le sang aux parties. »

Je conviens, avec Sprengel, que rien n'explique mieux Harvey que « *son éducation à Padoue* ». Sans doute, ce fut une bonne fortune pour Harvey que *son éducation à Padoue;* mais ce fut aussi, si je puis ainsi dire, une bonne fortune pour la circulation que de passer dans les mains d'Harvey, l'homme le plus capable de l'étudier, de l'approfondir, de la comprendre, tout entière, de la mettre dans tout son jour.

On reproche beaucoup à Harvey de n'avoir pas cité ses prédécesseurs ; mais il cite Fabrice, qui a découvert les valvules, sans en découvrir l'usage ; il cite Colombo, celui qui a le mieux combattu l'erreur de la cloison percée des ventricules ; enfin il venait de Padoue, où l'état de la question était connu de chacun, où tout ce qui avait été dit sur la circulation était su de tous.

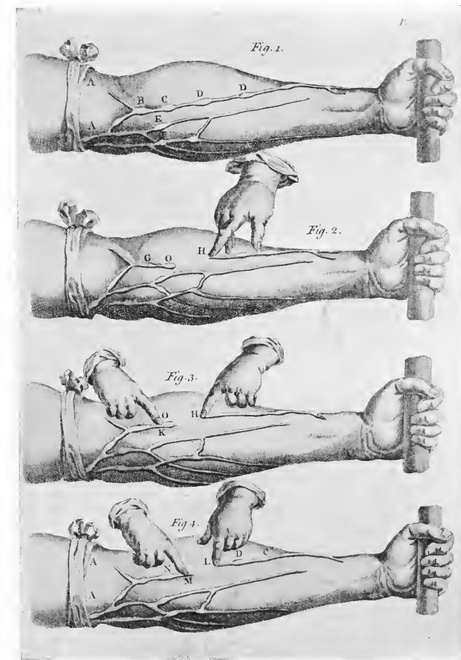
Le livre d'Harvey est un chef-d'œuvre. Ce petit livre de cent pages est le plus beau livre de la physiologie. Harvey commence par les mouvements du cœur ; et, d'abord, il remarque que l'oreillette et le ventricule de chaque cœur se contractent successivement. Quand l'oreillette droite se contracte, le sang passe dans le ventricule droit ; quand le ventricule droit se contracte, le sang passe dans l'artère pulmonaire ; de l'artère pulmonaire, il passe dans la veine pulmonai-



Cliché du SEL DE HUNT

William Harvey.

re ; de la veine pulmonaire dans l'oreillette gauche, qui se contracte et le pousse dans le ventricule gauche, qui se contracte et le pousse dans l'aorte, d'où il passe dans toutes les artères, desquelles il passe aux veines, revient au cœur, à l'oreillette droite, d'où il était parti. Et, à chaque passage d'une cavité dans l'autre, il y a des valvules, des membranes, *de petites portes* (*ostiola*, comme les appelle Fabrice), qui *s'ouvrent* pour le laisser passer dans un sens, et qui se *ferment* pour l'empêcher de passer dans le sens opposé. Les valvules de l'oreillette droite laissent passer le sang dans le ventricule droit, et l'empêchent de revenir dans l'oreillette ; les valvules du ventricule droit le laissent passer dans l'artère pulmonaire, et l'empêchent de revenir dans le ventricule ; les valvules de l'oreillette gauche le laissent passer dans le ventricule gauche et l'empêchent de revenir dans l'oreillette ; les valvules du ventricule gauche le laissent passer dans l'aorte et l'empêchent de revenir dans le ventricule ; les valvules des veines le laissent passer dans les veines et l'empêchent de revenir dans les artères. Après le cœur, viennent les artères. Galien avait dit que les artères doivent leur battement à une *vertu pulsifique*, qu'elles tirent du cœur par leurs tuniques. Il avait même fait une expérience pour le prouver, mais il l'avait mal faite. Il ouvrait une artère, il introduisait un tuyau par cette ouverture ; il liait l'artère par-dessus le tuyau ; et, comme il serrait trop fort, le sang ne coulait plus, ou ne coulait plus que d'un jet faible, l'artère cessait de battre au-dessus de la ligature et Galien concluait que le battement des artères tient donc à la *vertu pulsifique* qu'elles tirent du cœur, puisqu'une simple ligature suffit pour empêcher de battre toute la portion d'artère qui se trouve séparée du cœur



Cliché du Sel de Hunt.

Figure dont s'est servi Harvey pour démontrer la circulation du sang.

par la ligature.

Harvey n'a pas répété l'expérience de Galien. Il la croit à peine possible. Elle est trop compliquée. Il s'en tient à une expérience plus simple. Quand on ouvre une artère, le sang en sort par jets inégaux, alternativement plus faibles et plus forts ; et toujours les plus forts répondent non à la *systole*, mais à la *diastole* de l'artère. C'est donc par l'impulsion, par le choc du sang que l'artère est distendue, que l'artère bat. Si l'artère se dilatait d'elle-même, ce n'est pas au moment où elle se dilate qu'elle pousserait le sang avec plus de force.

A défaut, d'ailleurs, de l'expérience de Galien, Harvey profite d'un cas *d'ossification* de l'artère crurale, qu'il a occasion d'observer. L'artère bat au-dessous de l'*ossification ;* l'*ossification* n'interrompt donc pas l'effet de la prétendue *vertu pulsifique*, ou plutôt, cette prétendue *vertu pulsifique* n'existe pas : le battement des artères n'est dû qu'au seul mouvement du sang, qu'au seul effort du sang contre les parois de l'artère.

Des artères, Harvey passe aux veines ; et c'est là qu'il tire de leurs *valvules* tout le parti que j'ai déjà dit, savoir, que les valvules ne permettent au sang qu'un seul mouvement, le mouvement qui est dans le sens des valvules, le mouvement qui le porte des parties au cœur.

Enfin, Harvey vient à ses expériences. Il en a fait peu, mais elles sont décisives. C'est là le génie.

Quand on lie légèrement un membre, le sang ne s'arrête que dans les veines, parce que les veines seules sont superficielles. Quand on le lie plus fortement, le sang s'arrête aussi dans les artères, qui sont profondes.

Quand on lie une veine, le gonflement se fait *au-dessous* de la ligature ; quand on lie une artère, il se fait *au-dessus ;* le sang marche donc en sens inverse dans les

veines et dans les artères ; il va des parties au cœur dans les veines, il va du cœur aux parties dans les artères.

Quand on ouvre une artère quelconque, et qu'on laisse couler le sang, tout le sang sort par cette ouverture ; donc toutes les parties de l'appareil circulatoire communiquent entre elles : le cœur, les artères, les veines.

Et si l'on songe, en effet, à la prodigieuse rapidité de la marche du sang, on verra bien vite qu'il faut nécessairement qu'il en soit ainsi ; car, à peine le sang entre-t-il dans le cœur qu'il en sort pour passer aux artères ; à peine est-il dans les artères qu'il en sort pour passer aux veines ; à peine est-il dans les veines qu'il passe au cœur ; il passe donc continuellement du cœur aux artères, des artères aux veines, des veines au cœur : ce mouvement, ce *retour* continuel est la *circulation*.

De la découverte de la circulation du sang date la physiologie moderne. Cette découverte marque l'avènement des modernes dans la science. Jusqu'alors, ils avaient suivi les anciens. Ils osèrent marcher d'eux-mêmes. Harvey venait de découvrir le plus beau phénomène de l'économie animale. L'antiquité n'avait pu s'élever jusque-là. Que devenait donc la parole du maître ? L'autorité se déplaçait. Il ne fallait plus jurer par Galien et par Aristote : il fallait jurer par Harvey.

On connaît le ridicule entêtement que la Faculté mit à repousser la circulation, les mauvais raisonnements de Riolan, les plaisanteries inopportunes de Gui-Patin. Ce tort ne fut le tort que de la Faculté ; il ne fut pas celui de la nation. Molière se moquait de Gui-Patin ; Boileau se moquait de la Faculté. Avant Molière et Boileau, le plus grand des grands modernes, Descartes, avait proclamé la circulation : « Mais, si on demande comment le sang « des veines ne s'épuise point, en coulant ainsi conti- « nuellement dans le cœur, et comment les artères n'en « sont pas trop remplies, puisque tout celui qui passe par « le cœur va s'y rendre, je n'ai pas besoin de répondre « autre chose que ce qui a déjà été écrit par un médecin « d'Angleterre, auquel il faut donner la louange d'avoir « rompu la glace en cet endroit, et d'être le premier qui « a enseigné qu'il y a plusieurs petits passages aux extré- « mités des artères, par où le sang qu'elles reçoivent du « cœur entre dans les petites branches des veines, d'où « il va se rendre derechef vers le cœur ; en sorte que son « cours n'est autre chose qu'une circulation perpétuelle. »

Après Descartes, il faut citer Dionis.

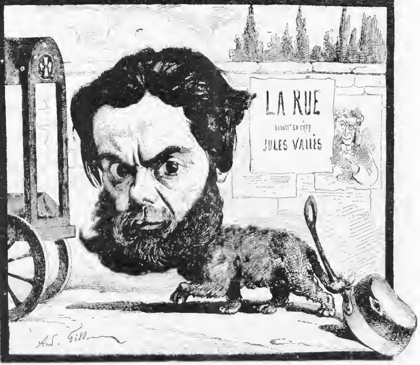
Tandis que la faculté repoussait la circulation, Dionis l'enseignait au jardin du Roi : « Je fus choisi pour démon- « trer, dit Dionis, dans son Epitre dédicatoire à Louis XIV, « à votre Jardin Royal, la circulation du sang et les « nouvelles découvertes, et je m'acquittai de cet emploi « avec toute l'ardeur et toute l'exactitude qui sont dues « aux ordres de Votre Majesté... » Ces paroles honorent la mémoire de Louis XIV.

Ainsi, d'une part, la France consacrait une chaire à l'enseignement de la circulation ; et, de l'autre, un Français, Jean Pecquet, complétait cette grande découverte par la découverte du « *réservoir du chyle* ».

ANDRÉ GILL

Grâce à M. Valmy-Baysse (1) qui vient d'élever un véritable monument à la mémoire d'André Gill en reproduisant ses principales œuvres, le caricaturiste va connaître cette justice réparatrice que notre temps se plaît à distribuer aux maîtres trop oubliés. André Gill qui fut à la fois peintre, dessinateur et poète, méritait cet hommage ; ce sera l'honneur de M. Valmy-Baysse d'avoir écrit son histoire merveilleuse et mélancolique.

JULES VALLÈS, par GILL



Cliché des Editions Seheur.

C'est le 19 octobre 1840 que naquit, à Paris, rue de la Bourbe, l'enfant qui plus tard devait faire célèbre le nom d'André Gill. Sa mère Sylvie Gosset était couturière ; son père était un de Guines, comte authentique et ruiné.

Le jeune Gosset perdit sa mère de bonne heure et fut recueilli par son grand-père paternel qui le fit entrer à Sainte-Barbe. A dix ans, le collégien couvrait déjà de dessins les marges de ses cahiers, aussi, à peine reçu bachelier, sa vocation était arrêtée : faire du dessin.

Il suivit d'abord les cours d'un certain Paris, entra chez un bâtisseur pour gagner quelque argent, fré-

(1) Le Roman d'un caricaturiste : André Gill, par J. Valmy-Baysse. 1 vol. orné de 150 reproductions dont 4 hors-texte en couleurs. Prix : 60 fr. Editions Marcel Seheur, 10, rue Tourlaque. Paris.

quenta l'atelier de Leloir, et fit la connaissance de l'homme d'alors le plus populaire de Paris, Nadar. Celui-ci apprit d'abord à son protégé la nécessité d'un pseudonyme; comme le jeune Gosset admirait Watteau et que de tous les tableaux du maître c'était au Gilles qu'allait sa préférence. il choisit Gilles, qui devint par la suite André Gill.

Recommandé par Nadar à Philippon, André Gill débuta au « Journal Amusant » le 12 mars 1859; puis après avoir été, sans grand profit pour sa bourse, commissionnaire, dessinateur sur étoffe, il passa à la « Revue pour tous », au « Mercure Galant ». La vie de casernes vint interrompre ces premiers travaux; quand André Gill fut renvoyé en disponibilité, la « Revue pour tous », le « Mercure Galant » avaient disparu.

Alors le jeune artiste se lança dans l'illustration des almanachs et des complaintes; il collaborait avec Célestin Nanteuil qui illustrait pour Martinoni les « Légendes populaires » quand, un beau jour, il rencontra à une table d'hôte de la rue Vavin, Eugène Vermesch.

Ce flamand, qui fréquentait plus volontiers le d'Harcourt que la Faculté où ses parents l'avaient envoyé étudier la médecine, présenta son nouvel ami à Polo, l'éditeur du « Hanneton » et le créateur de « La Lune ».



Cliché des Editions Seheur.
André Gill en 1879.

André Gill débuta dans ces deux journaux à la fin de 1865. Il y créa aussitôt un genre personnel et nouveau de caricature : le portrait-charge colorié où tout en saisissant la physionomie générale de ses modèles, il savait rendre le côté comique de l'ensemble. Parurent successivement Theresa, Victorien Sardou, Emile de Girardin, Garibaldi, Renan, Courbet, les deux Dumas, Victor Hugo, Théophile Gautier, etc. Mais, comme à cette époque il était indispensable, pour publier un portrait-charge. de justifier de l'autorisation du modèle, et comme le gouvernement voyait volontiers dans toute caricature des allusions politiques, la « Lune » eut maintes démêlées avec la justice ; le parquet ayant trouvé dans les « Lutteurs masqués » parus le 3 novembre 1867, une allusion à la lutte de Garibaldi contre le Saint-Siège, le journal fut supprimé.

Il fut remplacé par « l'Eclipse » qui, continuant la lutte contre le régime impérial, connut le succès... et les condamnations. Gill, non satisfait de la popularité que lui valait ce périodique dont le tirage était de quarante mille exemplaires, voulut avoir un journal à lui; il fonda « La Parodie » qui n'eut que vingt et un numéros et disparut le 16 janvier 1870.

La proclamation de la République, de cette République pour laquelle il avait lutté, ne changea rien à la vie d'André Gill; elle fit du caricaturiste un garde national. La Commune en fit un conservateur du Musée du Luxembourg.

« L'Eclipse » reparut après neuf mois de léthargie et Gill, qui avait pu échapper aux représailles des Versaillais, y continua la lutte, défendant la politique de Thiers et s'insurgeant contre l'élection de Mac-Mahon C'est vers cette époque que, sans cesser de donner ses dessins à « L'Eclipse » le caricaturiste se tourna vers la littérature, et brossa quelques toiles : deux de ses tableaux figurèrent au Salon de 1875.

« L'Eclipse » cessa de paraître en 1876 et fut remplacée par la « Lune Rousse » qui ne dura que jusqu'en 1878, deux années de lutte violente pendant lesquelles André Gill apporta à ses amis politiques tout l'appui de son talent. Après la défaite du parti conservateur, André Gill abandonna la caricature pour se consacrer à la peinture ; l'Etat, sur la recommandation de Victor Hugo. acquit un de ses tableaux, « L'Homme Ivre » ; mais les marchands restèrent



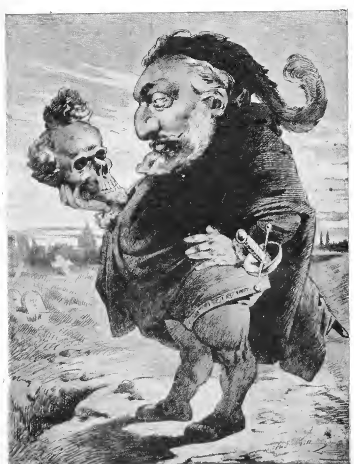
Cliché des Editions Seheur.
Portrait de Jules Grévy.
(Lune Rousse, 2 septembre 1877.)



Cliché des Editions Seheur.
M. Thiers.
(L'Eclipse, n° 107, 6 février 1870.)



Cliché des Editions Seheur.
Gustave Doré.
(Charivari, 14 janvier 1867.)



Cliché des Editions Seheur
Gambetta et Rochefort.
(Planche lithographiée.)
Hélas ! Pauvre Yorik !

froids devant les tentatives picturales du caricaturiste qui eut alors l'idée de réunir en un vaste panorama toutes les personnalités de son temps; le projet d'abord accueilli avec enthousiasme échoua misérablement faute d'argent.

Gill, aigri, traqué par les créanciers, se remit à la caricature, collabora au « Voltaire », au « Réveil », à la « Mascarade », lança l' « Esclave Ivre », donna quelques dessins à la « Nouvelle Lune » qu'Heymann venait de fonder.

Le 12 octobre 1881, il partit pour Bruxelles, en compagnie de quelques amis. Le voyage fut gai, l'artiste parla de ses projets, de sa fortune colossale, un million de rentes; en vue de la plaine de Mont-Saint-Jean, il écrivit sur son album les premiers vers d'un sonnet :

Ce n'est plus aujourd'hui qu'une très morne plaine,
Où le rare passant, d'histoire illuminé,
S'arrête par moments, frémissant, étonné,
S'imaginant marcher dans de la chair humaine.

Deux jours après, la police le trouvait sur le chemin d'Anvers, les yeux hagards, les vêtements en loques, racontant qu'il avait subi un orage épouvantable et qu'il avait été attaqué par un loup.

Gill resta quelques jours à l'asile d'aliénés d'Evère; puis ses amis le ramenèrent à Paris, de plus en plus délirant, répétant qu'il avait un million de rentes et qu'il avait fait bâtir à Saint-Germain sur une lieue de façade ; le 25 octobre,

ALEXANDRE DUMAS FILS, par GILL

(Voir au verso DUMAS FILS jugé par DUMAS PÈRE)



LE FAUCHEUR, PAR GILL



Cliché des Editions Seheur.

il entrait à Saint-Maurice.

Trois mois après, Gill étant devenu plus calme, le Dr Christian permit sa sortie ; l'artiste se remit au travail, publia quelques dessins puis peignit « Le Fou », son portrait, disait-il, ; le jour du vernissage, devant ce tableau, il éclata en paroles incohérentes et disparut ; la gendarmerie l'arrêta quelques jours après, à Bergères, dans l'Aube, et lui fit réintégrer l'asile Saint-Maurice.

Ses amis pourtant espéraient encore, venaient le voir. Mais l'artiste se rendait compte de son état. « Mon cerveau, disait-il, c'est une persienne ; il y a comme des trous ! » Une autre fois, montrant à Cohl un moulin qu'on apercevait de sa fenêtre, il lui dit dans une sorte de bégaiement : — Là-bas, on écrase du blé pour faire de la farine. Et montrant Paris, il ajouta : — Et là-bas, on écrase des cerveaux pour en faire des fous...

A partir de mai 1884, les crises épileptiformes devinrent plus fréquentes. Entre deux lueurs d'intelligence, Gill remuait, dans l'ombre de sa folie, des fortunes, donnant des milliards à ses amis, leur proposant de raser Charenton, et de construire, à sa place, un palais tout en or. Le 30 avril 1885, une crise plus forte le prit : il mourut le lendemain, à 3 heures.

Souvenirs d'André Gill

Dans les années qui



Cliché des Editions Seheur.
Le Nouveau-Né
(Salon de 1881)



Cliché des Editions Seheur.
Emile Zola.
(Vingt portraits contemporains.)

suivirent la chute de l'Empire et la Commune, Montmartre et le Chat Noir n'étaient pas encore inventés, et l'on se montrait. dans les parages du Luxembourg et de l'Odéon, bien des figures originales dont on ne retrouve plus aujourd'hui l'équivalent : Leconte de Lisle et Théodore de Banville, Jean Richepin et Raoul Ponchon, Paul Bourget et Maurice Bouchor, Emile Goudeau et Maurice Rollinat, Charles Gros et Edmond Haraucourt, Rodolphe Salis et Alphonse Allais, Mac Nab et Jean Rameau, Jean Moréas et Paul Verlaine, André Gill et l'illustre Sapeck (de son vrai nom Bataille), etc.

La figure la plus connue du Quartier Latin était sans contredit celle d'André Gill. C'est qu'il avait le panache et le verbe, tout comme Cyrano. Il fallait le voir descendre le Boul' Mich' à la fin du jour, presque toujours seul, avec l'allure d'un parfait mousquetaire, la poitrine bombée sous le manteau flottant, la moustache conquérante et la chevelure en coup de vent, un grand feutre sur l'oreille, la cravate Lavallière sur le col découvert. Il fallait l'entendre proférer des phrases monumentales qu'il soulignait d'un geste large.



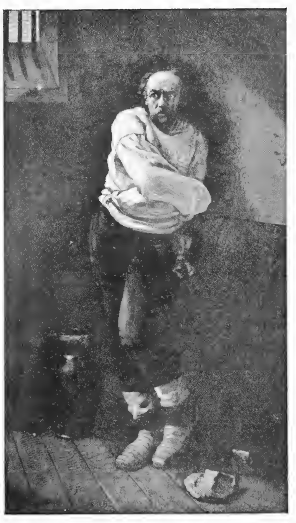
Littré.
Cliché des Editions Seheur.

Un soir, à Bullier, où il fréquentait assidument, Gill était assis à une table avec quelques artistes. Une jolie fille vint se mêler à leur compagnie.

— Tiens ! ma belle, fit quelqu'un, sois contente. Voici M. André Gill, que tu dois connaître.

— Oh ! dit-elle, je crois bien. Et s'adressant à Gill directement : Est-ce que vous n'avez pas un frère étudiant en pharmacie ?

— Des frères ? répondit Gill de sa voix de basse, des frères, j'en ai plusieurs ; mais ils sont en marbre et en bronze,



Cliché des Editions Seheur.
Le Fou. (Salon de 1882.)



Cliché des Editions Seheur.
André Gill et Emile Cohl
à l'Asile de Saint-Maurice (1884).

et debout sur des socles, au Louvre !

⁂

Un jour, il rencontre un de ses amis qui revenait de Nice :

— Eh bien ! s'informe Gill, qu'êtes-vous allé faire là-bas?

— Dame ! répond l'autre, me reposer et me plonger dans les flots bleus de la Méditerranée.

— Pouah ! vous baigner à Nice ! Moi, quand je veux me laver, je vais vers l'Océan : c'est la seule cuvette qui me convienne.

⁂

Les charges de Gill consacraient le talent et fondaient une renommée. Aussi le grand artiste était-il sollicité par les arrivistes. Un jour, excédé par leur poursuite, il se plaignait dans un cercle d'amis :

— Ces plumitifs sont étonnants parole d'honneur ! Si je les écoutais, ils voudraient tous que je les coule en bronze !

Le fait est que la plupart de ces caricatures, notamment celles de Jules Vallès et de Louis Veuillot, de Gustave Courbet et de Littré, de Thiers ou de Gambetta, me sont restées dans la mémoire aussi nettes que les a vues mon œil d'adolescent.

⁂

Une autre fois, comme il voulait faire aux amis qui l'escortaient la preuve de sa popularité, très réelle d'ailleurs, il avise le charbonnier du coin :

— Vous avez entendu parler d'André Gill, certainement?

— Vous voulez dire de l'anthracite... Je n'ai pas ça pour l'instant.

— Mais non ! C'est un homme qui fait des charges.

— Qui monte des charges... Un homme de peine, alors?

— Mais non ! vous dis-je. C'est un artiste qui fait des dessins satiriques dans les journaux.

— Un satyre qui fait des seins dans les journaux?

— Eh bien ! mon ami, si vous ne connaissez pas André Gill, vous êtes le seul !

« Allas, poor Yorick ! »

Dr E. CALLAMAND
(de Saint-Mandé).

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 5 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les Gens de Lettres aux Eaux

Lamartine à Luchon

M. de la Martinière, dans de savoureuses études sur nos Pyrénées et sur les personnages qui fréquentèrent nos stations thermales, raconte que M. de Lamartine traversa Pau, les Eaux-Bonnes et Cauterets, avant son arrivée à Luchon.

A quelques kilomètres du faubourg de Barcugnas, les voitures publiques et particulières étaient assiégées par des jeunes filles qui, malgré la rapidité de la course des chevaux, grimpaient sur les marchepieds, offrant leurs services comme repasseuse, comme blanchisseuse, glissant, en même temps, les cartes des restaurants et des hôtels en renom.

Mais, à la descente de voiture, le siège devenait redoutable et l'on avait mille difficultés à défendre sa personne et ses bagages. Vous étiez entraîné de force à l'*Hôtel de France* ou à celui du *Lion d'Or*, d'*Espagne*, des *Voyageurs*, de l'*Europe*... rendez-vous de tous les fashionnables de 1840.

Les appartements, dans ces établissements de luxe, étaient assez coûteux : 400 à 500 francs par mois. Les chambres, pour une personne seule, variaient entre 40 et 60 francs pour le même laps de temps.

Le prix de la pension atteignait 300 francs par mois ; mais il comprenait les vins fins à chaque repas, café et rhum ou armagnac.

Hureau de Bacheviller nous donne une idée des festins habituels de l'Hôtel Sacaron, en 1840, l'année même où Lamartine vient soigner, dans la célèbre station pyrénéenne, ses accès de goutte et ses névralgies.

« A cinq heures trois quarts, une fille de service, propre et élégante, annonce que le dîner est servi.



Luchon au temps de Lamartine

Seize convives : officiers, poètes, femmes du meilleur monde, commencèrent à attaquer les huitres de la Rochelle, les arrosant de Bordeaux rouge et blanc. Deux potages, dignes de Véry et des frères Provençaux, obtinrent les suffrages de l'assemblée. A leur suite, les bouillis et les légumes, flanqués de plusieurs vols-au-vent, furent solennellement apportés, puis la morue maître d'hôtel et deux plats de fricandeau dont la couleur flattait les yeux et le palais. Deux poulardes farcies accompagnaient un civet de lièvre aux couennes fondantes. Des hors - d'œuvre légers n'étaient pas négligés : ils maintenaient les machoires en perpétuel mouvement. Tel fut le premier service, terminé par un filet de bœuf sauce piquante dont la vue seule ranima les appétits trop rapidement rassasiés. On revenait à tous les plats sans parvenir à les achever. Les ogres dévorèrent ainsi une dinde bourrée de marrons et d'olives ; un coq de bruyère et deux gros chapons de Muret ; des petits pois au sucre ; deux crèmes montées et l'obligatoire salade de saison avec ail et œufs durs… Le dessert apparut, enfin, escorté d'un moka délicieux servi dans de fines tasses tandis que les liqueurs de marque coulaient dans de grands verres à facettes. »

Heureux temps où les tables de régime n'existaient pas encore pour les malades… mais commment M. de Lamartine pouvait-il s'accommoder de pareils menus ?

Luchon 17 Juillet.

Cher et aimable collègue

les souffrances névralgiques sont devenues
si vives à Bagnères de Luchon que
j'abrège le séjour et ne serai demain
plus au Midi. Je ne m'arrêterai pas
assez quelques heures pour venir plus
dans vos belles Montagnes. Mais
je [illegible] que mon adieu
vous parvienne et vous dise que
j'en emporte un souvenir
de vos bontés et votre admirable
accueil pour beaucoup.
Je voudrais que mon pays fût
assez intéressant pour avoir
occasion de vous le rendre en
[illegible]
[illegible]

Lettre-autographe de Lamartine datée de Luchon.

Grâce à l'obligeance du jeune et érudit conservateur du Musée Julien Sacaze, à Luchon, M. Pierre de Gorsse, nous avons pu retrouver, de façon absolument sûre, la maison qu'habita Lamartine : cet immeuble est actuellement la propriété du notaire, Me Rémy Comet, et là, longtemps, s'abrita « le Grand Cercle ».

Lamartine était goutteux ; des névralgies accompagnaient ses accès de goutte et une lettre que nous avons été les premiers à publier, datée de Luchon du 17 juillet 1840, nous apprend que Lamartine ayant voulu faire, par mauvais temps, des excursions en montagne, présenta une recrudescence de « ses souffrances névralgiques ». *Le Journal de Ménière* raconte (avec mille détails) que depuis de longues années « il y a vingt-cinq ans et plus », le poète avait des retours de cette affection désignée, plus agréablement, sous le titre de rhumatisme et mieux encore sous celui de névralgie. C'est le mot choisi par Madame de Lamartine. Quel que soit le nom, la chose existe ; le pied est pris. Il y a douleur, gonflement ; la marche est impossible ; le goutteux est au grand complet » (Cf. Dr Cabanès : Les Goutteux célèbres).

Or, le Dr Alin, dans une lettre à son grand ami (lettre qui nous a été obligeamment communiquée par M. le Dr Babonneix, médecin de la Charité — que ce maître veuille trouver ici l'expression de nos meilleurs remerciements) — lettre datée

du 6 juillet 1820, nous fait savoir qu'il sort lui-même d'une de ces crises douloureuses « *dans lesquelles vous reconnaissez vous-mêmes, écrit-il à Lamartine, que le poids d'une plume est un pesant fardeau* ». Plus loin, le Dr Alin fait allusion « à un état presque habituel de souffrances » : il espère que « les eaux sulfureuses des îles du climat italien auront, sur la santé du poète, une heureuse influence ». Dans une note qui accompagne cette lettre, M. Babonneix cite un extrait d'une lettre à M. de Vignet : « *Comment ! mon pauvre ami, te voilà à plat, sur ton grabat, avec notre maladie commune et ne pouvant même user de tes mains ! Pourquoi cette diablesse de goutte nous a-t-elle choisis, nous, si indignes ?* ».

Or, que lisons-nous dans la lettre datée de Luchon ? Le poète avait passé deux journées charmantes à Bagnères-de-Bigorre. « *Je les expie maintenant dans de cruelles souffrances. Je puis à peine tenir la plume dont je vous griffonne ces remerciements. J'ai fait l'imprudence de monter trop haut dans les neiges et l'excitation nerveuse s'en est accrue au point de ne me laisser de ressources que dans un prompt changement d'air. Si je n'éprouve pas de mieux, je me hâterai de revenir chez moi souffrir en paix ou guérir à l'aise* ».

Cette lettre était adressée à M. Amilhau, député, premier président de la Cour Royale de Pau.

été accueilli à Bigorre
par M. [illegible]
comme l'une des lamartine été
intelligente. poésie musique
cordialité — toutes les langues
de l'esprit et du cœur ont
été employées selon vos désirs
J'y ai passé deux journées
bien agréables. Je les expie
maintenant dans de cruelles
souffrances. Je puis à peine
tenir la plume dont je
vous griffonne ces remerciements
J'ai fait l'imprudence de monter
trop haut dans les neiges et
l'excitation nerveuse s'en
est accrue au point de ne
me laisser de ressources que
dans un prompt changement
d'air. Celui ci est trop
vif pour moi. Je vais à
Toulon, Hyères et en

En 1840, les malades sortant du Grand Cercle, des salons, des hôtels où le jeu et la galanterie allaient de pair, se rendaient en chaise à porteurs auprès des établissements thermaux et y suivaient leur traitement. A cinq heures du matin c'était l'encombrement. On attendait avec impatience qu'une baignoire fut libre. Certains buvaient aux sources. Quelques jeunes gens, à la figure rayonnante de santé, mais en apparence seulement, étaient obligés de doubler les doses afin d'être plus tôt remis à neuf... Les hommes feignaient de sortir du bal et les femmes ne renonçaient pas à la coquetterie et à l'élégance la plus raffinée : cachemires de dentelles et mantilles étaient de rigueur à cette heure matinale...

Notre illustre malade était soumis à plus de ménagements et ne se levait que beaucoup plus tard : son bain pris, M. de Lamartine se promenait sous les ombrages du beau parc de sa villa, lisait les gazettes qui lui arrivaient de Paris, écrivait, sous un arbre resté célèbre à Luchon, la correspondance qu'il destinait à ses amis...

Avec Victor Hugo et Alexandre Dumas, Lamartine figure au Panthéon luchonnais.

MOLINÉRY.

Voltaire à Plombières

En 1729, Voltaire, qui a eu quelques petits ennuis au sujet d'une loterie, se décide à quitter Paris pour un certain temps et à rejoindre à Plombières son compagnon d'Eaux habituel, le duc de Richelieu.

Ce séjour à Plombières ne se signala par nul incident remarquable et il n'y a lieu d'en retenir que la description peu flattée que le poète fait du pays :

Du fond de cet antre pierreux,
Entre deux montagnes cornues,
Sous un ciel noir et pluvieux,
Où les tonnerres orageux
Sont portés sur d'épaisses nues,
Près d'un bain chaud toujours crotté,
Plein d'une eau qui fume et bouillonne,
Où tout malade empaqueté,
Et tout hypocondre eût été,

Qui sur son mal toujours raisonne,
Se baigne, s'enfume et se donne
La question pour la santé ;
Où l'espoir ne quitte personne :
De cet antre où je vois venir
D'impotentes sempiternelles
Qui toutes pensent rajeunir,
Un petit nombre de pucelles,
Mais un beaucoup plus grand de celles
Qui voudraient le redevenir ;
Où par le coche on nous amène
De vieux citadins de Nancy,
Et des moines de Commercy,
Avec l'attribut de Lorraine,
Que nous rapporterons d'ici :
De ces lieux, où l'ennui foisonne,
J'ose encore écrire à Paris (1).

Cela ne l'empêcha pas, toutefois, d'y retourner l'année suivante en compagnie de M. de Richelieu, comme le mande à Marais le président Bouhier, dont la femme était également à prendre les eaux à Plombières.

Mais, sur ce second voyage on n'a pas les impressions de Voltaire qui ne reviendra à Plombières qu'en 1754. Il a appris que d'Argental songeait à aller demander aux eaux le rétablissement de sa santé délabrée, de concert avec sa femme. Aussitôt il écrit (16 avril 1754) :

« J'ai à vous avertir, mon cher ange, que les deux prétendues saisons qu'on a imaginées pour prendre les eaux de Plombières sont un charlatanisme des médecins du pays pour faire venir deux fois les mêmes clients. Ces eaux font du bien en tout temps, supposé qu'elles en fassent, quand elles ne sont pas infiltrées de la neige qui s'est fait un passage jusqu'à elles. Le pays est si froid d'ailleurs que le temps le plus chaud est le plus convenable ; mais, dans quelque temps que vous veniez, soyez sûr de m'y voir... Mme Denis me mande qu'elle pourrait bien aussi aller à Plombières. Elle prend du Vinache ; elle fait comme j'ai fait ; elle ruine sa santé par des remèdes et par de la gourmandise. Il est bien certain que, si vous venez à Plombières tous deux, je ne ferai aucune autre démarche que celle de venir vous y attendre. Mme d'Argental, qui en a déjà tâté, voudrait-elle recommencer ? En ce cas, vive Plombières ! »

Un mois après, Voltaire, qui est à Colmar, annonce son arrivée (16 mai 1754) :

« Je viendrai, mon cher ange, à Plombières, avec deux domestiques au plus, et je ne serai pas difficile à loger ; peut-être même y serai-je avant vous, et, en tous cas, je vous demanderai vos ordres... Mon ange, Plombières est un vilain trou, le séjour est abominable, mais il sera pour moi le jardin d'Armide ».

Voltaire se mit en route avec un certain retard :

« J'ai attendu, écrit-il à Mme du Deffant, que j'eusse un peu repris de santé pour m'aller guérir à Plombières. Je prendrai les eaux en n'y croyant pas, comme j'ai lu les Pères. »

En arrivant à Plombières, l'auteur de *Mérope* trouva non seulement Mme Denis, mais Mme de Fontaine, son autre nièce et le ménage d'Argental. Il comptait bien ne pas se laisser pénétrer ni envahir, en dépit des coquetteries et des caresses des baigneurs, pour qui son apparition était un hasard sans prix.

« Il ne se fit voir, dit Desnoiresterres, qu'une seule fois à la fontaine, et, malgré toutes les sollicitations de la bonne compagnie, on ne put le sortir de cet intérieur muré. Parmi les aimables et spirituels buveurs d'eau, figurait un jeune magistrat du parlement de Dijon, le président de Ruffey, alors plein de gaîté, d'entrain, même de feu poétique, et qui s'efforça, autant qu'il était en lui, de faire oublier à tout ce monde la tristesse et le peu d'agrément du lieu. Il a laissé une *Histoire lyrique des eaux de Plombières pour l'année* 1754, qui est la chronique des grands et petits incidents de cette saison exceptionnelle : « La présence de Voltaire, nous dit-il, qui, malgré les maux dont il est accablé, conserve dans un corps infirme toute la vivacité d'esprit qui a fait briller sa jeunesse, a répandu dans l'air de cette bourgade une influence poétique qui a fait naître un grand nombre de vers et de chansons » (1).

On y jouait aussi et comme on n'était pas toujours

si je n'éprouve pas de mieux
je me hâterai de revenir chez moi
souffrir en paix ou guérir
à l'aise.

Si vous passez par la
route de Lyon donnez nous
quelques jours à St point-près
Macon.

adieu mon Monsieur
et cher Collègue croyez à tous
mes sentiments les plus affectueux
et conservez moi les vôtres
Al de Lamartine

(1) Epitre XXIX à Monsieur Pallu. A Plombières Auguste, 1729. Moland Ed., t. X, p. 262.

(1) Voltaire et la Société Française au XVIII[e] siècle.

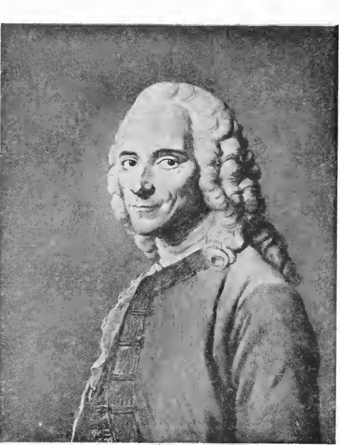
d'accord, Voltaire recevait les plaignants, prononçait ses arrêts. Une grande discussion eut lieu entre la marquise de Belestat et le comte de Lorge, qui s'accusaient réciproquement de s'être volé au jeu deux contrats, ce qui pouvait monter au chiffre de douze francs. Il y avait eu des assignations, des requêtes présentées au juge de Plombières. Après un long débat, des pourparlers sans fin, Voltaire fut choisi pour arbitre, et voici la sentence qu'il écrivit au-dessous du mémoire de Mme de Belestat :

Vous vous plaignez à tort, on ne vous a rien pris :
C'est vous qui ravissez des biens d'un plus haut prix ;
Qui sur nos libertés ne cessez d'entreprendre.
Votre cœur attaqué sait trop bien se défendre ;
Et la mère des Jeux, des Grâces et des Ris
Vous condamne à le laisser prendre.

Après une halte d'une quinzaine, Voltaire prit congé de ses anges qu'il laissait à Plombières et regagna Colmar d'où il écrivait, le 3 août, à d'Argental :

« Mon divin ange, les eaux de Plombières ne sont pas si souveraines puisqu'elles donnent des coliques à Mme d'Argental, et qu'elles m'ont attaqué violemment la poitrine ; mais, peut-être aussi que tout cela n'est point l'effet des eaux. Qui sait d'où viennent nos maux et notre guérison ? Au moins les médecins n'en savent rien. Ce qui est sûr, c'est que Plombières a fait, pendant quinze jours, le bonheur de ma vie, et vous savez tous deux pourquoi ».

Le souvenir fut-il si agréable que Voltaire veut bien le dire ? On peut en douter. En tous cas, Voltaire ne revint pas à Plombières : « Je n'ai pas eu la force d'aller à Plombières : cela n'est bon que pour les gens qui se portent bien, ou pour les demi-malades », écrit-il le 16 août 1756 ; sa « cacochyme vieillesse » était une excuse qu'il alléguait volontiers pour n'agir que suivant sa fantaisie



Voltaire, d'après le pastel de Lenoir, 1764.

Mérimée à Bagnères-de-Bigorre

En juillet 1862, Mérimée, qui depuis un an souffre de douleurs d'estomac, songe à aller à Bagnères-de-Bigorre, parce qu'on lui a dit que ces eaux lui feraient le plus grand bien.

« Je les crois parfaitement sans pouvoir, écrit-il à l'*Inconnue ;* mais il y a de belles montagnes dans le voisinage et j'ai des amis dans les environs ».

Une lettre du 16 août donne à sa correspondante des détails sur son séjour :

« Chère amie, je suis ici depuis trois jours avec M. Panizzi, après un voyage des plus fatigants, par un soleil épouvantable. Il nous a quittés (c'est le soleil que je dis) avant-hier, et nous avons un temps digne de Londres, du brouillard et une petite pluie imperceptible, mais qui vous mouille jusqu'aux os. J'ai rencontré ici un de mes camarades, qui est le médecin des eaux ; il m'a ausculté, donné des coups de poing dans le dos et dans la poitrine, et m'a trouvé deux maladies mortelles dont il a entrepris de me guérir, moyennant que je boirais tous les jours deux verres d'eau chaude qui n'a pas très mauvais goût, et qui ne fait pas mal au cœur comme ferait de l'eau ordinaire. En outre, je me baigne à une certaine source dans de l'eau assez chaude, mais très agréable à la peau. Il me semble que cela me fait beaucoup de bien. J'ai des palpitations assez désagréables le matin, je ne dors pas bien, mais j'ai de l'appétit. Selon votre manière de sentir, vous conclurez que je me porte à merveille. — Il n'y a pas ici beaucoup de monde, et presque personne de connaissance, ce qui m'arrange très fort. Les Anglais et les princes ont manqué tout à fait cette année. En fait de beautés, nous avons ici Mlle A. D..., qui faisait autrefois un grand effet sur le prince *** et sur les cocodès. Je ne sais quelle maladie elle a. Elle ne m'est apparue que de dos, et a la crinoline la plus vaste de tout le pays. On donne des bals deux fois par semaine, où je compte bien ne pas aller, et des concerts d'amateurs dont je n'ai entendu et n'entendrai qu'un seul. Hier, on m'a fait subir une messe en musique, où je me suis rendu accompagné par la gendarmerie ; mais j'ai décliné l'invitation à la soirée du sous-préfet, pour ne pas accumuler trop de catastrophes dans un seul jour. Le pays a l'air très beau, mais je n'ai encore fait que l'entrevoir ; je dessinerai dès qu'il y aura un rayon de soleil. Que devenez-vous ? Ecrivez-moi. J'aimerais bien à vous montrer la verdure incomparable de ce pays, et surtout la beauté des eaux, pour lesquelles le cristal ne serait pas une bonne comparaison... ».

Quinze jours après, à la même correspondante, il donne de meilleures nouvelles sur sa santé :

« ...Les eaux me font du bien. Je dors mieux et j'ai de l'appétit, bien que je ne fasse pas trop d'exercice,

parce que mon compagnon n'est pas trop ingambe... ».

Dans une autre lettre, il précise que les débuts de son séjour ont été pénibles :

« ...Les eaux de Bagnères ont commencé par me faire grand mal. On me disait que c'était tant mieux, et que cela prouvait leur action. Le fait est qu'aussitôt que j'ai quitté Bagnères, je me suis senti renaître ».

Mais, rentré à Paris, il confirmait à Mlle Dacquin les bons résultats qu'il avait obtenus de son séjour à Bagnères :

« ...Ce petit voyage aux Pyrénées m'a fait du bien. J'ai pris un bain à Bagnères, qui m'a remis pendant deux jours dans un calme de nerfs extraordinaire et que, depuis vingt ans, je ne connaissais plus. Le médecin que j'ai trouvé là est un de mes anciens amis, qui m'a fort engagé à passer une saison d'eaux l'année prochaine. Il me garantit qui j'en sortirai réparé à neuf. J'en doute un peu, mais cela vaut la peine d'essayer ». (1)



Cliché de Pro Medico.

L'établissement thermal de Bagnères-de-Bigorre en 1841

Mérimée n'essaya pas, et son asthme ne s'améliorant guère, il consulta Trousseau qui lui conseilla Cannes où il devait revenir périodiquement et mourir le 23 septembre 1870.

(1) Cette lettre, publiée dans les « Lettres à l'inconnue » avec la date du 15 septembre 1859, est en réalité du 15 septembre 1862. V. : Chambon : Notes sur Prosper Mérimée, p. 413.

Lamartine à Aix (1816)

La Pension du Docteur Perrier

Les premiers mois de 1816 s'étaient passés pour Lamartine en velléités et projets avortés de carrière ou de mariage. Vers le milieu de juin, il se résigna à quitter Paris et à regagner Mâcon.

Son état de santé physique laissait beaucoup à désirer : il souffrait presque sans répit d'une « obstruction du foie ». On lui conseilla un traitement approprié :

« Le médecin m'ordonna, dit-il, d'aller aux bains à Aix-en-Savoie, bien que la saison des bains fut déjà passée et que le mois d'octobre eut donné aux vallées leurs premiers brouillards et à l'air ses premiers frissons ».

« Alphonse, note la mère du poète dans son *Journal intime*, est parti le 30 septembre pour aller prendre quelques douches à Aix pour un peu d'embarras qu'il a auprès du foie, et pour passer quelque temps chez un intime ami qui demeure en ce moment tout près d'Aix ».

Lamartine arriva à Aix le 5 octobre et se logea dans une maison isolée où l'on recevait les malades en pension. Elle était tenue par le docteur Perrier, Savoyard de 71 ans, qui avait étudié à Turin et exercé dans l'armée sarde. Nommé inspecteur des eaux minérales, il avait résilié ces fonctions pour loger et traiter chez lui des pensionnaires venus à Aix chercher un remède à leurs maux. Voici comment Lamartine raconte (*Raphaël*) le séjour qu'il fit chez ce « bon vieux médecin » :

« Je fus reçu avec grâce et bonté dans la maison du vieux médecin. On me donna une chambre dont la fenêtre ouvrait sur le jardin et sur la campagne. Presque toutes les autres chambres étaient vides. La longue table d'hôte tenue par la famille était déserte aussi. Elle ne réunissait plus, à l'heure des repas que les gens de la maison ou trois ou quatre malades attardés de Chambéry et de Turin. Ces malades arrivaient aux bains après la foule pour y trouver des logements moins chers et une vie économique conforme à leur pauvreté. Il n'y avait là personne avec qui pouvoir m'entretenir ou contracter quelque familiarité de hasard.

Le vieux médecin et sa femme le sentaient bien. Aussi s'excusaient-ils sur la saison trop tardive ou sur les convives repartis trop tôt. Ils parlaient seulement avec un enthousiasme visible et avec un respect tendre et compatissant d'une jeune femme étrangère retenue aux bains par une langueur qu'on craignait de voir dégénérer en consomption lente... Elle ne descendait jamais dans la salle commune. Elle prenait ses repas dans sa chambre. On ne l'apercevait jamais qu'à sa fenêtre sur le jardin, à travers les rideaux des vignes, ou bien sur l'escalier quand elle revenait de se promener sur un âne dans les montagnes...

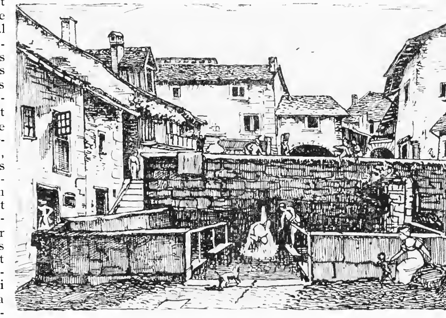
« Je passais mes jours dans ma chambre avec quelques livres que mon ami m'envoyait de Chambéry. L'après-midi, je parcourais seul les sites sauvages et alpestres des montagnes qui encadrent, du côté de l'Italie, la vallée d'Aix. Je revenais, harassé de fatigue, le soir. Je m'asseyais à la table du souper. Je rentrais dans ma chambre. Je m'accoudais pendant des heures entières à ma fenêtre. Je contemplais ce firmament qui attire la pensée, de même que l'abime attire celui qui s'y penche, comme s'il avait des secrets à lui révéler. Je m'endormais dans cette contemplation. Je me réveillais aux rayons du soleil, aux murmures des fontaines chaudes, pour me plonger dans le bain et pour reprendre, après le déjeuner, les mêmes courses et les mêmes mélancolies que la veille ».

Lamartine quitta Aix au bout de trois semaines ; entre temps il avait rencontré Elvire apportant avec elle ces « vaines amours de la terre » tant redoutées pour Lamartine par son ami Vignet. (1)

(1) D'après Georges Roth : Lamartine en Savoie, in-12, Dardel, Chambéry, 1927.

Emile Montégut à Vichy

« ...Le hasard a voulu que je visitasse Vichy à deux reprises, au commencement et à la fin de la saison annuelle, et là j'ai pu me convaincre que, si les fêtes ont des lendemains toujours lugubres, les apprêts en sont rarement gais. Imaginez-vous quelque chose qui fasse plus profondément sentir la solitude qu'une salle de bal ou un théâtre attendant, tous lustres allumés et sièges béants, l'arrivée des visiteurs ou des invités ? Si, devançant l'heure, vous avez le déplaisir d'y pénétrer le premier, comme les minutes vous y semblent longues, et comme, loin de vous distraire, cet éclat et ce luxe disposés et préparés pour des centaines de vos semblables vous font mieux sentir l'isolement de votre moi individuel ! Enfin la porte s'ouvre de nouveau : une, deux, trois personnes entrent, mais elles semblent partager en quelque chose votre impression, car elles passent, pareilles à des ombres, marchent sur la pointe du pied, comme si elles avaient peur de faire du bruit, et, si d'aventure elles se hasardent à parler dans cette salle où tout à l'heure on aura peine à s'entendre, c'est à voix basse et en chuchotant. Hésitantes, contraintes, elles s'asseoient, mais à des distances si respectueuses l'une de l'autre, qu'en les regardant à leurs places respectives, il vous semble les apercevoir comme dans ce lointain qui est formé par le gros bout de la lorgnette. Gênées par trop d'espace, muettes par trop de silence, elles s'observent, immobiles, avec une timidité qui arrive par moment à être douloureuse, ou avec une réserve polie qui équivaut presque à de la défiance. Tel était à peu près l'aspect de Vichy lorsque je le visitai pour la première fois, le printemps dernier, au début de la saison. Ce n'est pas que les visiteurs y fussent rares, car on pouvait bien y en compter déjà douze ou quinze cents ; mais, si l'on veut savoir combien l'homme est peu de chose, il n'est point nécessaire de le comparer à l'immensité du monde, et l'on n'a qu'à voir le nombre qu'il faut de ces fourmis pour peupler réellement et animer un espace tout juste grand comme l'étendue de prairie qui serait suffisante pour fournir le fourrage nécessaire à la nourriture quotidienne d'un éléphant. C'est un moyen de nous démontrer notre infirmité, moins noble sans doute que celui dont Fontenelle s'est servi dans sa *Pluralité des Mondes,* mais qui va aussi directement, qui va même plus directement au but. C'est à peine si l'on s'apercevait de la présence de ces quinze cents visiteurs répartis par petits groupes dans les demeures et les caravanserails sans fin du moderne Vichy ; et comme les hôtes de cette ville de bains sont généralement des malades sérieux, les petits groupes de promeneurs qu'on rencontrait sur le cours ou sous les ombrages du joli parc qui longe l'Allier étaient généralement porteurs de visages qui parlaient avec une éloquence indéniable d'affection hypocondriaque, de tendance à l'hépatite, d'ancienne gastrite et de gravelle commençante. Quant à la population valide de Vichy, elle n'était guère plus gaie que ses visiteurs; car rien n'est sombre comme un hôtelier qui, sur le seuil de sa porte, épie le passage des omnibus chargés de transporter les voyageurs, ou comme un marchand qui observe avec une impatiente inquiétude tout curieux, et pour qui chaque promeneur qui s'éloigne est une déception. Quatre mois plus tard, je suis retourné à Vichy et, cette fois, j'ai eu le spectacle de son lendemain de fête. Quelle nécropole ! portes fermées, volets clos, rues désertes : on aurait dit que tous les habitants étaient morts et avaient été enterrés le matin. Seules les deux églises de la ville restaient ouvertes comme pour faciliter les pieuses méditations à ceux des indigènes qui pouvaient avoir besoin de se rappeler que les fêtes ne durent qu'un jour, que les chances de lucre sont passagères, que le vice lui-même ne tient pas tout ce qu'il promet et n'offre aucun fondement durable. Toutes les villes d'eaux, une fois la saison passée, ressemblent plus ou moins à la chrysalide ; mais aucune n'approche autant que Vichy de ce phénomène d'histoire naturelle. En deux mois, juillet et août, l'élégante ville file son cocon, puis elle disparaît dans son tombeau, et repose dans la paix de l'inertie jusqu'au moment où le soleil de l'été vient rendre les fleurs à la terre et rappeler à la vivacité les rhumatismes engourdis par l'hiver » (1)



Aix-les-Bains. Le Bain royal en 1812

Henri Heine à Cauterets

Je vous écris (1) aujourd'hui de ma propre main, pour vous montrer d'abord que je ne suis ni aveugle, ni malade à la mort, ni moins encore mort comme le prétendent les journaux français. Mais je suis très faible, par l'effet des bains que je prends ici, singulièrement faible, et j'ai de la peine à tenir ma plume.

Cauterets est une des gorges les plus sauvages des Pyrénées... Devant ma fenêtre, le Gave, un sauvage

(1) Emile Montégut : Tableaux de la France. En Bourbonnais et en Forez ; in-12, Hachette, Paris, 1875.

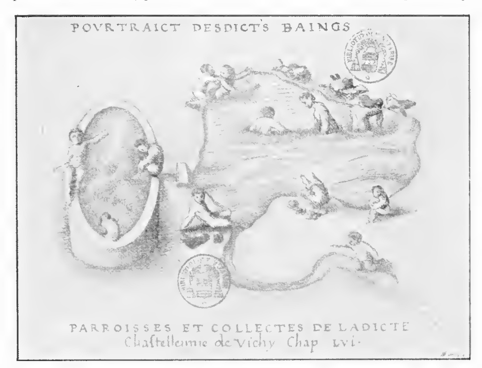
(1) A Gustave Koll, critique musical, Cauterets le 3 juillet 1841.

torrent de montagne, se précipite sur des blocs de rochers, avec un fracas continuel, qui endort toutes les pensées, et éveille tous les sentiments tranquilles. La nature est ici d'une beauté merveilleuse et sublime. Ces montagnes qui m'entourent, hautes comme le ciel, sont si paisibles, si calmes, si heureuses ! Elles ne prennent pas la moindre part à nos agitations du présent, à nos luttes de parti ; leur rude insensibilité a quelque chose qui nous froisse ; — mais ce n'est là, sans doute, que leur côté extérieur et pétrifié... Au dedans, peut-être ont-elles pitié des douleurs et des fautes des hommes, et, quand nous sommes malades et malheureux, alors s'ouvrent leurs veines de pierre, d'où ruissellent les eaux brûlantes aux vertus salutaires. Les sources de ces montagnes font chaque jour des cures merveilleuses ; et, moi aussi, j'espère guérir... » (1).

J. M. de Heredia à Luchon (2)

Heredia était lié au pays des Pyrénées par des attaches de famille. Homme mûr, il se plut à revoir les montagnes que le collégien avait escaladées. Parti à Luchon en 1874, pour se soigner, il écrit à Leconte de Lisle et lui dépeint les belles « buveuses d'eau aux robes multicolores ». En 1880 et en 1882, il y revient et c'est de ce séjour que datent les *Sonnets épigraphiques.* Le poète a raconté lui-même leur origine. Un jour, comme il s'ennuyait à l'hôtel, il y découvrit sur une table un livre qui venait de paraître : *Épigraphie de Luchon,* par Sacaze ; c'est cette brochure qui éveilla son intérêt pour le passé barbare et romain de ce coin de la France ; grâce à elle, Iscitt et Ilixon ont été immortalisés par *les Trophées.*

M. Miodrag Ibrouac, dans les sources de Heredia, a pu relever aussi quelques emprunts faits au livre de Taine ; et il estime que, si la vision du poète ne répond pas tout à fait à la vérité historique telle qu'elle nous est connue aujourd'hui, elle est conforme aux idées d'alors.



Les bains de Vichy en 1569.

Leconte de Lisle, qui avait reçu l'esquisse du premier sonnet épigraphique, trouva le sonnet « des plus congrûment troussés » et, en le disant à son correspondant, il ajoutait :

« Les Dieux Iscitt, Ilixon et Hunu, fils d'Ulohxis, sont d'un goût barbare on ne peut plus délicat. Cependant, je leur préfère encore, s'il est possible, Exprcenn, Aherbelst et Baicorrix qui me semblent notamment hirsutes, hispides, hypersulfureux, tatoués et idiosyncrasiques au suprême degré.

Je vois d'ici la mine de verrat effarouché d'un Sarcey quelconque lisant ce sonnet miraculeux, et devenant enragé du coup. On le mettrait en cabanon, sans papier, encre ni plume, et vous auriez ainsi accompli simultanément une œuvre d'art originale et une action digne de louanges. Dédiez ces bonnes rimes au dit Francuistre, et perturbez l'épaisse cervelle de ce vieux pion libéré.

En somme, mon cher ami, que l'épigraphie vous tienne en joie et vous inspire de nouveaux vers fermes et lumineux, solides et sonores. »

L'opinion de Leconte de Lisle sur Sarcey n'est pas la note la moins amusante à retenir du séjour de Heredia à Luchon. M. G.

(1) Heine : Correspondance inédite, t. 2, p. 396. 3 vol. in-12, Paris, 1866.

(2) Les éléments de cette note sont empruntés à M. Miodrag Ibrouac : J. M. de Heredia : Sa vie, Son œuvre. — Les Sources des Trophées, 2 vol. in-8. Thèse de Lettres. Paris, 1923

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 6 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abon^t : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Médecins et Chirurgiens anoblis par Napoléon

Chaptal

Jean-Antoine-Claude Chaptal naquit à Saint-Pierre-de-Nogaret (Lozère), le 4 juin 1756. Il commença en 1774 ses études médicales à Montpellier, sous la direction d'un de ses oncles, Claude Chaptal, médecin dans cette ville.

Le 1er mai 1777, il passa sa thèse de doctorat, dont le titre seul révèle le caractère sérieux et réfléchi du jeune médecin : *Coup d'œil physiologique sur les sources des différences parmi les hommes au point de vue de la culture des sciences.* Peu après Chaptal fut pourvu de la chaire de chimie expérimentale à la Faculté de Médecine de Montpellier ; mais il quitta cette ville et vint se fixer à Paris vers 1798 (1).

Chaptal, par Lemonnier (1808).
D'après : Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris (Masson édit.).

Sa vie politique est bien connue : conseiller d'Etat, ministre, législateur, Chaptal, par lettres patentes de 26 avril 1808, données à Bayonne, reçut le titre de comte de l'Empire avec, pour armoiries :

De gueules, à une tour d'or, maçonnée de sable, accostée de quatre étoiles d'argent posées en pal, deux à dextre, deux à senestre, surmontée à senestre d'une vigne de sinople fruitée d'or (2).

Chaptal était alors sénateur, l'un des quatre officiers du Sénat, grand officier de la Légion d'honneur, membre de la première classe de l'Institut de France (3).

Par décret du 6 novembre 1809, il fut autorisé à former un majorat sur le domaine de Chanteloup à lui adjugé en la préfecture d'Indre-et-Loire le 12 thermidor an X (31 juillet 1802) et situé dans les communes de Saint-Denis-d'Amboise et de Nazelles, d'un revenu annuel de onze mille six cent soixante-cinq francs.

Le 25 mars 1810, il reçut de nouvelles lettres patentes données au palais de Compiègne, le créant comte de Chanteloup, avec la mention empruntée par Napoléon à l'ancien registre : *Car tel est notre bon plaisir* (4).

Dans ces lettres patentes, il n'est pas fait mention d'armoiries nouvelles. Chaptal conserva les siennes en y ajoutant simplement le franc quartier des comtes sénateurs de l'Empire qui est : *d'azur, chargé d'un miroir d'or en pal, après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.*

Un de ses ancêtres avait reçu en 1787 des lettres de noblesse avec les mêmes armes que dessus, moins la vigne et naturellement le franc-quartier (5). Membre de la Chambre des Pairs en 1819, Chaptal fit partie de la Haute-Assemblée jusqu'à sa mort survenue à Paris, le 29 juillet 1832.

Chifoliau

Didier-Auguste Chifoliau, fils de Jean-Guillaume, ancien chirurgien et d'Yvonne-Marie Lemoil, naquit à Saint-Malo, le 20 juin 1757.

Reçu docteur en médecine devant la Faculté de Paris en 1778, après cinq années d'études, il se fixa dans sa ville natale. Le 8 octobre 1781, il reçut le brevet d'intendant des Eaux Minérales du Clos Poulet ; brevet qui lui fut confirmé le 26 nivôse an VI (15 janvier 1798). Il a publié à cette époque diverses études sur les eaux minérales (6) et avait été nommé, en 1783, médecin militaire à l'Hospice de St-Malo.

Membre de la Chambre Patriotique de la Révolution le

(1) A. Béchamp : ELOGE DE CHAPTAL ET CHRONIQUE MÉDICALE DE 1902 pp. 380 et s.
(2) Archives nationales : CC., VOLUME 240, f° 38.
(3 et 4) Ibidem : CC. VOLUME 246, f° 16.

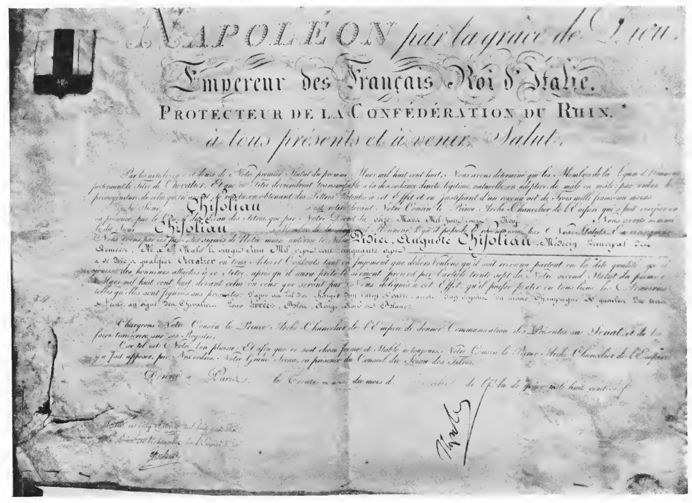
(5) Vte Révérend : ARMORIAL DE L'EMPIRE. I, 205.

(6) En 1872, il publia « Essai analytique sur les eaux minérales de Dinan et de plusieurs fontaines voisines de Saint-Malo ».

Cet ouvrage, introuvable, est cité dans le Dictionnaire Bibliographique de J.-M. Quérard.

Ces analyses ont valu à leur auteur deux médailles de la Société Royale de Médecine et avant d'être réunies en volumes, plusieurs de ces études furent insérées dans le Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie 1781-1782. Tome 55 - 60. L'analyse des eaux minérales de Saint-Sauliac existe manuscrite dans les pièces communiquées par Monsieur de Villartay, descendant de Chifoliau.

Il a publié aussi un mémoire sur « L'Electricité dans les paralysies » (Journal précité, Tome 61).



NAPOLÉON par la grâce de Dieu.
Empereur des Français, Roi d'Italie.
PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.
à tous présents et à venir, Salut.

Lettres patentes de Didier-Auguste Chifoliau.

25 février 1791 et colonel de la Garde Nationale de Saint-Malo, il préside, en cette qualité, aux diverses cérémonies patriotiques. Enfin, il rentre dans l'armée (1) : médecin de l'armée des Côtes, le 6 avril 1793, de l'hôpital de Port-Solidor, le 5 ventôse an VII (23 février 1799), médecin de l'armée de l'Ouest le 23 prairial an VIII (21 juin 1800), réformé pour cause de surnombre le 20 ventôse an IX (11 mars 1801), admis de nouveau en activité à l'armée d'Italie le 23 fructidor an XIII (10 septembre 1805), il démissionna le 21 avril 1806 ; mais sa démission ne fut pas acceptée et il continua à être employé à l'armée d'Italie. Médecin principal à la Grande-Armée le 29 septembre 1806, à l'armée d'Espagne le 31 août 1808. Il mourut en fonctions à Bayonne, le 14 janvier 1810 (2).

Chifoliau était membre de la Légion d'honneur du 16 mars 1809, et par lettres patentes données à Paris le 31 décembre 1809, il venait d'être créé chevalier de l'Empire et avait reçu les armes suivantes (3) :

D'azur au pal d'or, chargé d'un bâton de sable, accolé d'un serpent du même ; champagne du tiers de l'écu de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires.

Il avait épousé à Saint-Malo, le 29 fructidor an II (15 septembre 1794), Julienne-Marie-Henriette Capard, fille de Jean-Clément, négociant, et de Jeanne-Marie Chaignon. Elle lui donna six enfants : trois fils et trois filles, et mourut à Saint-Malo, le 23 juillet 1820.

(1) Archives du Ministère de la Guerre.

(2) D'après les archives de la guerre. Un de ses biographes le fait mourir à Saint-Esprit (Landes).

(3) Archives nationales : CC., VOLUME 245, f° 146.

Corvisart

Jean-Nicolas Corvisart-Desmarets naquit à Dricourt (Ardennes), le 15 février 1755. Sa vie et ses œuvres ont été bien étudiées dans de nombreuses biographies, aussi ne citerons-nous que ses titres :

Premier médecin de l'Empereur (4) ; professeur à l'École de Médecine ; officier de la Légion d'honneur ; baron de l'Empire par décret du 28 octobre 1808 et lettres patentes du 27 novembre suivant, données au camp d'Arandal et Duero avec, pour règlement d'armoiries :

Ecartelé : au 1, d'or, au cœur de gueules en abîme ;

(4) F. Masson : NAPOLÉON CHEZ LUI, pp. 70 et s. Paris, 1906.

au 2, des barons tirés des corps savants (1), *au* 3, *de gueules au lion rampant d'argent ; au* 4, *d'or à la verge de sable tortillée d'un serpent de sinople* (2).

Corvisart reçut de plus, le 6 août 1810, une rente de dix mille francs sur le département de l'Arno. Il mourut à Paris le 18 septembre 1821. Son titre de baron a été relevé par un de ses neveux, médecin de l'empereur Napoléon III (3).

Damelincourt

Jean-Baptiste Damelincourt, *alias* d'Hamelincourt, naquit à Maurepas (Somme), le 18 octobre 1771. Soldat au 10e régiment de cavalerie où il remplit les fonctions de chirurgien du 20 mai 1792 au 14 mai 1793, chirurgien aux armées de Moselle-Rhin et de Moselle et Danube de 1793 à l'an IX (1801), à l'armée des Côtes de l'Océan en l'an XII et XIII (1804-1805), à la Grande-Armée et à l'armée des Côtes de la Baltique 1806-1813, chirurgien-major de la légion de la Somme 1816-1819, du régiment d'artillerie à cheval de Strasbourg 1819-1830, du 1er régiment d'artillerie le 6 mai 1830, Damelincourt prit sa retraite le 14 août 1831 (4).

Il était membre de la Légion d'honneur du 1er octobre 1807. Napoléon, par lettres patentes données au palais de Saint-Cloud le 24 août 1811, lui conféra le titre de chevalier avec les armes suivantes :

D'azur, au coq d'or, surmonté de deux étoiles en fasce d'argent et soutenu d'une champagne du tiers de l'écu de gueules, au signe des chevaliers légionnaires (5).

Dubois

Antoine Dubois naquit à Gramat (Lot), le 17 juillet 1756. Ses biographies sont nombreuses, et nous nous contenterons de rappeler ses titres : Inspecteur du service de santé, envoyé en mission dans la Catalogne en 1795, il fit ensuite partie de l'expédition d'Égypte.



Portrait de Corvisart (sans nom d'auteur)
d'après la toile de Gérard.
(Appartient à l'Académie de Médecine)
(Cliché des BIOGRAPHIES MÉDICALES publiées par le Dr P. Busquet.)

Membre de l'Institut, créé au Caire par Bonaparte, il rentra bientôt en France, malgré les instances du général en chef, et le retard que ses démarches pour partir occasionnèrent lui sauva la vie ; le premier navire qu'il devait monter ayant fait naufrage sur les côtes d'Italie, l'équipage fut massacré par les Napolitains (6).

Chirurgien consultant de l'Empereur, après Eylau, il fut ensuite professeur à la Faculté de Paris, premier accoucheur de l'Impératrice et en cette qualité, l'assista lors de la naissance laborieuse du roi de Rome, le 20 mars 1811, avec Corvisart Bourdier et Yvan. Il avait un traitement de quinze mille francs auquel Napoléon, par décision du 23, ajouta un cadeau de cent mille francs, et l'étoile de la Légion d'honneur le 8 avril (7). Enfin, Dubois reçut le 1er janvier 1812 une rente de quatre mille francs sur l'Illyrie et, par décret du 24 mars de la même année et lettres patentes du 23 avril suivant, il devint baron de l'Empire.

Le baron Dubois portait :

Coupé ; au 1 *partie : à dextre, de sinople, à la fleur de lotus d'argent ; à senestre,* des barons officiers de la maison de l'empereur (8), *au* 2, *d'or, à la louve au naturel, allaitant un enfant de carnation, le tout soutenu d'une terrasse de sinople* (9).

Ce sont là des armes parlantes, ou plutôt commémoratives : la louve rappelle que Dubois assista comme accoucheur à la naissance du roi de Rome, et le lotus est un souvenir de la campagne d'Égypte.

En 1833, il avait été envoyé par le gouvernement de Louis-Philippe à la forteresse de Blaye pour examiner la duchesse de Berry (10).

Il mourut à Paris en 1837.

La petite biographie médicale de 1826 nous donne sur lui les détails suivants :

(1) Qui est : DE GUEULES A LA PALME D'ARGENT EN BANDE.

(2) Archives nationales : CC., VOLUME 242, f° 222.

(3) Vte Révérend : ARMORIAL DE L'EMPIRE. I, p. 251.

(4) Archives du Ministère de la Guerre.

(5) Archives nationales : CC., VOLUME 252, f° 139.

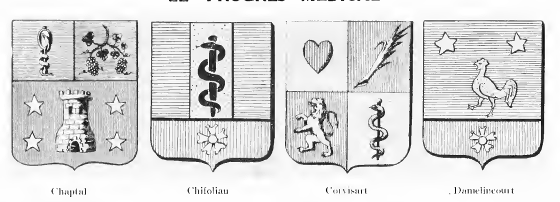
(6) Triaire : D. LARREY, passim.

(7) F. Masson : NAPOLÉON ET SON FILS, pp. 14, 126 et 132. Paris, 1908.

(8) Qui est : DE GUEULES AU PORTIQUE OUVERT A DEUX COLONNES SURMONTÉES D'UN FRONTON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DES LETTRES INITIALES D. A. DU MÊME.

(9) Archives nationales : CC., VOLUME 253, f° 31.

(10) MÉMOIRES DE LA COMTESSE DE BOIGNE. IV. 119. Paris, Plon, 1908.



Chaptal — Chifoliau — Corvisart — Damelincourt

« Dubois (le Célèbre), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n° 12. Appelé jeune encore, par son mérite personnel, à la chaire de chirurgie près la Faculté, M. Dubois s'y distingua de la manière la plus éminente comme opérateur, comme professeur et comme examinateur. Napoléon, auprès duquel le génie se trouvait toujours si bien placé, le choisit pour accoucher l'Impératrice, et chacun sait quel talent il fallut pour amener à bon port le petit prince, vu l'extrême difficulté du cas. Toutes les fois que M. Dubois fut appelé dans les collèges électoraux, il employa énergiquement sa puissante influence pour donner à la nation des représentants dignes d'elle.

« Il fut toujours l'ami intime de tous ses confrères, le père et le protecteur de tous ses élèves. Tant de vertus et d'indépendance de caractère devaient nécessairement déplaire aux ennemis des lumières, et un acte de l'autorité arracha cet illustre professeur à l'Ecole qui gémit encore sur cette perte à jamais irréparable. Mais, vertueux citoyen, console-toi d'une injustice dont le blâme ne peut rejaillir que sur leurs indignes auteurs : ta réputation a débordé l'Europe et des milliers d'individus te bénissent à chaque moment d'une existence que tu leur as rendue. Tes faibles et impuissants ennemis passeront, et ton nom vivra à jamais dans les siècles. » (1)

Dudanjon

Cyr-Joseph Dudanjon naquit à Paris le 17 mars 1769. Il fit toute sa carrière dans l'armée : chirurgien de la 35e division de gendarmerie nationale le 20 mars 1793, chirurgien de seconde classe dans la Garde du Directoire exécutif le 3 germinal an IV (23 mars 1796), dans la Garde des Consuls le 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), au 1er régiment de grenadiers à pieds de la Garde Impériale en mai 1811 ; on le présume mort en Russie, près de Wilna, en décembre 1812 (2).

Dudanjon était membre de la Légion d'honneur du 25 prairial an XII (14 juin 1804), et Napoléon le fit chevalier de l'Empire par décret de mai 1808.

Ses lettres patentes n'ayant jamais été expédiées, il ne nous a pas été possible de connaître ses armoiries (3).

(1) Biographie des médecins français vivants et des professeurs des Ecoles, par un de leurs confrères, docteur en médecine. Paris, 1826.

(2) Archives du Ministère de la Guerre.

(3) Vte Révérend : Armorial de l'Empire, III, p. 92.

Durande

Claude-Auguste Durande naquit à Dijon, le 20 janvier 1764 ; il était fils de l'inventeur du remède qui porte son nom. Médecin de Montpellier, Durande exerçait dans sa ville natale quand il fut élu, le 7 avril 1789, suppléant du Tiers aux Etats-Généraux par le baillage de Dijon. Il n'eut pas du reste l'occasion de siéger.

Maire de Dijon, membre de la Légion d'honneur le 30 juin 1811, Durande devint chevalier de l'Empire par lettres patentes données au palais de Saint-Cloud, le 2 août 1811.

Il reçut pour armoiries :

Parti : au 1, d'or, chargé d'une tour crénelée de sable maçonnée et ouverte d'argent, à la bordure d'azur ; au 2, d'argent, à un chevron de sinople accompagné en chef de deux branches d'olivier du même et en pointe d'une verge de sable accolée d'un serpent de sinople ; champagne du tiers de l'écu de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires (4).

Par décret impérial du 7 janvier 1814, Durande était devenu baron de l'Empire ; le titre lui fut confirmé personnellement par lettres patentes royales du 16 avril 1825 (5). Il resta maire de Dijon sous la Restauration et mourut en 1835.

Des Genettes

René-Nicolas Dufriche des Genettes (6) naquit à Alençon, le 13 mai 1762.

Inspecteur général du service de santé, membre de la Légion d'honneur le 25 prairial an XII, chevalier de l'Etoile Polaire de Suède, médecin en chef des armées, donataire d'une rente de cinq mille francs en Poméranie suédoise le 15 août 1809 et officier de la Légion d'honneur en octobre de la même année, des Genettes devint chevalier de l'Empire par décret du 15 août et par lettres patentes du 29 septembre 1809, avec pour armoiries :

D'azur, à la verge d'or accolée d'un serpent d'argent ; fasce du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires (7).

Baron de l'Empire par nouvelles lettres patentes don-

(4) Archives nationales : CC., volume 252, f° 146.

(5) Vte Révérend : Armorial de l'Empire, II, p. 115.

(6) Plus ordinairement, mais par erreur, Desgenettes en un seul mot. Voir dans le Progrès Médical de 1926, supplément illustré, p. 89. « Une autobiographie de Des Genettes », par le docteur Maurice Genty.

(7) Archives nationales : CC., volume 245, f° 237.

nées à Paris, le 2 février 1810, les armoiries de des Genettes (1) furent ainsi modifiées :

D'azur, à une massue d'or en pal, accolée d'un serpent d'argent, chargée d'une fasce d'or à trois étoiles de champs (2) ; franc-quartier des barons officiers de santé, attachés aux armées (3).

Des Genettes fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1820 et membre de l'Institut en 1832 ; il occupait la même année la chaire d'hygiène à la Faculté de Médecine de Paris, quand il fut enlevé par une attaque d'apoplexie le 3 février 1839.

Girardot

François Girardot naquit à Semur (Côte d'Or), le 9 septembre 1774.

Chirurgien-major, officier de la Légion d'honneur, baron par décret impérial du 5 avril 1814, son titre fut confirmé par lettres patentes de Louis XVIII du 17 février 1815 et ses armoiries furent alors ainsi réglées : (4)

Parti d'or à la tour de table et de gueules à la jambe coupée et éperonnée d'argent, adextrée près du talon d'un boulet d'or ; au chef d'azur chargé de deux lances à guidon d'argent croisées en sautoir.



Dubois.
(Lithographie de Delpech).

Gorse

Pierre Gorse naquit à Marquay (Dordogne), le 25 mai 1767, et fit sa carrière dans l'armée : chirurgien de 1re classe à l'Armée du Nord, du 14 juillet 1792 au 25 fructidor an VIII (12 septembre 1800) ; à l'armée de Batavie en juillet 1806 ; chirurgien major du 1er régiment de cuirassiers à la Grande-Armée, en 1806 ; au régiment de dragon de l'ex-garde, 1807-1810 ; à l'armée de Catalogne, 1810-1812 ; chirurgien principal, en 1823 ; Gorse prit sa retraite le 18 septembre 1835 (5).

Membre de la Légion d'honneur par décret du 14 avril 1808, il reçut par lettres patentes données au camp d'Arandal et Duero, le 27 novembre de la même année, le titre de chevalier de l'Empire et les armoiries qui suivent : *Tiercé en fasce de pourpre, de gueules et de sinople ; le pourpre au caducé d'or, le gueules chargé d'un anneau d'argent, le sinople au dragon ailé et passant d'or* (6).

(1 et 2) Dans ces nouvelles lettres patentes le nom de Des Genettes est écrit en un seul mot. (ARCHIVES NATIONALES CC., VOLUME 245, f° 237.)

(3) Qui est : DE GUEULES A L'ÉPÉE EN BARRE D'ARGENT LA POINTE BASSE.

(4) Vte Révérend : ARMORIAL DE L'EMPIRE, II, 241.

(5) Archives du Ministère de la Guerre.

(6) Archives nationales : CC., VOLUME 242, f° 226.

Guillemardet

Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée Guillemardet naquit à Couches (Saône-et-Loire), le 3 avril 1765 ; il était fils de Jean-Baptiste Guillemardet, chirurgien-juré et échevin de cette ville, et exerçait la médecine à Autun, dont il était maire, quand il fut envoyé à la Convention le 6 septembre 1792 par le département de Saône-et-Loire. Membre du Comité de la guerre, il présenta un projet de réorganisation du service de santé (7) et fit supprimer le 9 messidor le titre de chirurgien-major, remplacé par celui d'officier de santé (8). Guillemardet vota la mort du Roi en disant avec l'emphase caractéristique de cette époque : « *Comme juge, je vote pour la peine de mort ; comme homme d'Etat, le salut du peuple, le maintien de la liberté, me forcent de proposer la même peine, je vote encore pour la mort.* »

Il proposa la frappe d'une médaille commémorative de la journée du Dix-Août et la création au sein de la Convention d'une commission de santé correspondant avec les hôpitaux.

Représentant en mission dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Yonne, de la Nièvre et enfin au Havre, il ne rentra à la Convention que pour réclamer la liberté des cultes, bien qu'il eut pris pendant sa mission dans l'Yonne des arrêtés pour transformer les églises en magasins et en salles de réunion pour les sociétés populaires (9). — En l'an IV, la Saône-et-Loire l'envoya au Conseil des Cinq-Cents où il se fit remarquer en proposant que la journée du 9 thermidor fut célébrée par un discours commémoratif du président de l'Assemblée.

Ambassadeur de France à Madrid le 24 floréal an VI, c'est alors que son portrait fut peint par Goya, Guillemardet fut rappelé dès l'arrivée au pouvoir de Bonaparte qui le trouvait peu énergique et qui le nomma en disgrâce préfet de la Charente-Inférieure, le 6 brumaire an IX, puis de l'Allier le 12 juillet 1806.

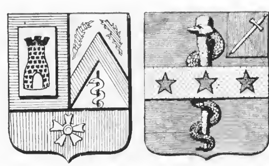
Rentré en faveur peu après, il devint chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808, données au palais d'Erfurt, et ses armoiries furent ainsi réglées :

D'azur, fuselé d'argent, chargé d'un chevron de gueules sommé d'un anneau d'argent, occupant le tiers de l'écu (10).

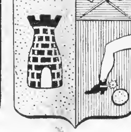
(7) Cf. ALMANACH NATIONAL DE L'AN II.

(8 et 9) Dr Miquel-Dalton : LES MÉDECINS A LA CONVENTION. IN CHRONIQUE MÉDICALE, 1903, PASSIM. Le général Thiébault raconte que le 23 Vendémiaire, sur l'ordre de Bonaparte, il accompagna le député Guillemardet, alors que ce dernier, en qualité de commissaire de la Convention, marchant à cheval, et escorté par un escadron de cavalerie, haranguait le peuple sur les places de Paris (MÉMOIRES DU GÉNÉRAL BARON THIÉBAULT, I, 539. Paris. Plon, 1894).

(10) Archives nationale : CC., VOLUME 242, f° 179.



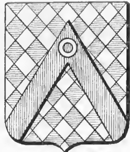
Durande — Des Genettes



Girardot



Gorse



Guillemardet

Guillemardet mourut à Paris, le 4 mai 1809, atteint d'aliénation mentale.

Le musée du Louvre possède un très beau portrait de lui, en costume d'ambassadeur de la République, fait à Madrid en 1798 par le peintre espagnol Francisco Goya y Lucientes (1).

Gulitz

Frédéric Gulitz, de nationalité polonaise, était sous-aide chirurgien-major au deuxième régiment de la Vistule en janvier 1810 (2).

Par décret du 31 mars 1812, il devint chevalier de l'Empire et donataire d'une rente de cinq cents francs sur l'octroi du Rhin (3).

Ses lettres patentes n'ayant pas été enregistrées, nous ignorons ses armoiries.

Le 30 mars 1814, il est toujours avec le même grade aux ambulances de la Grande-Armée et signe une pièce : *Le Chevalier Gulitz* (4). Son sort ultérieur nous est inconnu.

Hallé

Jean-Noël Hallé naquit à Paris, le 6 janvier 1754 ; il était fils de Noël Hallé et petit-fils de Claude-Gui Hallé, l'un et l'autre peintres très distingués. Bien qu'il manifestât un goût très prononcé pour la peinture, augmenté par son séjour à Rome (son père était directeur de l'École française de peinture de Rome), le jeune Hallé étudia la médecine.

Remarqué à l'École, il fut appelé dès son doctorat à faire partie de la Société Royale de Médecine fondée depuis peu (1776) ; mais les luttes qui eurent lieu entre cette Société et la Faculté de Médecine de Paris firent qu'Hallé n'obtint pas l'autorisation de professer, comme son titre de docteur-régent lui en donnait le droit.

(1) Musée du Louvre : SALLE D, n° 1704.

(2 et 4) Archives du Ministère de la Guerre.

(3) Vte Révérend : ARMORIAL DE L'EMPIRE II, 283.

Il consacra alors tout son temps à l'étude de l'hygiène et de la thérapeutique et, malgré son ardeur à défendre Lavoisier et à secourir les prisonniers pendant la Terreur, il ne fut pas inquiété.

Nommé à la chaire de physique médicale en 1801, Hallé devint rapidement médecin ordinaire de l'Empereur (5) et membre de l'Institut.

Partisan convaincu de la doctrine de Jenner, il lui fit beaucoup d'adeptes parmi sa nombreuse clientèle et profita d'un voyage en Italie, où, sur l'ordre de Napoléon, il avait accompagné la princesse Pauline Borghèse, pour introduire dans ce pays la pratique de la vaccine.

Orateur agréable, les leçons qu'il fit au Collège de France sur Hippocrate furent très remarquées. Il faut ajouter à sa louange qu'aussi charitable qu'érudit, il fut toujours le médecin des pauvres.



Cliché Alinari.
Portrait par Goya. Le Docteur Guillemardet ambassadeur de la République Française.

Par décret du 3 décembre 1809, Hallé devint chevalier de l'Empire ; mais ses lettres patentes n'ont jamais été expédiées, et nous ignorons ses armoiries (6).

Atteint de la pierre, il se fit faire la *lithothomie* par Béclard et mourut huit jours après, le 12 février 1822. Son éloge fut prononcé à l'Institut par Cuvier, des Genettes et Dubois d'Amiens.

Hallé a laissé une foule de rapports très importants, intéressant surtout l'hygiène et la thérapeutique.

Heurteloup

Nicolas Heurteloup naquit à Tours, le 26 novembre 1750. Sans fortune, ses débuts furent très difficiles et c'est grâce à une religieuse, Agathe Boissy, qu'il reçut les premières notions de chirurgie.

Nommé chirurgien-élève en Corse, en 1770, il profita de son séjour dans l'île pour y apprendre parfaitement

(5) Masson raconte qu'il ne venait plus guère au Palais, depuis le jour où, à la toilette, l'Empereur s'était avisé de lui tirer les oreilles. « Sire, vous me faites mal ! » avait dit Hallé avec humeur en se retirant brusquement. (F. Masson : NAPOLÉON CHEZ LUI, p. 73. Paris, 1906.)

(6) Vte Révérend : Armorial de l'Empire, II, 283.

l'italien. Chirurgien - major des hôpitaux de Corse en 1782, Heurteloup est mis à la tête de l'hôpital militaire de Toulon en 1786 et il ne quitte ce poste qu'en 1792, pour aller, avec le grade de *chirurgien consultant*, rejoindre l'armée du Midi et des Côtes. Il y resta jusqu'en 1793, époque de sa nomination au Conseil de santé, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Il avait été nommé inspecteur-général le 23 frimaire an XII.

Chargé de la direction du service chirurgical de la Grande-Armée, en 1808, il prépara les hôpitaux de Vienne et d'Ebersdorf où Larrey fit évacuer les blessés d'Essling, les 25 et 26 mai 1809 (1).

Son zèle lui valut l'étoile de la Légion d'honneur, le 15 août 1809, puis la rosette d'officier et une dotation de cinq mille francs de rente en Poméranie suédoise.

Enfin, par lettres patentes données à Paris le 16 décembre 1810, Napoléon le fit baron de l'Empire (2), réglant ses armoiries ainsi qu'il suit :

Ecartelé : au 1, de sinople, à un dextrochère ganté d'argent, mouvant du canton dextre du chef, heurtant un loup ravissant, le corps contourné d'or, endenté d'argent ; au 2, de sable, à trois massues, l'une sur l'autre, en fasce d'or, accolées chacune d'un serpent du même, celle du milieu contournée ; au 3, de gueules, à la tour crénelée de quatre pièces d'argent ; au 4, d'or, à la tête de Maure de sable, tortillée, accolée et allumée d'argent, avec pendant d'oreille du même ; franc-quartier des barons officiers de santé, *brochant au neuvième de l'écu* (3).

Rentré à Paris, Heurteloup fut atteint de paralysie et mourut le 27 mars 1812 ; il était alors premier chirurgien des armées impériales et chirurgien consultant de l'Empereur ; Larrey lui succéda dans ces dernières fonctions (4).

René-Nicolas Dufriche
Baron des Genettes
Portrait par Horace Vernet (1828)

Outre un grand nombre de publications, Heurteloup a laissé deux ouvrages remarquables : *Précis sur le tétanos des adultes*, Paris 1792, et : *De la nature des fièvres et de la meilleure méthode de les traiter.* Il a laissé aussi un traité des tumeurs, très complet, dont le manuscrit n'a malheureusement pas été publié.

Son fils, médecin comme lui, s'est beaucoup occupé de la pierre.

Hoin

François - Jacques - Jean - Henri Hoin naquit à Dijon, le 7 juin 1786, entra au service en 1804, chirurgien de 3e classe en 1806, de 2e classe en 1808, chirurgien aide-major des grenadiers de la Garde Impériale en 1812, chirurgien-major de la Garde, le 9 décembre 1813, il reçut l'étoile de chevalier de l'ordre de la Réunion et, par lettres patentes données au palais de Saint-Cloud et signées : Marie-Louise, régente, le titre de chevalier de l'Empire et les armes suivantes :

D'or, au pal d'azur chargé du signe des chevaliers de l'ordre de la Réunion (5), *adextré d'une verge de sable accollée d'un serpent de sinopie et senestré d'un sabre en pal de sable surmonté d'une grenade de gueules* (6).

Il mourut à Anvers le 17 mars 1814 (7), d'une fièvre putride, laissant deux enfants en bas-âge, issus du mariage qu'il avait contracté à Mâcon, le 25 janvier 1812, avec Pierrette-Julie Gauthier.

Kitz

Georges-Frédéric, dit François, Kitz, naquit à Sokraw, en Pologne, le 9 août 1776. Il servit d'abord dans l'armée prussienne de 1801 à 1807, puis entre au service de la France dans la Légion Polacco-Italienne, en qualité de chirurgien-major, au 1er régiment de la Vistule le 15 juin 1807, passa en Espagne 1807-1813 et reçut au siège de Saragosse une blessure qui entraîna la perte de l'usage de la jambe droite (8).

Par décret du 31 mars 1812, Napoléon lui fit don d'une rente de cinq cents francs sur l'octroi du Rhin et le créa Chevalier de l'Empire. Ses lettres patentes, données

(1) « L'ancien Conseil de santé avait été supprimé par la loi du « 4 ventôse an IV. Le Directoire l'avait remplacé par des officiers de « santé qui prirent le titre d'inspecteurs généraux du service de santé « (Arrêté du 5 germinal an VII). Les inspecteurs généraux étaient à « ce moment Coste et Biron pour la médecine, Villars et Heurteloup « pour la chirurgie, Bayen et Parmentier pour la pharmacie; le secré- « taire était Vergez. » Triaire : DOMINIQUE LARREY, etc., p. 118, note 2, pp. 352 et 40.

(2) Archives nationales : CC., volume 250, f° 123.

(3) Qui est : DE GUEULES A L'ÉPÉE EN BARRE, LA POINTE BASSE, D'ARGENT. Cet écusson est un des plus compliqués parmi ceux cependant si compliqués que donna la chancellerie de Napoléon, cherchant ainsi à distinguer la nouvelle noblesse de l'ancienne. Les armes d'Heurteloup sont, en partie, des armes parlantes.

(4) Triaire : DOMINIQUE LARREY, etc., p. 600.

(5 Qui est : UNE ÉTOILE A DOUZE RAIS D'OR.

(6) Archives nationales : CC., VOLUME 254, f° 150.

(7) Archives du Ministère de la Guerre. Delorme dans l'introduction de son Traité de chirurgie militaire, p. 185, le fait mourir à Anvers en 1807 !

(8) Archives du Ministère de la Guerre.

au palais de Saint-Cloud et signées : Marie-Louise, régente, ne furent expédiées que le 9 octobre 1813.

Kitz portait :

Tiercé en pal d'azur, de gueules et d'argent ; l'azur à la massue d'or accolée d'un serpent d'argent, le gueules au signe des chevaliers non légionnaires (1), *l'argent à une jambe vêtue d'azur, le pied chaussé d'un soulier à talon exhaussé de sable, mouvante du flanc senestre et soutenue de sinople* (2).

Il se retira à Sedan en attendant sa pension de retraite qui fut liquidée le 1er juin 1814, et épousa dans cette ville, le 27 juillet 1814, Geneviève Delsol, veuve de Thomas Gillet, dont il eut un fils (3). Il fut naturalisé Français par lettres patentes de Louis XVIII, données à Paris le 31 janvier 1815 (4).



J. N. Hallé
(Lithographie de Delpech).

Lallemand

François-Antoine Lallemand naquit à Lixheim (Meurthe), le 10 mai 1743 de « Pierre Lallemand, avocat au Parlement de Lorraine et procureur du roi au baillage de Lixheim, et d'Anne-Marguerite Knœffler » (5).

Docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg, il fut sucessivement médecin surnuméraire de l'hôpital militaire de Nancy, agrégé au Collège de Médecine de Rouen, membre de la Société royale de médecine de Paris, directeur du Jardin des plantes de Nancy, puis président du Collège royal de médecine de cette ville et député de l'association pour la rédaction du cahier des doléances en 1789. Organisateur et président de la Société de Santé en l'an IV, membre titulaire de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy en 1804, président en 1812.



Il fut élu à Nancy le 21 décembre 1792, élu de nouveau le 3 octobre 1795, et enfin élu président de l'administration municipale le 15 janvier 1798. Alors commence pour lui une longue carrière administrative, car il resta Maire de Nancy jusqu'au 10 juin 1815 (avec interruption du 10 février 1814 au retour de Napoléon).

Proclamé Maire honoraire par le Conseil municipal, Lallemand mourut, sans alliance, à Nancy, le 9 sept. 1817.

Le 14 janvier 1814, il arriva une mésaventure à notre personnage ; alors que le Conseil municipal, qu'il présidait, délibérait pour se procurer une somme de quinze mille francs, réquisitionnée par ordre du maréchal Victor, le général de Grouchy, commandant en chef de la cavalerie de la Grande-Armée entre dans la salle des séances et fait sommation au Maire de lui remettre ladite somme dans un délai d'un quart d'heure, sous peine d'être emmené comme otage. Les quinze mille francs n'ayant pu être réunis à temps, « Monsieur le Maire et ses deux adjoints ont été saisis par la force armée, dans l'Hôtel de Ville même, et entraînés sur la route de Toul, entre une et deux heures de l'après-midi » (6).

Grâce à une souscription spontanée, la somme fut réunie et deux personnes partirent en poste pour la remettre au général qui consentit à délivrer les otages.

Membre de la Légion d'honneur, Lallemand fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1813, données au palais de Saint-Cloud et signées de la régente Marie-Louise.

Il reçut pour règlement d'armoiries : *De gueules, au serpent vivré en pal, d'argent, surmonté de deux étoiles d'or. Franc-quartier* des barons maires, *à la filière d'argent brochant au neuvième de l'écu.*

Dr L. DE RIBIER.

(1) Qui est : UN ANNELET D'ARGENT.

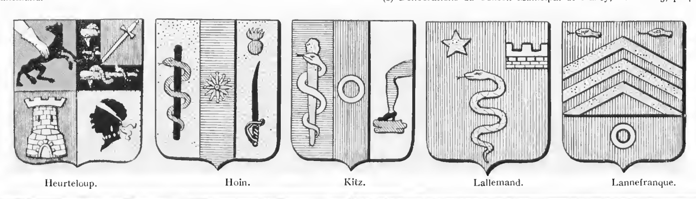
(2) Archives Nationales : CC., VOLUME 254, fe 190.

(3) Geneviève Delsol, avait alors huit enfants vivants de son premier mariage.

(4) Archives du Ministère de la Guerre.

(5) Paul Denis : « Les Municipalités de Nancy » (1790-1910) pp. 138 et suivantes. Nancy, Crépin-Leblong, imp. 1910. Excellent ouvrage qui nous a fourni presque tous les éléments de la biographie du baron Lallemand.

(6) Délibérations du Conseil Municipal de Nancy, VOLUME 23, p. 40.



Heurteloup. Hoin. Kitz. Lallemand. Lannefranque.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 7 | Le Numéro : 1 fr. | 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

J.-J. ROUSSEAU
BOTANISTE

Il y aura cent cinquante ans le 2 juillet que Rousseau est mort. Le centième anniversaire de cette mort fut célébré solennellement en 1878. L'Ecole de Médecine, se souvenant du botaniste Jean-Jacques, s'associa à cette manifestation. Les étudiants en médecine se rendirent en pèlerinage à Ermenonville, conduit par le Pr Baillon qu'accompagnaient les agrégés Bergeron et de Lanessan. Une couronne de fleurs des champs fut déposée sur le tombeau de Rousseau et des discours furent prononcés.

Bergeron fit revivre Jean-Jacques et retraça le tableau de ses dernières journées.

Abordant le côté politique, de Lannessan évoqua surtout le *Contrat social.*

Puis le Pr Baillon rendit à Rousseau la gloire qui lui revient comme botaniste et montra l'homme de la nature, l'ami des petits se consolant par la science de l'injustice des grands.

« Vous vous rappelez, Messieurs, dit-il, l'œuvre d'un autre grand génie (ils abondent dans cet inépuisable pays de France), où se voit un tombeau semblable à celui-ci. Le passant lit sur la pierre : « Et moi aussi je fus berger en Arcadie. » Sur la tombe où repose l'homme de la nature et de la vérité, on pourrait écrire : « Et moi aussi je fus botaniste ». Seulement, si l'Arcadien s'honore d'avoir été pasteur, ici c'est notre science qui se trouve honorée de compter parmi les siens un homme quatre fois plus grand d'ailleurs, comme penseur, comme écrivain, comme politique et comme philosophe.


J.-J. Rousseau,
d'après Quentin de La Tour.

Rousseau fut aussi un grand contemplateur. Il se révèle dès l'enfance comme un amant passionné des choses de la nature. Ses admirables paysages de la *Nouvelle Héloïse* auraient-ils cette vivante et saisissante vérité, si le crayon d'un grand artiste n'avait tracé les contours des bois, des eaux et des rochers où le poète se figure qu'il eût pu aimer, qu'il eût pu souffrir. Il y a déjà deux histoires d'arbres dans les premières années de Rousseau. Vous vous les rappellerez avec un sourire. L'une est celle de ce noyer et de ce saule de la terrasse de Bossey où Jean-Jacques enfant se confirme dans l'idée très naturelle qu'il était plus beau de planter un arbre sur une terrasse qu'un drapeau sur la brèche ; et l'autre qu'on oublie moins, a trait aux cerisiers de Thoune et à leurs fruits lancés à ces jeunes filles dont Rousseau adolescent se dit : « Que mes lèvres ne sont-elles des cerises ; comme je les leur jetterais d'aussi bon cœur ! »

Il est une plante que Rousseau a rendue plus populaire : « Ah ! voilà la pervenche », s'écrie-t-il en ses dernières et tristes années, à la fois riant et pleurant. La pervenche qui le ramène au début de la route aride et épineuse, aux Charmettes, à la jeunesse, aux illusions des jours de tendresse, aux épanchements de madame de Warens ! Après cent ans et alors que sur cette pierre vous versez à mains pleines les lis et les mille fleurs du désert, nous offrons pieusement aux mânes de Rousseau cette modeste couronne de pervenches, la fleur privilégiée, la fleur du souvenir.

Rousseau aima donc les plantes parce qu'il aimait la nature. Et quand il connut assez la botanique pour en goûter les douceurs, il entreprit de la faire connaître aux autres. Il avait alors près de 60 ans. Il se fit vulgarisateur d'une science qui l'avait tant charmé et qui l'avait partout suivi comme amie et comme consolatrice ; il publia ses *Essais élémentaires sur la Botanique* et ses *Lettres sur la Botanique* avec les *Fragments d'un Dictionnaire,* dont pendant un demi-siècle se multiplièrent les éditions et les imitations, les contrefaçons aussi, et les traductions dans la plupart des langues de l'Europe, même en russe, et à quelle époque encore ! on n'était alors qu'en 1810.

Rousseau se fit donc l'éducateur de notre pays ; on a même été jusqu'à dire que c'est lui « en personne qui a donné à la France sa première leçon de botanique ». Cela n'est pas parfaitement exact. Un siècle plus tôt, Tournefort avait enseigné la botanique à la France, mais d'une autre façon. Sous sa conduite, la Cour s'en allait aux portes même des Tuileries, chercher au Cours-la-Reine et aux Champs-Elysées quelques-unes des plantes que vous venez de récolter au pied du tombeau de Rousseau. La cour donnait le ton à la ville, et toute la France suivait. Jean-Jacques ne pouvait pas courir la même voie. Il était mal vu des grands. On sentait instinctivement en lui un de ces précurseurs, inconscients peut-être, du renversement des trônes, qui, comme parle le grand Corneille :

...Etale à son tour des revers équitables
Par qui les grands sont confondus ;
Et les glaives qu'il tient pendus
Sur les plus fortunés coupables
Sont d'autant plus inévitables,
Que leurs coups sont moins attendus!

Les grands et beaucoup d'autres ennemis de Rousseau expliquèrent à leur façon ses efforts pour répandre le goût des plantes. Ce « sauvage » qui, dans un jour de paradoxe, avait foulé aux pieds la civilisation ; ce coupable « passé maître dans l'art de brûler les âmes » se

repentait aujourd'hui et réparait le mal qu'il avait fait à la jeunesse en lui inspirant le goût des doux et purs trésors de la nature. Pris lui-même de vertige sur les hauteurs où il avait allumé l'incendie, il aspirait aux fraîches vallées où règnent la paix et l'oubli. Il fut donc permis de lire et de laisser feuilleter par les innocentes mains les *Lettres sur la Botanique* où sont révélés les mystères de la vie végétale. Ce sont les Liliacées d'abord, avec leur enveloppe colorée, leurs étamines et la colonne centrale qui est le pistil ; puis les Crucifères, avec leur double rangée de quatre folioles, leurs six étamines dont deux sont plus courtes que les quatre autres, Rousseau en donne la raison, et leur fruit qui est une silique ou une silicule ; les Papilionacées, dont l'étendard et la nacelle ont une fonction toute particulière et dont les étamines et les pétales protègent le jeune fruit des injures du dehors ; les plantes dont la corolle imite le masque de certains animaux ou bien est partagée en deux lèvres inégales, les Labiées ; les Ombellifères, dont les fleurs sont réunies en une sorte de parasol à deux ordres pareils et successifs de rayons, et dont le fruit est double ; Rousseau n'en dénombre pas tous les éléments « pour ne pas trop faire le méchant » ; les Composées, comme les marguerites, dont chaque prétendue fleur si petite et si mignonne est réellement formée de deux ou trois cents autres fleurs toutes parfaites et rapprochées dans une enceinte commune qui peut se fermer, se rouvrir et se renverser comme il arrive dans le progrès de la fructification, sans y causer de déchirures ; les arbres fruitiers, que l'homme a dénaturés pour ses besoins, trop porté ensuite à croire que, quand dans les œuvres de ses mains il croit étudier la nature, il se trompe ; les herbiers enfin, au sujet desquels Rousseau ne dédaigne pas de donner les plus humbles et les plus minutieux détails de préparation, de récolte et de conservation.



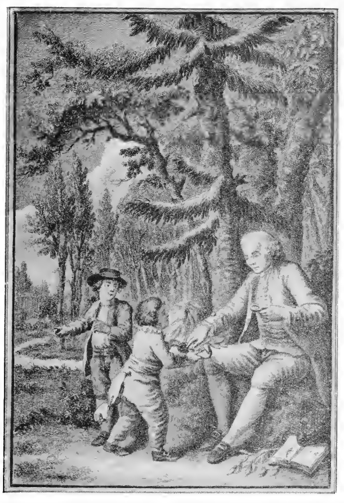
Maison où est mort J.-J. Rousseau à Ermenonville.
(Dessin de Paris)

On voit que la botanique de Jean-Jacques n'est pas une grande dame orgueilleuse et fière, qui méprise la petite science, comme diraient de nos jours quelques-uns. Elle est simple et claire ; exacte sans pédanterie, et pour tout dire en un mot, elle est vraiment française. Ses deux plus grands mérites sont la netteté et la sincérité. Rousseau veut que, sans croire aveuglément la parole de celui qui enseigne, on observe la nature et qu'on vérifie sur place chacune des descriptions qu'il donne. Il repousse hautement les reproches qu'adressent encore à la *Botanique* tant de gens qui ne la connaissent point et qui disent volontiers d'elle : *Sunt verba et voces.* Ecoutez sa réponse : « On prétend que la botanique n'est qu'une science de mots, qui n'exerce que la mémoire et n'apprend qu'à nommer les plantes. Pour moi, je ne connais point d'étude raisonnable qui ne soit qu'une science de mots ; et auquel des deux, je vous prie, accorderai-je le nom de botaniste, de celui qui sait cracher un nom ou une phrase à l'aspect d'une plante, sans rien connaître à sa structure, ou de celui qui, connaissant très bien cette structure, ignore néanmoins le nom très arbitraire qu'on donne à cette plante en tel ou tel pays ? Si nous ne donnons à nos enfants qu'une occupation amusante, nous manquons la meilleure moitié de notre but qui est, en les amusant, d'exercer leur intelligence et de les accoutumer à l'attention. Avant de leur apprendre à nommer ce qu'ils voient, commençons par leur apprendre à le voir. Cette science, oubliée dans toutes les éducations, doit faire la plus importante partie de la leur. Je ne le redirai jamais assez ; apprenez-leur à ne jamais se payer de mots, à croire ne rien savoir de ce qui n'est entré que dans leur mémoire »

C'est surtout au point de vue de l'éducation que Rousseau envisage la botanique comme utilitaire. Il revient maintes fois dans l'*Emile*. A la femme distinguée pour laquelle il composa les *Lettres sur la botanique,* il écrit : « Votre idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille et de l'exercer à l'attention sur des objets agréables et variés comme les plantes, me paraît excellente », et c'est de lui qu'est aussi cette maxime : « A tout âge l'étude émousse le goût des amusements frivoles, prévient le tumulte des passions et porte à l'âme une nourriture qui lui profite en la remplissant du plus digne objet de ses contemplations ». L'étude des plantes ne peut, par ses applications, que contribuer au bonheur de l'homme ; et c'est aussi là ce qui touche Rousseau, car il est certainement de la famille de cet humoriste qui a écrit que celui qui fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en venait qu'un seul, a plus fait pour l'humanité que le conquérant qui a gagné vingt batailles. L'homme de la nature est ici, comme toujours, humain et très-humain. Rien des faiblesses de l'homme ne lui est étranger, et il eût pu être le père de la devise : *Nil humani a me alienum puto.*

Mais il est humain surtout dans le sens fraternel du mot. N'envisageant sans doute qu'à travers un lointain nuage les horreurs des révolutions, ce n'est pas lui, qui, inscrivant sur un drapeau le nom sublime de Fraternité, eût voulu que le lendemain il fût criblé de balles homicides. C'est au plus profond de vos âmes, messieurs, que Rousseau eût voulu graver ce mot, et c'est en vous soumettant à son inspiration que vous rendrez à sa mémoire le plus légitime et le plus sincère des hommages.

La botanique a rendu à Rousseau, et au centuple, ce qu'il avait fait pour elle. A Ermenonville, comme à l'île Saint-Pierre, il pouvait dire d'elle : « La botanique,



Jean-Jacques Rousseau herborisant. (Gravure de Berthet)

telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençait à devenir passion pour moi, était précisément une étude propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui du désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement, çà et là, tantôt une fleur, tantôt un rameau, brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses et toujours avec le même intérêt, parce que je les oubliais toujours, était de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment. Quelque élégante, quelque admirable, quelque diverse que soit la structure des végétaux, elle ne frappe pas assez un œil ignorant pour l'intéresser. Cette constante analogie, et pourtant cette variété prodigieuse qui règne dans leur organisation, ne transporte que ceux qui ont déjà quelque idée du système végétal. Les autres n'ont, à l'aspect de tous ces trésors de la nature qu'une admiration stupide et monotone.

Ils ne voient rien en détail parce qu'ils ne savent pas même ce qu'il faut regarder ; ils ne voient pas non plus l'ensemble ; parce qu'ils n'ont aucune idée de cette chaîne de rapports et de combinaisons qui accable de ses merveilles l'esprit de l'observateur. L'étude des plantes consola Jean-Jacques du commerce des hommes ; elle lui donna la paix et l'indépendance. Quand ce grand désillusionné vint ici, dans l'été de 1778, chercher l'oubli et la solitude, il put reporter sur les fleurs cet amour de l'humanité dont il se croyait si mal payé. Il fit sa promenade de chaque jour dans les sites enchantés que vous venez de parcourir, se reposant dans les ombrages du désert et dans la grotte où vous étiez assis tout à l'heure, vivant avec les plantes qui avaient charmé ses bons et ses mauvais jours, murmurant peut-être les paroles qu'inspirèrent à un autre malheureux de son temps les mêmes souffrances et le même pressentiment d'une fin prochaine, faisant ses adieux aux champs qu'il aimait, au riant exil des bois et souhaitant que bientôt un ami lui fermât les yeux. Un jour même, le 2 juillet, celui de sa dernière promenade avec le jeune héritier de ce domaine où il avait reçu l'hospitalité, une légende, vivante encore dans ces campagnes, veut que les plantes lui aient fourni le moyen de sortir de ce monde, en discourant froidement et sans peur, comme fit Socrate, du vrai, du juste et de l'éternellement beau. Si c'est une herbe cueillie au désert qui fit rentrer dans le grand tout auquel elle aspirait, cette âme païenne égarée dans le XVIIIe siècle, la science qui fut sa consolatrice, lui fut donc aussi une libératrice en ce jour ».

Cette manifestation amena quelques désagréments à ses organisateurs. Puisque le souvenir en est éteint, il nous a semblé qu'on pouvait célébrer Rousseau botaniste en reproduisant un discours du grand botaniste que fut Baillon.



J.-J. Rousseau aux Charmettes Gravure de Chasselat.

La Mythologie Asiatique

Jusqu'à nos jours les dieux de l'immense Asie sont restés presque inconnus de l'Européen cultivé. Ils se confondaient dans une sorte d'Olympe baroque et falot. Voici qu'aujourd'hui ces dieux se rapprochent de nous. Vus de plus près, ils cessent d'être monstrueux ou inertes. On veut apprendre leur légende, reconnaître leurs attributs, suivre leur avatars.

Une telle curiosité n'est pas une mode passagère :

« Elle se rattache, dit le Dr Paul-Louis Couchoud, dans une préface qu'il vient d'écrire pour la *Mythologie asiatique,* à un grand courant spirituel, le plus profond et le plus fort qui ait atteint l'Occident depuis la Renaissance.



Cliché Librairie de France

Kouan-yin, Donneuse d'enfants. (Bronze, musée Guimet)

C'est la déesse donnant des enfants et protégeant les femmes

Au XVIe siècle, l'Europe retrouva tout d'un coup les dieux antiques. Jupiter et Junon, Apollon et Diane, Mars et Vénus, les Satyres et les Muses ne furent plus d'affreux démons. Ils habitèrent l'imagination des poètes et les palais des princes. Ils entraînèrent avec eux un monde dansant d'idées, de fantaisies et de formes. Ce fut comme une croissance brusque de l'esprit. A l'homme s'ajoutait à vif tout un passé humain qu'on aurait cru aboli. Trois siècles n'épuisèrent pas ce prodigieux enrichissement.

Aujourd'hui, un autre enrichissement commence, plus prodigieux encore. L'homme d'occident a un nouvel héritage à recueillir, ou plutôt à partager, plus vaste que celui du monde antique, moins accessible, plus étrange, non pas enfoui dans le passé, mais lointain dans l'espace, murissant à l'infini sous le premier coup de soleil. C'est le domaine spirituel de la vieille Asie, vénérable mère des peuples ».

Pour pénétrer cette civilisation lointaine, pour connaître la pensée, le rêve et l'expérience d'une moitié de l'humanité, la mythologie est par quoi il faut commencer. Et dans ce domaine le champ d'étude est infini, « car, dit P.-L. Couchoud, dans l'immense Asie, il y a de grandes provinces religieuses.

La Perse est celle qui nous est la moins étrangère. Deux fois les dieux perses ont failli conquérir l'Occident. Ils furent arrêtés à Salamine. Huit siècles plus tard le dieu Mithra s'insinua dans le monde romain...

...Terre des pensées éternelles, l'Inde est dans l'Univers la contrée la plus religieuse. Quelques pays ont une précellence éclatante : la Chine dans la porcelaine, le Japon dans le dessin, l'Inde dans la religion. La porcelaine se fait partout, la Chine seule en a fait une sorte de grand-œuvre. On dessine partout ; au Japon seulement on est « fou de dessin ». De même l'homme est partout religieux. Dans l'Inde seulement il est allé jusqu'au bout de sa faculté religieuse.

L'Inde a poussé à l'absolu les deux types opposés de religions, la dynamique et l'ascétique, les religions qui exaltent la puissance de l'homme et celles qui sont fondées sur le renoncement, les *religions de maîtres* et les *religions d'esclaves,* pour parler comme Nietzsche. Le culte de Siva est le plus vigoureux, le plus jubilant, le plus effréné, le plus impitoyable des paganismes. Et le bouddhisme est, avant le christianisme, un christianisme conséquent qui poursuit le détachement jusqu'au dernier atome de l'âme. Auprès de ces formes pures, les autres religions du monde ont quelque chose de mitigé et de bâtard.

Après s'être enivrée et exténuée de bouddhisme, l'Inde violemment est revenue à Siva, achevant le cycle entier des métamorphoses religieuses. Quand on voit à Ellora, taillés successivement dans la même falaise de roc, les monastères bouddhiques où les moines ont accompli les prodiges de l'abnégation, et le Paradis monolithe de Siva, hymne éternel à la Danse, au Carnage, à la Virilité, on embrasse d'un coup d'œil l'histoire religieuse de l'Inde, résumé de celle de l'humanité.

L'Asie entière a reçu de l'Inde son éducation religieuse. Le bouddhisme dont l'Inde s'est dégoûtée, a poursuivi tout autour d'elle son destin.

C'est dans le lamaïsme surtout, au Tibet, qu'il a fleuri en légendes et fixé son iconographie. C'est en Indochine, à Java, en Chine, au Japon, qu'il a trouvé son expression artistique la plus développée et la plus belle.

Il est le grand ordonnateur des arts asiatiques. Et aux âmes il a donné cette simplicité et cette délicatesse et cette résonnance qui de l'Asie entière font un même paysage du cœur.

L'honnête Chine offre l'exemple d'une vivace religion populaire dans laquelle bouddhisme, taoïsme, confucianisme se sont finalement fondus. Le christianisme s'y serait fondu de même si, au temps de l'empereur Kang Hsi, les Jésuites avaient réussi à l'installer.

Nulle part mieux que dans cette innombrable ruche, placée au centre de l'humanité, ne s'observent les élé-

mentaires besoins religieux du peuple, les façons simples et efficaces dont il les satisfait.

Le Japon, musée de l'Asie, a tiré et raffiné tout ce qu'a produit d'exquis la méditation de la Chine et de l'Inde. Et, pour sa part, il conserve forte, intacte, vivante, une religion préhistorique.

Avec ses légendes néolithiques, son rituel du temps de fées, le shintoisme est un exemplaire unique à cette dimension, d'une religion poursuivant sa carrière depuis les origines de l'humanité.

Quant au bouddhisme japonais, c'est, je crois bien, la fleur la plus exquise de la religion sur la terre ».

Mais jusqu'ici il n'existait aucun livre d'ensemble pour étudier cette mythologie. La *Librairie de France* a songé à combler cette lacune. Sous la direction du Conservateur du Musée Guimet, elle a groupé des collaborateurs



Cliché Librairie de France.

Çiva sous l'aspect du linga.

En même temps qu'il est le dieu destructeur, Çiva est aussi le dieu de la fécondité. On l'adorait alors sous la forme du LINGA.

De même que le long du chemin de l'antiquité grecque et romaine, l'on pouvait voir des images de Priape à tout bout de champ; c'est un peu partout, dans l'Inde actuelle, que l'on peut rencontrer ces petites bornes cylindriques plus ou moins ornementées que sont les LINGAS.

Au Japon, le culte phallique est extrêmement ancien; mais il fut, dès le X[e] siècle, mis au second plan dans le SHINTO officiel. Aujourd'hui, les autorités ont donné ordre de transporter les emblèmes de ce culte dans des endroits peu fréquentés, pour éviter de choquer les gens. Mais, dans la croyance populaire, ce culte s'est conservé et on trouve encore des temples consacrés à cette divinité. (D'après la MYTHOLOGIE ASIATIQUE).



Cliché Librairie de France.

Çiva.

qui ont écrit la *Mytholcgie Asiatique* (1). En lisant ce livre colligé patiemment et que commente lumineusement l'iconographie, on y sentira venir jusqu'à soi, comme le dit P.-L. Couchoud, un peu du prestige terrible du Mahadèva ou de la mystique grâce de Notre-Seigneur le Bouddha.

Et le médecin y trouvera de curieux détails sur la façon dont les Asiatiques comprennent la maladie. C'est ainsi qu'en Chine, les *tao-che* (religieux) ont un ministère des Epidémies composé de cinq Dieux qui président aux épidémies des cinq points cardinaux et des quatre saisons. Mais ce sont des divinités qui ne sont guère l'objet d'un culte que de la part des sorciers taoïstes, et ceux-ci leur donnent des noms et des titres divers suivant les régions et l'école à laquelle ils appartiennent. Il en est de même du ministère de la Médecine et de celui de l'Expulsion des Maléfices, dont les membres ne sont guère connus que des médecins et des exorcistes.

Dans le peuple, la divinité de la Petite Vérole, *Teou-chen*, est une des plus craintes. On dit qu'elle est particulièrement chargée de punir l'infanticide, fréquent dans certaines provinces où on noie beaucoup de petites filles à leur naissance, et qu'elle empêche les coupables d'avoir une postérité. On trouve souvent son image dans de petites chapelles élevées à des carrefours en pleine campagne, et aussi dans un grand nombre de temples. Dans

(1) Mythologie asiatique illustrée. 1 vol in-4°, raisin, 400 p. sur vélin Navarre, 600 ill. 160 hors-texte en noir et en couleurs; tirage à 1.800 ex. Reliure amateur : prix 280 fr. Librairie de France, 110, Boulevard Saint-Germain, Paris.



Cliché Librairie de France.

Les Trois Etoiles du Bonheur (Bois doré, XVIII[e] siècle. Musée Guimet).

A gauche, le dieu de la Longévité, avec son énorme crâne chauve qui s'élève avec des bosses proéminentes très au-dessus de la figure; il est généralement debout, appuyé d'une main sur le bâton noueux des Immortels, et tenant de l'autre une pêche, fruit qui donne l'immortalité. C'est le dieu qui décide de la date de la mort de chaque homme.

certaines régions, c'est une déesse, et elle est rangée parmi les suivantes de la Princesse des Nuages-Bigarrés, avec son fils le dieu de la Petite-Vérole Noire, *Pauchen,* à côté des deux déesses de la Rougeole, *Cha-Chen* et *Tchen-Chen :* dans d'autres temples, c'est une divinité masculine. Dans l'un et l'autre cas, ses images et ses statues sont caractérisées par une éruption de pustules sur la figure. Il y a aussi la déesse de la Peste, le dieu de l'Asthme et le généralissime des Cinq-Dynasties, un dieu des furoncles qui paraît être particulier au Fou-Kien, etc. Tous ces dieux et déesses sont implorés tant pour protéger des maladies qu'ils donnent que pour en guérir, mais on ne s'adresse guère à eux que pour des cas isolés ou peu graves, ou encore par anticipation, à la suite d'une consultation de médium ou de sorcier qui a conseillé d'aller leur faire quelque offrande.

Lors d'épidémies, on célèbre à nouveau les fêtes du jour de l'An, quelle que soit l'époque de l'année où l'on se trouve : les esprits induits en erreur croiront que l'année est finie, qu'une année nouvelle a commencé, et que le temps fixé pour la durée de la maladie est passé ; en sorte qu'elle cessera bientôt.

En même temps, on se rend en foule dans les grands temples ; la population fait une collecte pour offrir une fête au dieu. Si rien de tout cela ne réussit, on fait une procession.

Figures Médicales du Passé

Chaussier

(1746-1828)

Puisque le centième anniversaire de la mort de Chaussier tombe en ce mois de juin, rappelons la vie du médecin dijonnais dont le nom ne survit guère dans la mémoire des hommes que par le prix de 10.500 francs distribué tous les quatre ans par l'Académie des sciences.

Chaussier naquit le 2 juillet 1746 à Dijon. Il était le fils d'un maître vitrier. Après avoir suivi les services de l'hôpital de Dijon, il vint à Paris continuer ses études, avec une pension de 30 francs par mois, dit Pariset.

Reçu maître en chirurgie en 1768, il se fixa dans sa ville natale où il ouvrit un cours d'anatomie et fut successivement nommé médecin des prisons, médecin de l'hôpital et expert auprès des tribunaux. En 1780, les Etats de Bourgogne le nommèrent professeur d'anatomie. Désigné comme deuxième professeur de chimie en 1786, Chaussier lut en 1789, à l'Académie de Dijon, dont il était devenu membre, un mémoire « Sur un point important de la jurisprudence criminelle », où il démontrait déjà, dit P. Busquet, que l'intervention du médecin est rigoureusement nécessaire pour éclairer la justice et que les juges doivent s'en inspirer pour porter un jugement irréprochable.

Cliché des Biographies Médicales, publiées par le Dr P. Busquet.

En 1794, lorsque la Convention décida la réorganisation des Ecoles de Santé, Fourcroy, conseillé par Prieur, de la Côte-d'Or qui dirigeait au Comité du Salut public l'enseignement des sciences et des arts, fit appeler auprès de lui Chaussier. Celui-ci, dans un rapport lu à la Convention le 7 frimaire, an III, proposa la création à Paris, d'une seule école, dite « Ecole Centrale de Santé ». Le rapport, quelque peu modifié dans le sens décentralisateur, fut adopté le 14 frimaire, an III.

Chaussier retourna à Dijon, mais il fut immédiatement rappelé à Paris et nommé professeur d'anatomie et de physiologie dans cette même école qu'il venait, en quelque sorte de fonder.

« L'influence de Chaussier, sur les idées physiologiques qui régnaient à son époque, fut considérable, dit P. Busquet. Au moment où il devint titulaire de sa chaire à Paris, une doctrine physico-chimique commençait à prendre pied dans le domaine médical, succédant aux théories mécaniques et au Gallenisme qu'elles avaient ébranlées. Appuyé sur la faveur d'un public séduit par le retentissement des découvertes récentes en chimie,

elle menaçait de noyer dans le chaos des hypothèses chimiques, les connaissances médicales actuelles. Chaussier lutta contre cette doctrine ; il proclama l'indépendance des lois de la vie et déclara que le vitalisme était la base de toutes les études de physiologie. Ces vues triomphèrent et furent confirmées par ses amis et contemporains : Hallé, Corvisart et Pinel ».

Dans les années suivantes, Chaussier fut successivement nommé médecin de l'Ecole polytechnique, médecin en chef de l'hospice de la maternité et président des jurys médicaux pour la circonscription de la Faculté de Paris. En 1815, après la chute de l'Empire, il fut remplacé dans ses fonctions à l'Ecole polytechnique, mais il garda la chaire d'anatomie et de physiologie.

Quand, en 1822, se produisit le petit coup d'Etat tenté par la Restauration contre la Faculté, Chaussier fut révoqué et nommé professeur honoraire ; cette mesure le remplit de chagrin et, presque aussitôt, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie.


Tombe de Chaussier
au Cimetière de l'Est.

Il se remit cependant et fut quelque temps après, en 1823, admis à l'Académie des Sciences en remplacement de Hallé.

Tout, dit Reveillé-Parise, faisait de Chaussier un homme à part. « Sa taille élevée, un peu courbée, ses yeux ronds, clairs, vifs, où brillaient à la fois l'expression de la bonté, l'étincelle de l'esprit, le trait de la malice, sa physionomie brune et animée, sa manière de parler un peu embarrassée, quoique toujours forte et précise, annonçaient l'homme instruit, sagace, franc et ouvert, marchant dans la vie le front haut, la démarche assurée, mais qui ne veut point dévier du sentier que lui-même s'est tracé. Il n'y avait pas jusqu'à la forme un peu bizarre de ses vêtements, son habit largement carré, où l'on ne voyait jamais de boutons par derrière, comme très inutiles, sa petite perruque ronde et rousse, portant les signes d'un long et rigoureux service, sa longue et modeste canne, qui n'indiquât qu'il voulait vivre comme il l'entendait, ne prenant souci de la mode et de ses graves futilités ».

Chaussier mourut le 19 juin 1828, laissant deux fils. L'un fit du théâtre en collaboration avec Martainville, Villiers, Bizet, etc. L'autre fut médecin et mourut à Paris le 20 juillet 1866.

C'est à lui que l'Académie des sciences est redevable du prix de 10.000 francs qu'elle attribue tous les quatre ans au meilleur travail soit sur la médecine légale, soit sur la médecine pratique.

Ce prix fut décerné pour la première fois en 1871. Il a eu quelques titulaires illustres : Legrand du Saulle, Jaccoud, Brouardel, Lancereaux, Charrin, Alfred Fournier, Alexandre Lacassagne, Imbert, etc.

Reconnaissantes, les générations ont laissé tomber en ruines le monument qui avait été élevé en 1828 au cimetièretière du Père-Lachaise, à la mémoire de Chaussier.

TERMINOLOGIE ACTUELLE (d'après Landouzy et Jayle) :

Aréole de Chaussier : Bourrelet inflammatoire, chaud et rouge, limitant l'eschare caractéristique du charbon bactéridien, sur la limite interne duquel se développent des vésicules, en cercles concentriques, disposées sur un ou deux rangs.

Signe de Chaussier : Vive douleur épigastrique, prodrome de l'éclampsie.

Tube de Chaussier : Tube laryngien, métallique de 18 à 20 centimètres de long, servant à l'insufflation des poumons en cas d'asphyxie. Il a la forme d'une sonde d'homme, aplatie latéralement à son extrémité, et munie d'une éponge.

PRINCIPAUX TRAVAUX DE CHAUSSIER : Tables synoptiques : 1° Plan général des divisions et subdivisions principales d'un cours d'anatomie. Ibid. 3e éd. sous ce titre : Plan et division d'un cours de zoonomie ; 2° des solides organiques ; 3° des humeurs ou fluides animaux ; 4° de la force vitale ; 5° du squelette ; 6° des membres ; 7° des artères ; 8° des veines ; 9° des lymphatiques ; 10° des nerfs ; 11° du nerf trisplanchnique ; 12° des viscères ; 13° des fonctions en général ; 14° de la digestion ; 15° phénomènes cadavériques ; 16° de l'ouverture des cadavres ; 17° mesures relatives à l'étude et à la pratique des accouchements ; 18° accouchements ; 19° séméiotique générale, 1re part., de la santé ; 20° deuxième partie, de la maladie ; 21° des méthodes nosologiques ; 22° des blessures ; 23° de la névragie ; 24° des hernies, suivant la nomenclature anatomique ; 25° de la lithotomie et de la lithomylie. Paris, 1799-1826. — Médecine légale, ou considérations médico-légales sur l'infanticide ; sur la manière de procéder à l'ouverture des cadavres, spécialement dans les cas de visites judiciaires ; sur les érosions et perforations spontanées de l'estomac, sur l'ecchymose, la sugillation, la contusion, meurtrissure, 1809, in-8. — Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture. Paris, 1820. In-4. pl.

Cf. Pariset : Eloge de Chaussier, in : Histoire des membres de l'Académie royale de médecine, édition par Dubois (d'Amiens), 2 vol in-12, 1850, t. II, pp 44-102. — Montanier : Chaussier, in Dictionnaire Dechambre. — P. Busquet : Chaussier : Les Biographies médicales mars 1927.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 8 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

RETIF DE LA BRETONNE
ET LA MÉDECINE

« Avez-vous jamais eu entre les mains le livre bizarre de Retif, *le Cœur humain dévoilé*, ou en auriez-vous entendu parler ? Je viens de lire ce qui en a été publié; et, en dépit de tout ce qu'il y a là de choses choquantes, j'y ai pris grand plaisir. Car il ne m'était encore jamais arrivé de me trouver en présence d'un tempérament aussi sensuel et il n'est pas possible de ne pas prendre intérêt à la profusion variée des personnages, surtout féminins, que l'on rencontre chemin faisant, à la vie et au réalisme des descriptions, à la peinture saisissante des mœurs, et au tableau qu'il trace du caractère français chez une certaine classe du peuple. Les livres de ce genre ne laissent pas d'avoir un prix inestimable ».

Cette longue citation, extraite d'une lettre de Schiller à Gœthe (1) était nécessaire pour répondre par avance à ceux qui, comme Brunetière, classent parmi les amateurs de gravures spéciales les lecteurs de la *Paysanne pervertie* ou de *Monsieur Nicolas*. Mais, s'il est encore des austères du genre Brunetière, il s'est trouvé des esprits non moins éminents : Beaumarchais, Mirabeau, Mercier, Bernardin de Saint-Pierre, Gœthe, Humboldt, Balzac, Victor Hugo (2), Gérard de Nerval, Monselet, Taine, Assezat, J. Grand-Carteret, Vallery-Radot, Paul Bourget, Emile Henriot, qui ont reconnu la valeur de l'œuvre sincère et pittoresque de Retif de la Bretonne. Un grand historien, M. Funck Brentano, vient d'écrire la biographie du petit paysan de Sacy d'après des documents authentiques et inédits, et le considère presque comme « le plus grand écrivain du XVIIIe siècle » (3) C'est plus qu'il n'en faut pour justifier une courte revue sur Retif de la Bretonne, sur ce qu'il appelait son « anatomie », sur ses idées et ses amitiés médicales.

Retif de la Bretonne est le type de l'érotique, du sujet à proposer à l'examen d'un disciple de Freud qui consentirait à l'étudier dans l'ambiance galante du XVIIIe siècle. Son instinct sexuel fut révélé par une nourrice qui, vers l'âge de trois ans, lui titilla la mentule (4). A six ans, il s'amusait à des petits jeux sexuels avec des camarades exhibitionistes (5). A dix ans et

Cliché Albin Michel.

Retif de la Bretonne à 51 ans.
Dessin de Binet, gravé par Berthet.

(1) Correspondance de Schiller et de Goethe, lettre du 2 janv. 1798 3 vol. éd. Plon, t. III p. 2.

(2) Notre-Dame de Paris, L. V. chap. 2, p. 246, éd. Hughes.

(3) Ames et visages d'autrefois. Retif de la Bretonne, par Fr. Funck-Brentano, 1 vol. in-8, 20 pl. hors-texte : Prix : 25 fr. A. Michel, édit., 22, Rue Huyghens, Paris.

(4) Monsieur Nicolas, Edition Jonquières, 4 vol. in-8, 1923-1926. T. I. p. 12.

(5) Id. p. 22, 25.



Cliché Albin Michel.
La ferme de la Bretonne à Sacy (Yonne) où Retif passa une partie de ses années d'enfance. (Photographie dûe à l'obligeance de M. Gilbert Rouger.)

demi, il eut sa première érection (1) suivie d'éjaculation (et de paternité, prétend-il) : ce fut le début de ce qu'il appelle ses « trente ans de parfaite humanité » (2), trente années pendant lesquelles il sèmera, si on l'en croit, des enfants naturels un peu partout ; trente années pendant lesquelles il fonctionnera comme un pistolet automatique si la cible qu'il a devant lui réalise l'idéal qu'il s'est fait du corps féminin dès l'âge de six ans : un petit pied chaussé de jolies mules, une belle jambe, une taille filiforme, des seins globuleux. Les psychiatres ont pris prétexte de cette prédilection pour cataloguer Retif. Le Dr Louis, le Dr Charpentier ont fait de lui un fétichiste. J. Avalon, qui connaît bien l'œuvre de Retif de la Bretonne et l'a étudiée maintes fois (3), a repris cette thèse et l'a soutenue brillamment ; le Dr Barras, adoptant les idées de J. Grand-Carteret, a montré que Retif n'avait pas été plus fétichiste que les individus de son temps. Qu'il ait eu un faible pour les petits pieds et les mules brodées, c'est indéniable ; mais ce faible n'a jamais la condition exclusive de ses prouesses génitales. Lui-même a expliqué au lecteur qui serait tenté de le

(1) Id. p. 38.

(2 Id.

(3) J. Avalon : Restif de la Bretonne, fétichiste, Æsculape, avril 1912. — Un projet de réglementation de la prostitution au XVIIIe siècle : « Le Pornographe » de Restif de la Bretonne, La France Médicale, 10 février 1913. — Une diatribe de Restif de la Bretonne contre la médecine. Bul. de la Société d'histoire de la Médecine, t. XV, n° 5-6, mai-juin 1921, pp. 169-182. — Restif de la Bretonne et la médecine, Æsculape, octobre 1923.



Cliché Albin Michel.
Edme Retif et sa famille.
Monsieur Nicolas (Retif de la Bretonne) est vu de profil à gauche.
Au mur le portrait de Pierre Retif, dit le Fier, père d'Edme.
Dessin de Binet gravé par Berthet.

considérer comme un monstre, que son « goût factice était basé sur un goût naturel », car « la petitesse du pied a une cause physique, indiquée par le proverbe : *Parvus pes, barathrum grande!* La facilité que donne ce dernier étant favorable à la génération ». Cette explication physiologique vaut peut-être celle que Retif donne de ses succès féminins qu'il prétend dus à sa richesse en « longitude » et à sa pauvreté en « latitude » !

Le jeune Nicolas faillit étudier la médecine. Son frère utérin Boujat, le trouvant trop émotif, avait songé à l'orienter de ce côté plutôt que vers la chirurgie.

La mort de ce frère décida d'une autre destinée. Mais, Retif, fortement impressionné par les histoires de maladies singulières que racontait l'étudiant en chirurgie, porta toute sa vie intérêt aux choses de la médecine; la lecture de son œuvre le prouve surabondamment.



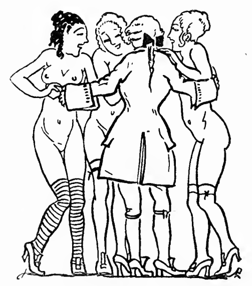
Madame Parangon.
Dessin de Joseph Hemard pour les Egarements sentimentaux de Restif de la Bretonne
(Crès, éditeur.)

Tout d'abord, en ce qui le concerne, Retif a établi une véritable fiche médicale. Il tient à rappeler qu'il a eu la variole, la rougeole, de l'incontinence d'urine, des maux d'estomac, des accès d'oppression, des syncopes à la seule vue du sang. Quand il s'agit de son appareil génital, il est encore plus précis : ses premiers rapports sexuels furent suivis de véritables syncopes; chaque fois que le désir n'était pas suivi de réalisation, il éprouvait des névralgies inguinales qui le faisaient souffrir plusieurs jours. C'est à vingt-deux ans — un dieu l'avait protégé jusque-là — que, « ayant vu pour un écu la première prostituée », il attrapa la première de ses « maladies haitiennes », une gonorhée. L'accident se renouvela plusieurs fois; il en résulta de la « strangurie », si bien qu'en 1795, Retif dut avoir recours à Choppart qui lui mit une sonde à demeure et l'envoya à Pelletan et à Lassus qui le firent entrer « aux Ecoles de Santé ». En 1770, il avait eu « la grosse sœur de la petite variole », octroyée par la Camargo et traitée avec l'*Eau fondante* de Guilbert de Préval.

Les indications que Retif donne sur la médecine et les médecins de son temps, sont également nombreuses. En lisant *Monsieur Nicolas,* on voit qu'en 1750, on évitait déjà les malades atteints de la poitrine, par crainte de la contagion; on y apprend de quels procédés thérapeutiques usaient les cypridologistes d'alors; de quelle



Dessin de Joseph Hémard pour
Les Egarements sentimentaux de Restif de la Bretonne
(Crès, éditeur.)



Dessin de Joseph Hémard pour
Les Egarements sentimentaux de Restif de la Bretonne
(Crès, éditeur.)



Edmond et la coquette.
Estampe de Binet.

façon les malades étaient soignés dans des hôpitaux. On y trouve aussi des renseignements sur les médecins de l'époque. Sans Retif on saurait bien peu de choses sur la vie de Guilbert de Préval, ce docteur-régent que la Faculté exclut de son sein, après cinq ans de procès, parce qu'il débitait une *Eau fondante antivénérienne* de son invention. Ce charlatan (1), qui fut peut-être un précurseur, a tenu une assez grande place dans la vie de Retif de la Bretonne pour qu'on s'y arrête un peu. Spécialisé dans les maladies de Vénus, médecin de la Gourdan, lancé dans la haute société comme dans celle de la basse galanterie, Guilbert de Préval était le médecin tout indiqué pour l'auteur du *Paysan perverti*. De fait, Retif rechercha son amitié et au cours du procès avec la Faculté il fit imprimer les *Nouveaux mémoires d'un Homme de qualité* dont tout un chapitre, « La Panacée », était une apologie de Guilbert de Préval et une diatribe violente contre la Faculté :

« Si l'antidote de Guilbert de Préval, y disait-il, venait à anéantir *venerea lues*, notre mère-nourrice, que deviendraient les jeunes membres non *clarissimes* (et par conséquent encore sans carrosse) de la très mortifère Faculté ? »

Cette intervention ne donna pas grand résultat ; Guilbert de Préval fut condamné ; mais il devint le médecin de Retif ainsi que celui de ses innombrables amies ; il le documenta pour le *Pornographe;* en l'invitant à sa table, il lui fit connaître « l'auteuraille.

(1) Sur Guilbert de Préval voir : A. Villette : Le Charlatanisme au XVIIIe siècle : Guilbert de Préval et l'eau fondante antivénérienne. Thèse de Paris, 25 juin 1928.



Edmond succombant.
Estampe de Binet pour LE PAYSAN PERVERTI.

la medicaille, l'intrigaille, l'actriçaille, la charlatanerie » de l'époque.

Aussi, quand Guilbert de Préval mourut, le 1er octobre 1788, Retif le pleura sincèrement. « C'était le plus ancien de mes amis, dit-il. Il m'a constamment fourni tous les soulagements possibles, par ses conseils et les remèdes convenables, depuis 1774, époque de notre connaissance. Je lui dois une partie de mes plus saines idées en physique ».

Et, dans les *Nuits de Paris,* il composa ainsi son épitaphe : « Ci-gît le docteur Guilbert de Préval qui a guéri soixante mille personnes de 1772 à 1788 ».

Il n'est pas étonnant, qu'avec de pareilles fréquentations et un goût naturel pour les choses de la médecine, Retif lui accorde une bonne place dans ses écrits. S'il fulmine à l'occasion contre la Faculté, c'est pour défendre Guilbert de Préval et dénoncer les médecins routiniers et ignorants; mais, il tient à reconnaître que le médecin est utile à la société :

«...La confiance au Médecin est de tous les remèdes le meilleur. Un homme qui prend un remède avec foi, guérit par ce remède. Le tout est d'avoir une confiance suffisante, vive, ardente, dans le Médecin et dans le remède. Quant aux maladies internes, inflammation, fièvres, etc., la foi au Médecin est encore plus efficace; elle rafraîchit par la persuasion de la bonté des ordonnances le sang échauffé du malade. Quel utile préjugé que celui qui console l'homme dans la situation la plus critique ? qui le ranime par l'espérance, ce baume de la vie, et lui fait obtenir ce qu'il désire ardemment par l'assurance de l'obtenir ! Ah ! plus que la religion, pauvres dévots *philiâtres,* la foi à la Médecine est une heureuse erreur... »



Dessin de Joseph Hémard pour
LES EGAREMENTS SENTIMENTAUX DE RESTIF DE LA BRETONNE (Crès, éditeur).

Retif ne manque pas non plus, quand il aborde les questions médicales, de donner son opinion et il faut reconnaître que ses idées sont singulièrement en avance pour l'époque. Il est partisan de l'éducation sexuelle dans l'enfance : il faut, dit-il, que les parents instruisent « pour donner le contre-poison avec le venin ». Dans le *Pornographe,* il propose la création de Parthénions qui supprimeraient la prostitution clandestine et où serait organisé le contrôle médical des prostituées et de leurs partenaires; l'idée, depuis, a fait son chemin et, quoi qu'on en dise aujourd'hui, elle est encore la moins mauvaise solution d'un problème où la morale est opposée à la santé publique.

Retif se préoccupe aussi de l'hygiène de la rue quand il demande des balayeurs publics, la suppression des poussières et la création d'égouts pour l'écoulement des eaux.

Mais c'est quand il expose ses idées sur les maladies qu'il se montre un véritable précurseur; sa théorie, comme l'a rappelé M. Maurice Cornevin (1), est déjà une doctrine microbienne : il estime, en effet, que la peste, la rage, les maladies secrètes, sont dues à des miasmes en germes qui sont « comme des animalcules imperceptibles, dont les semences ont la faculté de se conserver longtemps et qui ne se développent que dans le corps humain ou les corps animés ». Et, dit M. Funck-Brentano, avant Pasteur, il prétend déjà que l'atmosphère est imprégnée de vie, est « toute saturée d'une multitude d'insectes

(1) Conférence sur Retif de la Bretonne, 5 avril 1928. Salle du Parthénon.

invisibles qui flottent dans les airs ».

Il y aurait encore, un peu dans tous les domaines de la pensée, d'autres idées géniales à extraire de l'œuvre de Retif de la Bretonne. Avant les géologues modernes, et comme eux, il explique déjà la formation du relief terrestre. Quand il aborde l'histoire, il se montre quelquefois supérieur à Montesquieu. En philologie, en sociologie, il a des idées non moins remarquables qu'on essayera de mettre en application cinquante ans plus tard. Pour avoir devancé son époque et nous l'avoir si bien fait connaître, Retif mérite les plaques commémoratives que M. Maurice Cornevin propose de placer à Sacy et rue de Bûcherie. Elles rappelleront, aux lieux où il vécut (1), le souvenir de l'un des individus les plus extraordinaires qu'ait produits le XVIII[e] siècle.

D[r] Maurice GENTY.



Cliché Albin Michel.

Les Jardins du Palais Royal en 1788.
Aquarelle contemporaine (Musée Carnavalet).

(1) Retif de la Bretonne fut enterré au cimetière Sainte-Catherine (sur l'emplacement actuel du n° 64 du boulevard Saint-Marcel). Il avait demandé (Monsieur Nicolas, t. 1, p. 378, éd. Jonquières), à être enterré au cimetière de Sacy, près de l'église, contre la porte des Épousailles, murée depuis longtemps, mais qui se voit encore.

LA FOLIE DE VAN GOGH

Le destin de Vincent Van Gogh est l'un des plus tragiques qui soient. On connaît sa jeunesse maladive, son dévouement sans mesure, lors de ses années d'apostolat, pour les déshérités, pour tous ceux qu'il voyait souffrir dans leur chair et dans leur âme. On sait qu'avec une même passion maladive, avec cette « fureur sourde de travail » dont il parle parfois, il a traduit sa vision colorée des choses. A aucune période de sa vie il n'a pu réaliser son rêve pictural dans le calme réfléchi ou dans l'apaisement.

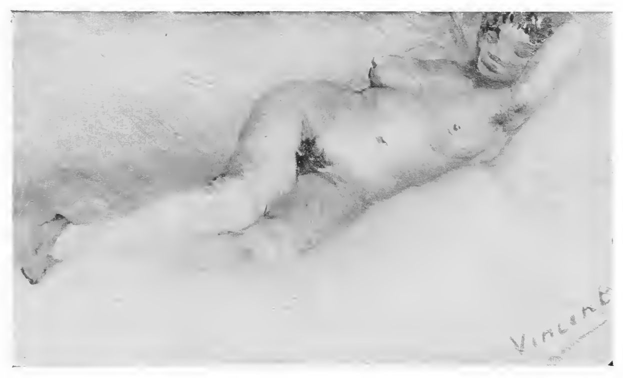
C'est qu'une névrose implacable a dominé ses actes quotidiens et son art. C'est cette névrose qui, dans les rues d'Arles, le fait brandir un couteau sur la tête de son ami Gauguin, qui l'incite à mille extravagances, qui légitime son séjour de plusieurs mois à l'asile d'alinés de Saint-Rémy-de-Provence et l'entraîne enfin, peu de temps après sa sortie de l'asile, à se suicider d'une balle en pleine poitrine, à Auvers-sur-Oise, à l'âge de 38 ans.

On a discuté sur la nature du mal mystérieux dont il souffrit. A la lumière de documents puisés aux archives de l'Asile de Saint-Rémy-de-Provence, le D[r] Doiteau, un admirateur de l'œuvre de l'artiste, et le D[r] Leroy, un psychiâtre averti, ont étudié la question (1) : Van Gogh a souffert d'une épilepsie larvée, à prédominance mentale. C'est la névrose épileptoïde qui explique le caractère morbide de l'homme, ses attentats, sa fin tragique.

En quoi la maladie de Van Gogh a-t-elle retenti sur sa peinture ? « Si la folie, écrivent les D[rs] Doiteau et Leroy, a imprimé sa griffe sur l'œuvre de Vincent sans pouvoir, dans l'ensemble, en rompre l'unité, elle l'a bien souvent et fortement teintée.

Le plus effroyable, c'est que le peintre avait conscience, dans l'intervalle des crises, que la folie pourrait

(1) V. Doiteau et E. Leroy, La Folie de Van Gogh, 1 volume in-quarto couronne (18,5 x 23,5) illustré de 47 reproductions de l'œuvre du peintre tirées en double ton. Couverture rempliée tirée en phototypie. Ce livre, le premier de la Collection « Sous le Signe de Saturne » a été tiré à 1650 exemplaires numérotés dont : 150 ex. sur Vergé d'Arches à la forme, 120 fr.; 1.500 ex. sur Vélin Vincent Montgolfier, 60 francs. Editions Æsculape, 15, rue Froideveaux, Paris (14e).



Cliché des Editions Æsculape.

Van Gogh — Femme nue couchée.



Cliché des Editions Æsculape.

Van Gogh. — Souliers (Collection de M. Kapferer).



Cliché des Editions Esculape.
Van Gogh : Le Fossoyeur. Dessin.

bien quelque jour l'emporter sur son art. Alors, tragiquement, à force de labeur méchant (improbus), le peintre lutte contre sa maladie. Entre elle et lui, c'est un duel ardent, affreux. Qui l'emportera ?

Quelques-unes de ses dernières toiles sont particulièrement évocatrices — à qui sait lire — de ce drame poignant ; notamment « l'Abside de l'Eglise d'Anvers » et les « Corbeaux volant au-dessus d'un champ de blé ». Il semble que ce soit la Folie qui finisse par tenir à la gorge son farouche adversaire, jusqu'alors indompté. Et l'on doit croire que si la mort n'était pas venue, imposant une conclusion brutale à cette lutte étrangement grandiose, la Folie eut sans doute irrémédiablement et totalement triomphé ! Les psychoses épileptiques même larmées, quand elles ne sont pas arrêtées par le crime ou le suicide, se muent finalement en vraie démence épileptique.

On peut donc dire que la psychose de Vincent, si elle n'a pas engendré son génie, ni aidé à son épanouissement, l'a toutefois signé, et surtout vers la fin, d'une marque certaine.

C'est elle qui a donné à l'œuvre et à la vie du fils douloureux d'un obscur pasteur néerlandais son caractère, le plus tragique et le plus émouvant qu'on puisse imaginer, le plus humain aussi, celui-là même de la lutte du corps insuffisant et de l'âme privilégiée, de l'esprit et de la matière, de l'art et de la folie, de la vie et de la mort ».

Les Médecins Artistes

La saison artistique vient de battre son plein. Après le salon des Médecins, le salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, le salon des Artistes français, etc.



Portrait d'un médecin lithographe
par le Dr Antoine.
Salon des Artistes français de 1928
Médaille de bronze.

C'est à ce dernier que le Dr Antoine a exposé le *Portrait d'un médecin lithographe,* qui n'est autre que son propre portrait. Cette magnifique gravure qui évoque la manière de Rembrandt, a valu au Dr Antoine une médaille de bronze. Si les décisions des jurys prêtent souvent bien à la critique, on doit reconnaître que pour une fois le jury des Artistes français a été bien inspiré.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 9 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

RÉDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Médecins et Chirurgiens anoblis par Napoléon

Lanefranque

Jean-Baptiste-Pascal Lanefranque, fils de Thomas de Lanefranque, conseiller du roi et docteur en médecine, naquit à Brassempony (Landes), le 7 avril 1770. Une fois docteur en médecine, il devint rapidement médecin en chef de l'hospice de Bicêtre. Comme attaché à la maison de l'Empereur, il prit part à toutes ses campagnes. Le matin d'Essling, il se trouvait auprès du maréchal Lannes qui lui fit part de ses appréhensions sur le résultat de la journée (1) et quelques jours après Lanefranque assistait aux derniers moments du maréchal. Napoléon, appréciant ses services, lui fit don de deux mille francs de rente sur Trasimène, par décret du 15 août 1809. Chevalier de l'Empire par décret du 15 août 1808 ; ses lettres patentes ne lui furent données que le 16 décembre 1810 (2). Lanefranque reçut les armoiries suivantes :

De gueules à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux têtes de serpent du même ; champagne du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers non légionnaires (3) *brochant sur le tout.*

Il est curieux de constater que Lanefranque ne fit jamais partie de la Légion d'honneur. Il mourut le 25 septembre 1812, laissant un fils, Jean-Dominique Lanefranque, dont le titre de chevalier fut confirmé par décret de Napoléon III, le 21 juillet 1862. Un jugement du tribunal civil de Bordeaux du 10 février 1869, a autorisé Jean-Joseph-Adolphe de Lanefranque à reprendre la particule que portait son bisaïeul Thomas de Lanefranque, père du chevalier de l'Empire.

(1) Lanefranque : LETTRE A Mlle DE GUÉHÉNEUC et Triaire : Dom. LARREY, pp. 473 et 483.

(2) Archives Nationales : CC, VOLUME 250, F° 189.

(3) Qui est : UN ANNELET D'ARGENT.



François Lallemand.

Larrey

Jean-Dominique Larrey naquit à Baudéan (Hautes-Pyrénées), le 8 juillet 1766.

Sa vie a été étudiée avec talent par le docteur Triaire (1), aussi n'en rapporterons-nous que les grandes étapes : inspecteur général du service de santé, premier chirurgien de la Garde Impériale, commandant de la Légion d'honneur, donataire d'une rente de cinq mille francs en Poméranie suédoise par décret du 15 août 1809. Larrey devint baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810 ; il était alors chevalier de l'ordre royal de la Couronne de Fer, et reçut les armoiries suivantes (2) :

Ecartelé : au 1, d'or au palmier de sinople ; posé à dextre, soutenu du même, chargé d'un dromadaire d'azur ; au 2, des barons officiers de santé attachés aux armées (3) ; *au 3, d'azur à trois chevrons superposés d'or ; au 4, coupé : au premier d'argent à la barre ondée de gueules chargée d'une raie nageant du champ, au deuxième d'or à la pyramide de sable.*

Le baron Larrey mourut à Lyon, le 25 juillet 1842, il avait été confirmé dans son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII, données le 21 octobre 1815 (4).

Lorin

Louis Lorin naquit à Thoissey (Ain), le 18 février 1750. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier

(1) Paul Triaire : DOMINIQUE LARREY ET LES CAMPAGNES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE. Tours. Mame 1902.

(2) Archives Nationales : CC., VOLUME 245, F° 236.

(3) Qui est : UN FRANC-QUARTIER DE GUEULES A L'ÉPÉE EN BARRE, LA POINTE EN BAS D'ARGENT.

(4) Voir dans le Progrès Médical de 1926, SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ, p. 91 : « Où est le Cœur de Larrey » par le docteur Maurice Genty.

le 8 mars 1771, médecin et administrateur de l'hospice de Thoissey, membre de la société royale d'Emulation de l'Ain, Lorin fut un des premiers et des plus ardents propagateurs de la vaccination dans ce département. Il avait épousé Marie-Catherine Arnaud dont il eut un fils (1). Chevalier de l'ordre impérial de la Réunion, il devint chevalier de l'Empire par lettres patentes données au palais de Saint-Cloud le 11 septembre 1813, et signées Marie-Louise, régente (2).

Il portait :

D'azur à un rocher de six coupeaux d'or, mouvant de la pointe, sommé de quatre lauriers de sinople, fruités de sable, à l'orle d'or, bordure d'azur du tiers de l'écu chargée du signe des chevaliers de l'ordre impérial de la Réunion, *posé au deuxième point en chef.*

Le docteur Lorin mourut à Thoissey, le 15 décembre 1821.



Marchant

Nicolas-Damasc Marchant naquit à Pierrepont (Moselle) le 11 décembre 1767. Il était fils d'Hubert Marchant, ancien médecin en chef des armées et médecin du Roi, mort en 1808.

D'abord médecin militaire, Marchant se fixa ensuite à Metz et devint maire de cette ville de 1806 à 1815, il fut ensuite nommé conseiller de préfecture du département de la Moselle. Par décret du 15 août 1810 et lettres patentes du 6 octobre suivant, données au palais de Fontainebleau, Napoléon le fit baron de l'Empire, avec les armoiries suivantes (3) :

Ecartelé : au 1, parti d'argent et de sable (4) ; *au 2,* des barons-maires (5) ; *au 3, de gueules au lion d'or armé d'une épée d'azur montée d'or ; au 4, d'azur à la massue de sinople accolée d'un serpent d'argent et surmonté d'une étoile du même.*

Officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Médecine, il consacra la plus grande partie de sa vie à des études historiques et archéologiques, devint un des numismates les plus remarquables de l'Europe et mourut à Metz, le 1er juillet 1833, laissant un nombre considérable d'études, politiques et historiques (1).

Louis XVIII le confirma dans son titre de baron par lettres patentes du 11 novembre 1814.

Morel

Louis-Gabriel Morel naquit à Colmar, le 18 août 1769. Docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg le 8 septembre 1787, il assista au siège de Mayence comme chirurgien-major à l'armée du Rhin, puis fut nommé chirurgien en chef du corps d'armée d'observation de la Gironde le 23 pluviose, an IX (17 février 1801), médecin en chef de l'Hôpital de Colmar, il acquit une grande réputation et s'efforça avec succès de répandre l'usage de la vaccine en Alsace (2). Chevalier de l'ordre de la Réunion en récompense de sa conduite durant l'épidémie de typhus de 1812-1813, il fut maire de Colmar du 3 avril 1813 au mois de juillet 1815, député du département du Haut-Rhin durant les Cent-Jours ; il figure sur la liste des députés avec le titre de chevalier de l'Empire ; mais nous n'avons pu retrouver ni décret, ni lettres patentes à son sujet (3). Il redevint maire de Colmar le 1er septembre 1830, et fut nommé officier de la Légion d'honneur. Il démissionna le 1er mars 1842. Son buste se trouve à l'hôpital de Colmar.

Moscati

Pierre Moscati fut appelé auprès du général Bonaparte avec les autres célébrités de l'Italie dès les premières victoires de 1796 (4). Il faisait partie des membres du

(1) Antoine-Aimé Lorin, docteur en médecine de la faculté de Paris en l'an XII, médecin à Thoissey où il mourut le 10 août 1823, âgé de 43 ans. Il avait épousé Marguerite-Claudine-Françoise Berthelon de la Vennerie.

(2) Archives Nationales: CC., volume 254, f° 209.

(3) Archives Nationales: CC., volume 249, f° 203.

(4) Ce sont les armes de la ville de Metz.

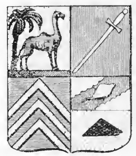
(5) Qui est: de gueules a la muraille crénelée d'argent.

(1) Ch. Dosquet: Notice sur M. le baron Marchant lue dans la séance du 1er juin 1834 de l'Académie de Metz.

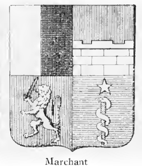
(2) Vte Révérend: Armorial du premier Empire, III. 282.

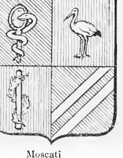
(3) Fr. Edouard Sitzmann: Le docteur Morel, in Le Passe-Temps, N° 33, du 20 novembre 1899, p. 513.

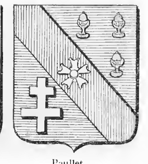
(4) Triaire: Dominique Larrey, etc., p. 91.


Larrey


Lorin


Marchant


Moscati


Paullet

collège des médecins d'Olona lorsqu'il devint sénateur du royaume d'Italie, le 19 février 1809.

Médecin consultant du vice-roi Eugène de Beauharnais, ce dernier le fit nommer commandant de la Légion d'honneur et Napoléon, par décret impérial et lettres patentes du 11 octobre 1810, le créa comte de l'Empire.

Moscati reçut pour armoiries :

Ecartelé : au 1 de sinople au serpent d'argent entortillé autour d'un miroir d'or (1) ; *au 2, de gueules, à une cigogne posée d'argent ; au 3, de gueules, à la verge de médecin d'argent accolée d'un rameau de laurier du même ; au 4 de sinople, à deux barres d'argent* (2).

Paullet

Dominique-Nicolas Paullet (3) naquit à Epinal, le 19 novembre 1764 et fit sa carrière aux armées.

Membre de la Légion d'honneur du 25 prairial an XII, il devint peu après chirurgien par quartier de l'Empereur, avec son frère (4), Yvan et Ribes.

Aux armées il était chirurgien-chef en second de la Garde Impériale ; à Paris, chirurgien en second de l'hôpital de la Garde (Gros-Caillou). Sa vie militaire se confond avec celle du baron Larrey dont il fut l'*alter ego ;* Paullet, qui fit partie à Austerlitz des premières ambulances volantes, fut souvent chargé de la direction des vastes hôpitaux qui se trouvaient sur le passage des troupes ; et, après Eylau, transforma en hôpital d'évacuation le vaste château de Mowraklaw, près de Varsovie.

Par lettres patentes du 3 mai 1809, données au quartier général impérial d'Ebersberg, Napoléon le fit chevalier de l'Empire.

Paullet portait :

D'azur, à la bande de gueules du tiers de l'écu, chargée du signe des chevaliers légionnaires, *accompagnée à senestre de trois vases d'Hippocrate d'or, deux et un, et à dextre d'une croix de Lorraine d'argent* (5).

Quelques années après Paullet devint officier de la Légion d'honneur. Puis nous le trouvons successivement soignant les blessés dans l'île de Lobau, assitant le maréchal Lannes à ses derniers moments à Essling, aux côtés du baron Larrey à la bataille de Dresde. Au début de la campagne de 1815 il était médecin en chef de la Garde Impériale ; car Larrey, très blessé d'avoir été remplacé par le vieux Percy, avait demandé à ne pas être employé et ne revint sur sa détermination que sur les instances de Napoléon (1).

Louis XVIII, par ordonnance royale et lettres patentes du 9 décembre 1815, lui confirma son titre de chevalier et lui donna la croix de Saint-Louis.

Paullet mourut à Nancy, où il s'était retiré auprès de son frère, le 11 septembre 1840.

(1) Signe des comtes sénateurs du royaume d'Italie.

(2) Vicomte Révérend : Armorial du premier Empire.

(3) Delorme parlant du même personnage écrit son nom avec un seul l. Nous avons cru devoir conserver l'orthographe qui existe dans ses lettres patentes. Voir Delorme : Chirurgie de guerre, I, 183.

(4) Le frère de Dominique Paullet quitta le service à la chute de Napoléon en 1814 et se retira à Nancy.

(5) Archives nationales : CC., volume 243, f° 258.

Pelletan

Jean-Philippe Pelletan naquit à Paris, le 4 mai 1747. Chirurgien, il gagna sa maîtrise sous Moreau, son maître et son ancien professeur aux écoles de santé et au collège de chirurgie. Il continua ses études sous la direction de Louis, Tenon et Sabatier et fut dès le début un anatomiste remarquable. Bien que très pauvre, Pelletan n'hésita pas à ouvrir un cours libre d'anatomie qui eut un très grand succès.

Nommé professeur de clinique à l'Hospice de perfectionnement avant Dubois, il obtint en 1795, dès la création de l'École de Santé, qui remplaça la Faculté de Médecine, la chaire de clinique chirurgicale.

Pelletan fut pendant quelque temps chirurgien-major à l'armée des Pyrénées, puis à l'armée du Nord. C'est lui qui, avec Devault et Chopart, fut désigné pour soigner le petit martyr du Temple. Il le fit avec une douceur et une bonté qui l'honorent. A la mort du malheureux Louis XVII, le 8 juin 1795, il dut rendre compte de l'autopsie du prince et reconnut, avec courage, que les mauvais traitements *du tortionnaire Simon,* bien plus que les humeurs froides, avaient causé la mort du Dauphin.

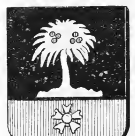
Membre du Conseil de santé des armées, membre de la Légion d'honneur le 26 frimaire an XII chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Pelletan devint chevalier de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810 et reçut pour armoiries :

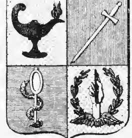
De sable, au palmier d'argent fruité de sinople, soutenu d'une champagne du tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires.

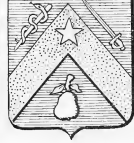
Pelletan, toujours à court d'argent, n'eut pas une existence heureuse. A la mort de Desault il avait été nommé à l'Hôtel-Dieu ; Dupuytren, son élève — et cet acte n'est pas fait pour grandir la mémoire de ce dernier — le fit évincer et prit sa place. En 1815, il quitta la chaire de clinique chirurgicale pour celle de médecine

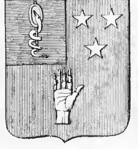
(1) Triaire : Dominique Larrey, etc., passim.

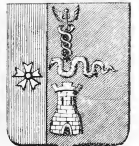



Pelletan


Percy


Poisson


Porcher de Richebourg


Portal

opérative, comme on disait alors, qu'il quitta encore en 1818 pour celle des accouchements.

Membre de l'Académie de Médecine dès sa création, Pelletan fut révoqué comme professeur, lorsque le gouvernement de Louis XVIII entreprit, en 1823, la soi-disant réorganisation de la Faculté de Médecine qui n'avait pour but, en réalité, que d'en éliminer les adversaires du gouvernement et d'y placer ses créatures. On lui laissa cependant le titre de professeur honoraire.

Pelletan mourut à Paris, le 28 septembre 1829, et le baron Larrey prononça un remarquable discours sur sa tombe.

Le petit dictionnaire des médecins, de 1826, nous dit de lui :

« Pelletan (P.-J.), rue Saint-André-des-Arcs, n° 41. Cet illustre chirurgien, l'un des opérateurs les plus distingués de l'Europe et l'un des ornements de la Faculté de Médecine, a été éliminé de l'école par M. de Corbière, auquel les nobles idées de liberté qui l'honorent ont porté ombrage (1) ».

Pelletan laissa deux fils, dont l'un, devenu chirurgien des hôpitaux de Paris, est mort le 3 novembre 1873.

Percy

Pierre-François Percy naquit à Montagney (Haute-Saône), le 28 octobre 1754. Chirurgien-major dans les régiments de Flandre, d'Artois, puis de Berry-cavalerie en 1782, il était déjà membre associé de l'Académie de Chirurgie au début de la Révolution, lorsque, en 1792, il fut envoyé à l'armée du Rhin, où il organisa les ambulances, rétablit la discipline dans les hôpitaux militaires et créa le corps si utile des infirmiers et des brancardiers. Percy commença dès cette époque la lutte qu'il continua toute sa vie pour obtenir l'autonomie des services de santé militaires et fut le premier à proposer une convention analogue à la Croix de Genève. Il fit toujours preuve d'humanité, de dévouement et de courage : à Rheinfelden il sauva trois cents émigrés qu'on allait fusiller, et se fit arrêter comme suspect, ayant caché chez lui l'un d'eux, le comte de Roquefeuille, gravement blessé.

A Manheim, il traverse un pont foudroyé par douze pièces de canon, portant sur ses épaules l'officier de génie Lacroix grièvement blessé ; les soldats, saisis d'admiration, applaudissent leur brave chirurgien (2).

(1) Biographie des médecins français vivants et des professeurs des écoles par un de leurs confrères, docteur en médecine. Paris, 1826.

(2) Triaire: Dominique Larrey, etc, p. 27.

Durant cette même campagne, il créa ces lourdes voitures d'ambulance mobiles, appelées *wurtz* ou *wartz*, qui portaient le matériel nécessaire à douze cents blessés, avec huit chirurgiens et cent infirmiers ; bien inférieures aux ambulances volantes de Larrey, elles n'eurent qu'une existence éphémère.

Chirurgien en chef de l'armée d'Angleterre, Percy fut nommé inspecteur du service de santé le 23 frimaire an XII et chirurgien en chef de la Grande-Armée en 1805.

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, il fut élu membre de l'Institut en 1807, l'emportant sur Corvisart et Deschamps.

Percy fit presque toutes les campagnes du premier Empire : il soigna Oudinot blessé à Hollabrünn en 1805 et fit évacuer les blessés d'Iéna sur Nambourg et Vienne, où ils furent répartis dans les hôpitaux et les églises ; mais il eut le tort de laisser entrevoir une guérison possible sans amputation au général d'Hautpoul blessé à Eylau et cela malgré l'avis de Larrey ; le général se refusa à subir l'opération et mourut le troisième jour.

Durant la campagne d'Autriche de 1809, il resta en Espagne et devint baron de l'Empire après Wagram, en même temps que Larrey, des Genettes et Heurteloup. Il était alors commandant de la Légion d'honneur.

Par décret impérial du 15 août 1809, Percy reçut une dotation de cinq mille francs de rente sur la Poméranie suédoise et le titre de baron ; ses lettres patentes, datées du palais de Compiègne, ne lui furent délivrées que le 26 avril 1810.

Il portait :

Ecartelé : au 1, d'or, à la lampe de sable allumée de gueules ; au 2, au signe des barons officiers du service de santé (1) ; *au 3, d'azur, au miroir d'argent accolé d'un serpent tortillant d'or ; au 4, d'or, à la main de carnation ailée d'azur tenant un scalpel de sable et entourée d'une couronne de chêne de sinople* (2).

Atteint d'une ophtalmie très grave, Percy ne put accompagner les armées françaises durant la campagne de Russie. Il profita de ce repos forcé pour commencer, en collaboration avec Laurent, le *Dictionnaire des Sciences Médicales*.

En 1814, il parvint par un véritable tour de force, à réunir les douze mille blessés de Paris dans les abattoirs et à organiser en trente-six heures le service médical.

Nommé aux Cent-Jours, chirurgien en chef de la nou-

(1) Qui est: de gueules a l'épée en barre, la pointe en bas, d'argent.

(2) Archives nationales: CC., volume 247, f° 92.

velle armée que Napoléon venait d'organiser, Percy, vieux et déjà atteint de l'affection cardiaque qui devait l'enlever, n'avait plus la vigueur physique nécessaire pour suivre cette pénible campagne, où le service de santé fonctionna mal, se ressentant de l'âge du chirurgien en chef.

Napoléon, par son testament, le fit légataire, ainsi que Larrey, d'une somme de cent mille francs dont il ne toucha que la moitié, le gouvernement de la Restauration ayant fait rentrer dans le trésor public la fortune propre de l'Empereur (1).

Le baron Percy avait été élu représentant à la Chambre des Cent-Jours par le grand collège de la Haute-Saône ; il rentra dans la vie privée au retour des Bourbons et fut souvent en but aux tracasseries policières, comme la plupart des vieux serviteurs de Napoléon qui ne s'étaient pas ralliés au régime nouveau. Révoqué de ses fonctions d'inspecteur général, il fut appelé vingt-deux fois au ministère de la police, et l'espionnage dont il était l'objet provoqua un incident qui fit rire tout Paris : Percy possédait une collection d'armes recueillie pendant ses campagnes et connue de tous les archéologues et érudits de l'Europe. Son cabinet fut dénoncé comme un arsenal et Percy ne retrouva la tranquillité qu'après une visite du duc Decazes, ministre de la police, auquel il fit lui-même l'honneur de ce dépôt *révolutionnaire*. Decazes raconta le soir même l'histoire à Louis XVIII, et le spirituel souverain, mieux avisé que ses partisans, ordonna qu'on laissât désormais tranquille le vieux chirurgien (2).

Percy mourut à Paris, le 18 février 1825. Les mémoires qu'il a publiés se font remarquer par une érudition choisie, un style pur et une piquante originalité. Dupuytren lui succéda à l'Académie des Sciences.



Percy.

Poirson

François-Alexis Poirson, fils d'Eugène-François et de Scholastique Erard, naquit à Lamarche (Vosges), le 17 mai 1779. Entré dans l'armée à quinze ans, il servit sans interruption du 4 floréal an IV (25 avril 1796), au 29 février 1840. Docteur en médecine de la Faculté de Paris le 16 fructidor an XI (3 septembre 1803). Poirson, dont la belle conduite en Egypte avait été remarquée, fit partie en 1805 de la première ambulance volante de la Garde Impériale, organisée par Larrey (1) et, il était chirurgien-major des tirailleurs de la Garde Impériale, lorsque par décret du 20 mars 1813, il devint membre de la Légion d'honneur (2) et chevalier de l'Empire (3), mais ses lettres patentes ne lui furent pas alors délivrées. Il fut chirurgien principal à l'Hôpital du Gros-Caillou de 1836 à 1840. Par lettres patentes, données le 19 mars 1845, le roi Louis-Philippe confirma son titre de chevalier, avec règlement d'armoiries (4) :

D'azur, au chevron d'or, chargé d'une étoile de gueules, accompagnée en chef : à dextre d'une verge entortillée d'un serpent, posée en barre, à senestre d'une épée renversée en bande et, en pointe d'une poire tigée et feuillée, le tout d'argent.

Le docteur Poirson avait épousé à Orléans, le 10 avril 1826, Victoire Darotte.

Il mourut le 14 octobre 1846.

Porcher de Richebourg

Gilles-Charles Porcher naquit à La Châtre (Indre), le 22 mars 1752 ; reçu docteur en médecine, il entra presque aussitôt dans l'administration de sa province et s'occupa ensuite de politique : successivement président du grenier à sel de La Châtre, à Beny (fonction qu'avait occupé son père, François Porcher de Lissonnay), le 23 février 1774, commissaire du Roi près du tribunal du district de La Châtre et maire de cette ville en 1791 ; premier député suppléant de l'Indre en septembre 1791 ; membre de la Convention et député au Conseil de Cinq-Cent pour ce département ; secrétaire du Conseil le 1er messidor, il se fit remarquer par son opposition à la politique du Directoire qui le nomma cependant administrateur des hospices de Paris le 27 prairial an VI. Porcher devint membre de la Légion d'honneur le 9 vendémiaire an VII et commandant le 25 prairial.

Par lettres patentes du 26 avril 1808, Napoléon le créa comte de l'Empire, avec pour règlement d'armoiries (5) : *De gueules à la main dextre empaumée d'argent, trois étoiles du même en haut à senestre posées 2 et 1.*

(1) Triaire: Dom. Larrey, etc. p. 682 et Delorme: Traité de Chirurgie de guerre, I, 167.

(2) Laurant: Histoire de Percy, p. 24.

(1) Triaire: Dom. Larrey, etc., p. 366.

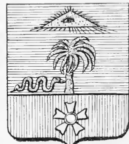
(2) Archives du ministère de la guerre.

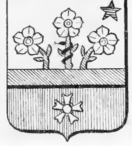
(3) Son frère Louis-Onésime Poirson, chef de bataillon au 105e de ligne, avait été fait chevalier de l'Empire, par lettres patentes du 2 novembre 1810.

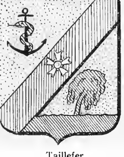
(4) Vicomte Révérend : Les familles titrées et anoblies au XIXe siècle. III. Titres et confirmation de titres. (1830-1908), page 115.

(5) Archives nationales: CC., volume 240, f° 67.


Poussielgue


Renoult


Sue


Taillefer


Varéliaud

Nommé membre du Sénat conservateur le comte Porcher de Richebourg (il avait ajouté ce nom au sien), ajouta aussi à ses armes le franc-quartier des comtes sénateurs, qui est : *D'azur chargé d'un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent.*

Devenu pair de France le 2 juin 1814, le comte Porcher de Richebourg mourut à Paris le 10 avril 1824. Son titre avait été confirmé par lettres patentes de Louis XVIII en date du 20 décembre 1817.

Portal

Antoine Portal naquit à Gaillac (Tarn), le 5 janvier 1742. Reçu docteur en médecine devant la Faculté de Montpellier en 1764, Portal, très protégé par le cardinal de Bernis, vint chercher fortune à Paris et c'est ici que se place l'anecdote suivante :

Dans le coche qui l'amenait vers la capitale se trouvaient aussi deux jeunes gens, avec qui notre médecin eut vite fait connaissance. En arrivant aux barrières de Paris, ils entendirent la voix puissante du bourdon de Notre-Dame : « Entendez-vous cette cloche, dit l'un d'eux? Elle vous annonce que vous serez archevêque de Paris. — Probablement quand vous serez ministre, dit l'autre. — Et que serai-je moi, s'écria Portal ? — Mais parbleu, répondent les deux autres, vous serez premier médecin du Roi. » Ces jeunes gens, dont la fortune devait accomplir à point les prédictions, étaient Treilhart (1) et l'abbé Maury (2).

La carrière de Portal fut en effet très brillante : professeur d'anatomie du Dauphin ; médecin de Monsieur, frère du Roi ; membre de l'Académie des Sciences, il obtint après la mort de Ferrein en 1769 la chaire de médecine au Collège de France.

Durant la Révolution, Portal fut le médecin des puissants du jour : L'on raconte que Couthon, malade au cours de la Terreur, fit appeler Portal pour lui donner des soins. Portal, voulant assurer un protecteur à Vicq-d'Azyr dans le Comité de Salut Public, proposa au conventionnel de faire appeler ce dernier en consultation : « Il vit donc encore, celui-là ? » rugit Couthon. Et comme Portal, inquiet, ne répondait pas : « Dites-lui bien, ajouta-t-il, de rester où il se trouve et de ne pas se faire connaître » (3).

Membre de la Légion d'honneur par décret du 26 frimaire an XII, Portal devint chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 juillet 1808, données à Toulouse (4), et portait :

(1) Treilhard, 1742-1810, ministre d'Etat en 1809.
(2) L'abbé Maury, 1746-1817; archevêque de Paris.
(3) J. Noir: FÉLIX VICQ-D'AZYR. In Concours Médical de 1927, p. 928.
(4) Archives nat.: CC., VOLUME 241, F° 207.

De pourpre, à la couleuvre d'or posée en fasce vivrée, accompagnée en chef d'un caducée d'argent et en pointe d'une tour crénelée de trois pièces, aussi d'argent, ouverte et maçonnée de sable, le tout adextré d'un pal de gueules du tiers de l'écu au signe des chevaliers légionnaires.

Après 1814, Portal se rallia à Louis XVIII qui l'attacha de nouveau à sa personne et son crédit auprès du roi aida puissamment en 1820 à la fondation de l'Académie de Médecine dont il fut nommé président à vie, et à laquelle il laissa une somme considérable pour créer le prix qui porte son nom.

Charles X, par ordonnance royale du 27 octobre 1824, lui donna le titre de baron personnel (1) ; Portal était déjà premier médecin du Roi et commandeur de la Légion d'honneur.

Praticien lent et très consciencieux, ses confrères jaloux l'avaient surnommé le médecin tâteur ; atteint d'une extinction de voix sur la fin de sa vie, il faisait lire ses cours par un aide. Le baron Portal mourut à Paris, le 23 juillet 1832.

Poussielgue

Alexandre-Laurent Poussielgue naquit à Paris, le 17 janvier 1766 ; il fit en partie sa carrière dans les armées de la République et de l'Empire, mais fut surtout diplomate et antiquaire ; il avait suivi Bonaparte en Egypte et de là date son goût très vif pour les choses anciennes.

Membre de la Légion d'honneur le 29 mai 1806, chirurgien principal des armées, médecin de Napoléon, celui-ci le fit chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810, avec pour règlement d'armoiries (2) :

De sable, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un serpent tortillant du même, le tout soutenu d'une champagne de gueules du tiers de l'écu au signe des chevaliers légionnaires.

Renoult

Adien-Jacques Renoult naquit à Saint-Arnoul (Seine-Inférieure), le 7 décembre 1766. Chirurgien-major, il avait été chargé par Larrey d'organiser la troisième ambulance volante durant la première campagne d'Italie.

En Egypte, il envoie du Say'd, où il se trouve avec la colonne Desaix, une communication très intéressante pour le nouvel Institut sur les races indigènes et il ajoute qu'il doit souvent interrompre sa rédaction pour faire le coup

(1) Dans les armes de baron, le PAL DE GUEULES fut supprimé.
(2) Archives nationales: CC., VOLUME 247, F° 137. — Voir aussi sur Poussielgue : Séance solennelle des Académies en décembre 1902 et Triaire: Dominique Larrey, etc., passim.

de feu (1). Membre de la Légion d'honneur par décret du 25 prairial an XII, chirurgien-major de la gendarmerie d'élite, il devint chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808, datées du palais d'Erfurt, et portait (2) :

D'azur, au palmier d'or accompagné à senestre d'un serpent, ondoyant et rampant au pied de l'arbre, et en chef d'un triangle flamboyant d'or chargé d'un Jéhovah hébraïque de sable ; à la champagne de gueules du tiers de l'écu, chargée du signe des chevaliers légionnaires.

Rutscky

N... Rutscky, *alias* Rutecki (3), chirurgien-major au second régiment de la Légion de la Vistule, était Polonais d'origine. Entré au service de la France, il devint membre de la Légion d'honneur, chevalier de l'Empire et donataire d'une rente de cinq cents francs sur l'octroi du Rhin par décret du 31 mars 1812 (4). Ses lettres patentes ne se trouvent pas aux Archives Nationales et n'ont jamais dû être délivrées.



Yvan.

Sue

Jean-Joseph Sue, *second du nom,* fils d'autre Jean-Joseph Sue, dit *Sue de la Charité,* naquit à Paris le 13 janvier 1760 (5). Il fut reçu maître en chirurgie en 1781, prit à Edimbourg le grade de docteur, et succéda à son père comme professeur à l'Ecole de Médecine, chirurgien de la Charité et professeur d'anatomie à l'Académie de Peinture et de Sculpture.

Il servit successivement dans la Garde Nationale de Paris, le 19 août 1789 ; au 103e régiment de ligne, en 1792 ; à l'hôpital de la Garde des Consuls, puis de la Garde Impériale, de l'an IX à 1812. La protection de Joséphine, qu'il avait soignée avant son mariage avec Bonaparte, lui valut successivement l'étoile de la Légion d'honneur, le 26 mars 1808, et le grade de médecin en chef de la Garde Impériale en 1809.

Cabanès nous dit (6) que Joséphine ne put obtenir pour lui le titre de baron ; mais ce qu'il omet d'ajouter, c'est qu'est ne fut pas étrangère aux lettres patentes du 21 décembre 1808, données à Madrid, et par lesquelles Napoléon le fit chevalier de l'Empire, avec pour armoiries (7) :

D'argent, à la plante de pervenche au naturel, terrassée de sinople, tortillée d'un serpent de sable lampassé de gueules et senestré d'une étoile d'azur, le tout soutenu d'une champagne de gueules du tiers de l'écu, au signe des chevaliers.

Parti avec la Garde en Russie, il fut atteint d'une grave affection des yeux le 18 mai 1812 à Golgau (1), et mis à la retraite par décret du 28 mai 1812. Rallié aux Bourbons dès la première heure, Sue fut nommé médecin-chef de l'hôpital de la maison du Roi, le 24 août 1814 ; chevalier de Saint-Michel, le 20 mars 1817 (2), professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts et membre de l'Académie de Médecine en 1821, officier de la Légion d'honneur le 3 août 1824, médecin consultant du Roi la même année. Son titre de chevalier fut confirmé par lettres patentes du 17 février 1815. Il mourut à Paris, le 21 avril 1830 (3).

Taillefer

Imbert-Jules Taillefer naquit à Paris le 27 juin 1779. Chirurgien sous-aide de la marine à Brest, en 1798, il devint chirurgien-major des marins de la Garde de 1804 à 1809, puis chirurgien-chef des marins de la Garde et des sapeurs en France, en Italie et à Naples. Membre de la Légion d'honneur le 14 mars 1806, docteur en médecine le 30 janvier 1807, officier de la Légion d'honneur le 16 mars 1814 (4), Taillefer, par décret du 15 mars et lettres patentes du 4 juin 1810, reçut le titre de chevalier de l'Empire et les armes suivantes (5) :

D'or à la barre de gueules au signe des chevaliers légionnaires *occupant le tiers de l'écu, accompagné en chef d'une ancre de profil de sable dont la partie supérieure est tortillée d'un serpent de gueules, et en pointes d'une casnarind de sinople terrassée du même.*

Varéliaud

Antoine Varéliaud naquit à Uzerche (Corrèze), le 13 août 1776. Elève de Boyer, son compatriote, il fut nommé, en 1805, chirurgien de l'Empereur, par quartier.

Varéliaud suivit Napoléon dans toutes ses campagnes et reçut par décret du 15 août 1809, une donation de deux mille francs de rente sur Trasimène.

Attaché à la personne de Marie-Louise, il devint chevalier de l'Empire par lettres patentes du 11 juillet 1810 et reçut pour armoiries (6) :

Tiercé en pal de sinople, d'or et de gueules ; le sinople

(1) Triaire: Dominique Larrey, etc., pp. 99, 187 et 188.
(2) Archives nationales: CC., volume 242, f° 154.
(3) En mars 1812, le service de santé du 2e régiment de la Vistule était assuré par: Rutecki, chirurgien-major; Fuscht, chirurgien aide-major et Gulitz, chirurgien sous-aide major. (Archives du Ministère de la Guerre).
(4) Vte Révérend: Armorial du premier Empire IV, 191.
(5) Il appartenait à une famille de médecins presque tous remarquables, parmi lesquels on cite: Jean Sue, né en 1669, membre de l'Académie Royale de Médecine et Pierre Sue, son fils, né le 28 décembre 1739 qui succéda à Hévin dans la chaire de therapeutique; enfin Jean-Joseph Sue, dit Sue de la Charité, son père, chirurgien de grande valeur.
(6) Chronique médicale du 1er avril 1903.
(7) Archives Nationales: CC., volume 245, f° 31.

(1) Archives du Ministère de la Guerre; (Certificat délivré par Paulet).
(2) Ibidem.
(3) Il laissa un fils, le célèbre romancier Eugène Sue, qui, avant d'écrire les Mystères de Paris, fut médecin de marine et assista à bord du vaisseau Le Breslau à la bataille de Navarin.
(4) Archives du Ministère de la Guerre.
(5) Archives Nationales: CC., volume 248, f° 115.
(6) Archives Nationales: CC., volume 248, f° 211.

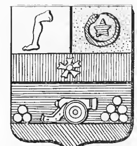
à trois chevrons d'argent l'un sur l'autre ; l'or plein ; le gueules, au signe des chevaliers non légionnaires (1).

Membre de la Légion d'honneur vers la fin du régime impérial dont il était un des plus fervents adeptes, la chute de Napoléon le fit retomber dans l'obscurité.

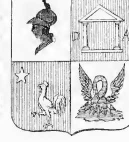
Il consacra désormais ses loisirs à écrire dans les journaux médicaux de son temps et à préparer un traité des maladies mentales qu'il n'eut pas le temps de terminer.

Un de ses articles médicaux ayant déplu à Scribe, celui-ci essaya de le ridiculiser dans le *Nouveau Pourceaugnac*. Varéliaud est mort à Paris, le 19 août 1840.

Le titre de chevalier de l'Empire a été confirmé en faveur de son fils, vice-président du tribunal civil de Chartres, par décret de Napoléon III (2).



Vergez



Yvan

Vergez

Marie-François Vergez naquit à Paris, le 16 septembre 1769. Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier le 20 février 1791, il fut nommé chirurgien aide-major à l'armée du Centre le 31 mars 1792, et soignait ses blessés à l'hôpital de Namur, lorsqu'un boulet pénétrant dans la salle, lui emporta la cuisse droite, le 30 novembre 1792 (3). Blessé, dit-on à l'affaire de l'église Saint-Roch, il fut nommé membre du Conseil de santé en 1793, et devint pendant quelque temps secrétaire de ce conseil en l'an IV (4).

C'est lui qui fut requis le 10 thermidor par le Comité de Sûreté Générale de la Convention pour panser Robespierre (5). Vergez fut nommé chirurgien en chef d'armée le 21 septembre 1800, il devint médecin du Corps Législatif, des Pages de l'Empereur et des Maisons impériales d'Ecouen et de Saint-Denis. Membre de la Légion d'honneur en 1807, officier le 23 août 1814, commandeur le 3 novembre 1825 ; il était chevalier de l'ordre de St-Michel depuis 1821 (6).

Vergez, par lettres patentes du 9 octobre 1813, données au palais de St-Cloud, signées : Marie-Louise, *régente*, avait reçu le titre de chevalier de l'Empire avec pour règlement d'armoiries (7) :

Parti d'argent et d'or coupé d'azur ; l'argent, à la jambe de carnation coupée au-dessus du genou ; l'or, au serpent se mordant la queue en cercle, de sinople, accompagné en cœur d'une étoile d'azur ; l'azur, au canon sur son affût contourné d'argent, flanqué de deux piles de boulets du même, celle à dextre de trois, celle à senextre de six, le tout soutenu de sinople ; fasce de gueules au signe des chevaliers légionnaires brochant sur le tout.

Son titre fut confirmé par lettres patentes royales du 9 mars 1815. Il prit sa retraite le 9 février 1825 et mourut à Neuilly (Seine), le 31 mai 1831.

(1) Le signe des chevaliers non légionnaires est une pièce honorable de gueules chargée D'UN ANNELET D'ARGENT.

(2) A. Georgel. « Revue historique, nobiliaire et biographique de 1869 ». p. 461.

(3 et 4) Archives du Ministère de la Guerre.

(5) Archives de médecine militaire, 1892 à 1899: ARTICLE CONSEIL DE SANTÉ.

(6) Archives du Ministère de la Guerre.

(7) Archives nationales: CC., VOLUME 254, F° 199.

Yvan

Alexandre-Urbain Yvan naquit à Toulon, le 18 avril 1765. Ancien chirurgien ordinaire du Roi, chirurgien adjoint de la maison de l'Empereur et de l'hôtel des Invalides, il fit presque toutes les campagnes de 1804 à 1814. C'est lui qui, à Ratisbonne, en 1809, pansa Napoléon ; nous le trouvons ensuite au chevet de Lannes le soir d'Essling. Yvan se prononça contre toute intervention ; mais l'opinion contraire de Larrey et de Paullet prévalut, le duc de Montebello subit l'amputation de la jambe gauche et mourut huit jours après.

Par lettres patentes du 31 janvier 1810, Yvan fut créé baron de l'Empire et reçut pour armoiries : *Ecartelé : au* 1, *d'argent, à la tête de Minerve en profil de sable ; au* 2, des barons officiers attachés à la maison de l'Empereur (1) ; *au* 3, *de gueules au coq d'argent, adextré en chef d'une étoile d'or ; au* 4, *d'argent au pélican et sa prété d'azur.*

Il avait reçu, par décrets des 16 août 1808 et 1er janvier 1812, une rente de neuf mille francs sur l'Oost-Frise et l'Illyrie. Le baron Yvan suivit la grande armée en Russie et reçut, aux côtés de Larrey et de Ribes, le dernier soupir du grand maréchal Duroc, blessé mortellement à Dresde en 1813. Malheureusement pour sa mémoire, il ne demeura pas fidèle à son bienfaiteur en 1814 et s'enfuit du palais de Fontainebleau, le 12 avril, au lendemain de la tentative d'empoisonnement de Napoléon, effrayé sans doute de sa responsabilité. Il est mort à Paris, le 29 décembre 1839.

Dr DE RIBIER.



Sceau des Lettres patentes
(Reproduction du sceau des Lettres patentes de D. Chifoliau).

(1) Le signe des barons officiers attaches à la Maison de l'Empereur est : UNE PIÈCE HONORABLE DE GUEULES AU PORTIQUE OUVERT A DEUX COLONNES SURMONTÉES D'UN FRONTON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DES LETTRES INITIALES D. A. DU MÊME.

C'est d'après la REVUE HISTORIQUE, NOBILIAIRE ET BIOGRAPHIQUE de 1869, page 462, que nous donnons les armes d'Yvan, n'ayant pu retrouver ses lettres patentes aux Archives Nationales.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 10 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - **PARIS**
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

L'œuvre de Félicien Rops

M. Maurice Exteens vient de consacrer à Félicien Rops un magnifique ouvrage (1), où les mille et quelques planches gravées par Rops ont été reproduites et décrites. Cette publication, qui restera comme un monument d'érudition et de piété admirative, nous fournit aujourd'hui l'occasion de rappeler la vie et l'œuvre de l'auteur de *Pornocratès*, en même temps qu'elle nous donne la possibilité, toujours enviée, de reproduire quelques-unes de ses planches, en attendant que, dans un prochain numéro, nous rappelions les amitiés médicales de Rops, et particulièrement ses relations avec Georges Camuset.

« Né à Namur le 7 juillet 1833, Félicien-Joseph-Victor Rops, dit M. Maurice Exteens dont nous reproduisons une partie de la substantielle préface, était fils d'un riche fabricant de tissus imprimés; à l'encontre de la plupart des artistes, son enfance s'écoula douce et insouciante dans ce milieu de bourgeois aisés. D'une intelligence très vive, le jeune Rops fit des études soignées en science et en lettres. Commencées dans sa ville natale chez les Jésuites, ses études s'achevèrent à l'Université libre de Bruxelles. C'est dans ce milieu universitaire que le jeune Rops, dont la passion du dessin s'était affirmée très tôt, trouva l'occasion d'utiliser ses talents — encore modestes ! — en collaborant par quelques pages de croquis-charges au *Crocodile*, petite revue satirique hebdomadaire rédigée par un groupe d'étudiants, ainsi qu'à l'*Almanach crocodilien*, publié par les mêmes. C'était en 1853, Rops avait donc vingt ans quand parurent ses premiers essais de caricatures, gravés sur bois ou lithographiés. Ces croquis de jeunesse n'offrent guère d'intérêt artistique bien marquant et nous estimons, avec Ramiro, qu'ils ne méritent pas d'être classés dans son œuvre original : Mascha en a reproduit une page dans son catalogue et nous en donnons, à titre de simple curiosité, une autre page du même recueil. Rops n'était encore qu'un amateur sans aucune préparation artistique, crayonnant à ses moments perdus pour amuser ses amis.

Sa véritable carrière artistique commence en 1856 avec la fondation de l'*Uylenspiegel*, journal satirique hebdomadaire, publié à Bruxelles, sous la direction de Victor Hallaux et auquel Rops collabora régulièrement depuis février 1856



Cliché M. Exteens.

F. Rops. — Hommage à Pan.

(1) L'œuvre gravé et lithographié de Félicien Rops, par Maurice Exteens. 4 vol. in-4°. Editions Pellet, 81, rue de Miromesnil, Paris, 1928.



F. Rops. — Un enterrement au pays Wallon.

Cliché M. Exteens.

jusqu'en août 1857, donnant une et même deux lithographies par numéro, ce qui, pour cette courte période de dix-neuf mois, représente l'ensemble imposant de 127 planches ou feuilles de croquis, en lithographie originale. Mais cette collaboration, si active à ses débuts, se ralentit brusquement : nous ne trouvons plus qu'une planche pour les quatre derniers mois de l'année 1857, huit planches pour l'année 1858, une dizaine en 1859, enfin un seule et dernière en 1862, clôturant la période lithographique dans l'œuvre de Rops. Plus jamais l'artiste ne dessinera sur pierre ; ses premiers essais d'eau-forte, commencés en 1857, le captivèrent à tel point qu'il abandonna complètement la lithographie malgré l'incontestable maîtrise dont il avait fait preuve dans la pratique de cet art.

L'œuvre lithographique de Rops ne comprend pas seulement les planches parues dans l'*Uylenspiegel;* il en est une vingtaine d'autres — œuvres importantes devenues célèbres, les unes éditées, les autres restées inédites, qui viennent s'ajouter aux planches de cette première période. Nous signalerons : *La Médaille de Waterloo, l'Enterrement au pays Wallon, Un Monsieur et une Dame, Chez les Trappistes, Tête de Vieille Anversoise, les Diables froids, Au beau Guernadier,* toutes œuvres capitales et dont la création aurait suffi à assurer dans leur temps la réputation de leur auteur.



Cliché M. Exteens.

La Marotte macabre.
Ex-libris pour F. Rops.

Mais l'esprit de recherche de l'artiste ne pouvait se satisfaire d'un procédé dans lequel il avait atteint la perfection et qui ne pouvait plus lui réserver la moindre surprise. Le travail du cuivre — plein de mystères — avec ses vernis et ses acides, convenait mieux à sa mentalité, et dès 1858 nous le voyons livrer au public, sous forme d'illustrations pour les *Légendes flamandes* de son grand ami Charles

Decoster, quatre eaux-fortes qui se ressentent fortement encore de sa manière de dessiner sur pierre.

Viennent ensuite les ravissantes petites planches — frontispices et illustrations — gravées pour les éditions Poulet-Malassis, parues clandestinement de 1864 à 1869 : *L'Art priapique, les Gaietés de Béranger, Lupanie, le Dictionnaire érotique, Point de Lendemain, H. B., les Deux G...ottes, Gamiani, les Aphrodites, le Parnasse satyrique, Quatre petits poèmes libertins, Serre-f..., le Théâtre érotique, le Cabinet satyrique, les Joyeusetés galantes du Vidame de la Braguette, Anandria ou les Confessions de Mlle Sapho, les Quatre Métamorphoses, le Théâtre Gaillard, la Jeune France* de Théophile Gautier, *Un Eté à la Campagne, Tableau des mœurs du Temps, les Bons Contes du Sire de la Glotte, Thérèse philosophe, Margot la Ravaudeuse, Amours et Priapées*.



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — Le vol et la prostitution dominant le monde.

L'*Escole des filles* et le *Diable au corps*, parus dans la même collection, sont ornés, le premier d'un frontispice, le second d'illustrations, gravés d'après les dessins de Rops, et n'entrent pas, par conséquent, dans son œuvre gravé original.

L'année 1862 voit paraître *Les Cafés et Cabarets de Paris*, de Delvau, orné d'un beau frontispice de Rops et d'illustrations par Courbet et Flameng. Cette collaboration nous montre, en passant, que la réputation de l'artiste avait déjà dépassé les frontières de son pays natal. En 1864 paraissent les *Cythères parisiennes*, de Delvau également, orné d'un frontispice et d'une suite remarquable de petites planches gravées par Rops ; et la même année nous trouvons un frontispice pour *Les Bas-Fonds de la Société*, de Henri Monnier ; un autre, en 1865, pour *Des Conflits entre chasseurs et propriétaires* ; un autre, en 1866, pour *Le Grand et le Petit Trottoir* de Delvau. En 1867, cinq planches gravées pour *La Légende d'Uylenspiegel* de Charles Decoster ; en 1868, les frontispices des *Epaves* de Baudelaire, pour Poulet-Malassis, et du *Gaspard de la nuit*, pour Pincebourde. En 1871, paraît *Le Fer rouge* de Glatigny, également avec un frontispice de Rops.

A partir de 1872 commence pour Rops une période de travail intense, si nous en jugeons par le nombre de planches gravées qui sont datées des années 1874 à 1876. La plupart sont des études ou des compositions dont quelques-unes ont été publiées dans l'album de la Société internationale des Aquafortistes, en 1875, ou dans les albums Cadart en 1876.

Deux frontispices, l'un pour *J.-F. Millet ou les Souvenirs de Barbizon*, par Piedagnel, édité par Cadart et un autre pour *Alfred de Musset*, édité par Lemerre, parurent en 1876. De 1880 à 1882, paraît cette ravissante suite de petits frontispices gravés par Rops pour : *Le Christ au Vatican*. Kistemacker, édit. 1880. — *Le Catéchisme des gens mariés*. Gay et Doucé, édit. 1881. — *Histoire de la Chandelle d'Arras*. Gay et



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — L'Hygiène.



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — Nubilité.



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — La Médecine.



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — Le Docteur. Menu pour le Docteur Filleau.

Doucé, édit. 1881. — *Les Amusements des Dames de Bruxelles.* Gay et Doucé, édit. 1881. — *Les Œuvres badines de Grécourt.* Gay et Doucé, édit. 1881. — *Les Rimes de Joie.* Gay et Doucé, édit. 1881. — *Le Diable dupé par les femmes.* Gay et Doucé, édit. 1881. — *La Messe de Gnide.* Gay et Doucé, édit. 1881. *La Sphère de la Lune.* Gay et Doucé, édit. 1881. — *Les Chansons badines de Collé.* Gay et Doucé, édit. 1882. — *Les Cousines de la Colonelle.* Gay et Doucé, édit. 1882. — *Les Exercices de Dévotion de Henri Roch.* Gay et Doucé, édit., 1882. — *La Fleur lascive orientale.* Gay et Doucé, édit.

F. Rops. — La Foire aux Amours. Cliché M. Exteens.

Le travail de la pointe domine encore dans ces dernières productions, mais Rops depuis quelques années étudiait avec acharnement les vernis mous et l'aquatinte, essayant toutes les recettes connues, en inventant de nouvelles, et, de cette cuisine d'alchimiste, devait sortir la merveilleuse suite de planches, parmi lesquelles, pour prendre date, nous signalerons les frontispices pour : *Le Roman d'une Nuit.* Doucé, édit., 1884. — *Le Vice suprême,* de Peladan. Edinger, édit. 1884. — *Curieuse,* de Peladan. Edinger, édit., 1885. — *Akedysseril,* de Villiers de l'Isle - Adam. De Brunhof, édit., 1886.

Le frontispice et les illustrations pour : *Les Diaboliques.* Lemerre, édit., 1886. Les frontispices pour : *Notes d'un Vagabond,* de Jean d'Ardennes. Kistemaeckers, édit., 1887 — *L'Initiation amoureuse,* de Peladan. Edinger, édit., 1887. — *Stéphane Mallarmé.* Revue indépendante, 1887. — *La Pudeur de Sodome,* de de Guiches. Quantin, édit., 1888. — *L'Amante du Christ,* de Darzens. Lemerre, édit., 1888. — *A Cœur perdu,* de Peladan. Edinger, édit., 1888. — *Masques parisiens,* de Champsaur. Dentu, édit., 1889. — *Chez les Passants,* de Villiers de l'Isle-Adam. Comptoir d'Edition. 1890. — *Les Baisers morts,* de Verola. *La Plume,* édit., 1893. — *Un Document sur l'Impuissance d'Aimer,* de de Tinan. Librairie Indépendante, 1894.

Autant d'œuvres bien typiques de cette dernière période qui marque l'apogée du talent de l'artiste.

La nomenclature de ces productions originales lancées sur le marché à des dates précises par des éditeurs, nous a paru donner avec plus de précisions que tout autre classement n'aurait pu le faire, une vision exacte de l'évolution de ce beau talent, bien que cette liste

ne représente guère plus de cent cinquante cuivres gravés sur les six cents que compte son œuvre en taille-douce. Mais il est facile d'y apparenter les autres compositions du maître, toutes celles qui ne furent pas éditées et dont il assura seul l'écoulement parmi ses contemporains, admirateurs fervents de son art.

Un des plus curieux aspects de l'art de Rops réside dans le nombre assez élevé de planches d'études ou d'essais que compte son œuvre gravé : études de têtes, en grande majorité, corps féminins, esquisses de paysages, etc., gravés par tous les procédés imaginables de taille-douce : la pointe sèche, l'eau-forte, le vernis mou, l'aquatinte. Quelquefois, les sujets s'entremêlent sans ordre, des procédés différents se rencontrent sur un même cuivre, le tout souvent entremêlé de taches d'acide. Poulet-Malassis possédait un certain nombre d'essais, tirés à deux ou trois épreuves, datant de 1860 à 1862 ; d'autres remontent à la période de 1871-1872. Rops les appelait *Pédagogiques* parce qu'elles servaient de leçons pratiques d'eau-forte données par l'artiste à ses premiers élèves, alors qu'il habitait encore le château familial de Thozée ; à cette série appartiennent les *Bateaux*, le *Fantoche*, la *Quotidienne*.



F. Rops. — Mors syphilitica. Cliché M. Exteens.



Cliché M. Exteens.
F. Rops. — La cuisine dosimétrique. (Menu pour le docteur Filleau)

Enfin, les recherches de l'artiste en matière de vernis mou et d'aquatinte nous ont valu quelques planches d'études superbes, telles que : *Olla Podrida, la Porteuse de Poisson, Poitrail*, ainsi que les planches aux nombreuses têtes, toutes plus récentes que les *Pédagogiques*.

Ces petites planches, dont la plupart sont de purs chefs-d'œuvre, ne témoignent-elles pas de la fièvre incessante qui agitait l'artiste, toujours à l'affut de la découverte d'un procédé nouveau ?

La gravure n'était pas pour Rops un métier, c'était une science ; non seulement toute son œuvre, mais encore sa correspondance montrent ses efforts incessants pour perfectionner les procédés existants.

De tels tempéraments sont rares, nous ajouterons exceptionnels, car la généralité des artistes se contentent, en matière de gravure, des procédés les plus élémentaires. On reste confondu d'admiration quand on réfléchit à la somme d'intelligence et de travail dépensée par Rops depuis ses débuts artistiques jusqu'à sa mort. Il n'est pas une œuvre de lui qui ne soit le produit, non seulement d'une recherche de technique originale, mais encore d'une observation aiguë de la vie. Sa haute compréhension philosophique des êtres, de leurs pensées comme de leurs passions, fait que chacune de ses planches gravées est un poème : c'est l'œuvre d'un penseur qui s'est traduite par le dessin et qui nous pénètre avec la force et l'émotion communicative que donne seul le génie.

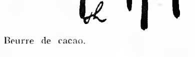
Ce grand cerveau devait s'éteindre le 23 août 1898, mais le recul du temps n'a pas fait vieillir son œuvre : elle apparaît de nos jours aussi jeune, aussi moderne qu'un poème de Baudelaire ou de Mallarmé, ses contemporains et ses amis. Comme il devançait son époque, son œuvre est impérissable comme la leur ».

En marge de la Thérapeutique

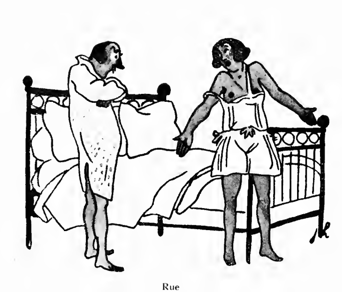
Pour répondre au désir exprimé par de nombreux lecteurs et puisque M. René Kieffer veut bien nous y autoriser, nous empruntons encore quelques dessins au FORMULAIRE MAGISTRAL de Joseph Hémard (1), regrettant seulement que la similigravure ne puisse donner une idée complète de ces dessins coloriés au pochoir, où le prestigieux artiste excelle à noter la philosophie des hommes et des choses en soulignant leur côté bouffon.

(1) Publié à 850 ex. chez René Kieffer, 18, rue Seguier, Paris.





Beurre de cacao.



Rue





Opothérapie testiculaire

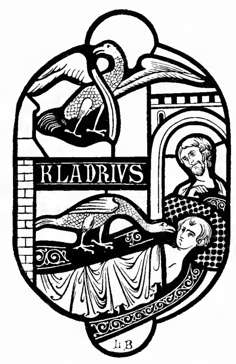


Camphre

L'origine du mot " ictère "

La plupart des livres médicaux classiques sont muets sur l'origine du mot « ictère », et il ne faut point trop leur en faire grief, puisque Littré, dans son *Dictionnaire de la Langue française,* dit que l'étymologie du mot est inconnue.

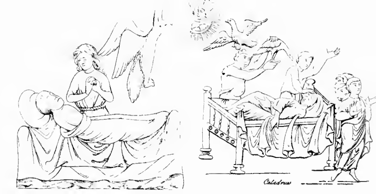
Désireux d'élucider l'énigme, le Docteur Pallasse



Charadrius. — Vitrail de la Cathédrale de Lyon.



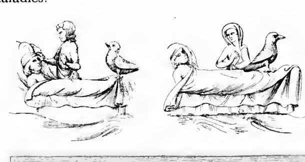
Charadrius. — Manuscrit de Guillaume le Normand.



Charadrius d'après un manuscrit
de l'Arsenal — de la Bib. de Bruxelles

(*Lyon Médical, 22 juillet* 1928), a compulsé de nombreux textes. Il a vu que, pour Hippocrate, le traitement de l'ictère consistait à faire absorber au malade un oiseau appelé « Charadrius », bouilli et haché dans du vin blanc. Mais, à partir de Pline, on voit apparaître une légende qui veut que le charadrius ait le pouvoir de guérir le malade en le regardant. Cette légende est reproduite dans les auteurs qui suivent : Elien et Suidas.

Le Moyen Age s'en empare ; on représente le charadrius dans les vitraux (Cathédrale de Lyon), il est reproduit dans les bestiaires, et les prédicateurs de l'époque, comme Honorius d'Autun, n'hésitent pas à en faire un animal symbolique qui guérit toutes les maladies.





Charadrius, d'après des manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 11 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

L'Art et la Médecine au Musée de Colmar.

Le musée de Colmar doit sa renommée universelle et son incomparable splendeur aux merveilleux tableaux de l'art médiéval et renaissant qui y sont réunis.

La visite en est particulièrement intéressante pour le médecin qui peut y exercer sa sagacité en essayant de reconnaître, de comprendre certains usages, certaines coutumes en rapport avec la médecine. Le Dr Henri Fleurent a fait cette promenade-visite et ce sont ses impressions qu'il nous livre dans une brochure fort documentée et agréablement illustrée. (1).

Le plus célèbre des tableaux du musée de Colmar est le retable peint par Mathias Grünewald. « L'idée qui a dominé dans la création de l'autel d'Issenheim est *médicale,* dit M. Fleurent; c'est la glorification de Saint-Antoine, grand guérisseur des hommes et des bêtes, grand thaumaturge, qui guérissait le feu sacré et d'autres maladies épidémiques, ces terribles fléaux pour la guérison desquels les malades accouraient de près ou de loin au couvent ».

Dans le tableau de Colmar les attributs qui accompagnent d'ordinaire le saint et qui ont pour la plupart une signification *médicale* ne sont pas oubliés.

Cliché du Dr Fleurent.

Fig. 1. — Un lépreux

De même on peut retrouver l'idée *médicale* dans la représentation de saint Sébastien, protecteur des humains contre les maladies contagieuses.

Mais c'est évidemment la partie du retable où est figurée la tentation de Saint-Antoine qui est la plus intéressante au point de vue qui nous occupe. Le coin du tableau ou l'on voit un être humain gravement malade, porteur de hideuses lésions a souvent piqué la curiosité des médecins de notre temps et a fait couler des flots d'encre.

« Le patient âgé d'une cinquantaine d'années, dit M. Fleurent, est renversé à terre, la tête violemment inclinée en arrière, les jambes fortement fléchies, la main droite cramponnée sur un volumineux manuscrit. Le sommet de sa tête et ses épaules sont couvertes d'un court manteau rouge à capuchon. Le reste du corps est découvert. La peau est parsemée de pustules, les unes cicatrisées, les autres saignantes et bien remplies, certaines laissant s'écou-

(1) Dr Fleurent : L'Art et la médecine au musée de Colmar in-8°, 32 p., 13 hors-texte. Librairie Huffel. Colmar, 1928.

ler des bavures de sang. Le ventre est enflé. Le bras gauche, couvert de pustules et de cicatrices, se dresse en l'air, la main est recroquevillée sur elle-même, réduite au pouce courbé en dehors. En résumé ce malade présente d'une part les symptômes d'une maladie de la peau, d'autre part des mutilations des extrémités. Trois diagnostics ont été portés : celui de syphilis, celui de lèpre et celui de peste ; D'après une quatrième hypothèse émise par Huysmans, il s'agirait d'un cas de mal de Saint Antoine ou d'ergotisme gangreneux ».

Kuss, le premier, remarqua ces lésions et les attribua à la syphilis. Mais si certaines lésions, principalement celles de la peau, ressemblent à la syphilis, d'autres, en particulier la mutilation des membres, ne peuvent lui être attribuées, et on avait pensé à la lèpre, hypothèse défendue par Charcot, à laquelle se rallièrent aussi certains auteurs allemands, tels Hollaender et Ebstein.



Fig. 2. — Saint-Roch

Cliché du Dr Fleurent

L'idée de la peste, dont le diagnostic a été posé par F. Bock, peut être écartée, les lésions cutanées n'en ayant absolument par le caractère, et le faciès du malade n'étant pas celui d'un pestiféré.

Quant à l'hypothèse d'Huysmans, celle d'un malade atteint d'ergotisme gangreneux, elle a été admise par la plupart des auteurs médicaux. Mais ni les lésions de la peau, ni l'ascite ne sont des manifestations de l'ergotisme. Aussi M. Fleurent admet-il avec Thibierge et Baeckelmann que le peintre a du concevoir un pauvre être humain en proie à plusieurs maladies différentes, dont la réunion donnerait un aspect ou plus terrifiant ou plus sensationnel. C'est ainsi que le malade est devenu une espèce de synthèse pathologique égarant la cliniciens par la complexité des lésions dont il affublé. D'après Thibierge, Grünewald a probablement voulu par cet être malade, symboliser les déshérités auxquels était ouvert le couvent d'Issenheim.

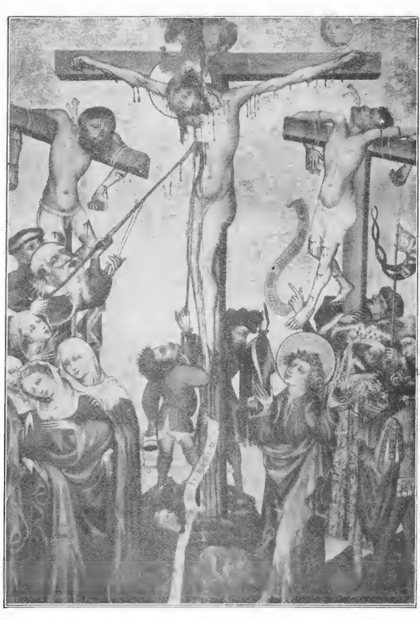
Le Dr Wickersheimer, en rappelant que les troubles psychiques n'étaient pas rares dans l'ergotisme, a émis l'hypothèse que le souvenir des visions et des cauchemars causés par l'ergotisme avait dû hanter bien des imaginations dans les hospices d'Antonites et qu'il aurait pu exercer quelque influence sur la composition des œuvres d'art destinées à glorifier saint Antoine.

Dans les scènes que Schongauner a peintes pour l'église des Dominicains de Colmar, M. Fleurent signale les physionomies que l'artiste a données à certains personnages et il y retrouve les stigmates de dégénérescence tels que les a décrits l'école de Lombroso.

A côté des œuvres de Grünewald et de Schongauner,

il existe à Colmar d'autres tableaux particulièrement intéressants au point de vue médical. Telle cette peinture de 1512, où l'auteur, inconnu, a représenté un lépreux (Fig. 1). Sur un panneau de bois, saint Martin est représenté une fois debout, une fois à cheval. Dans chaque image il partage son manteau avec son épée pour en remettre la moitié à un mendiant qui se trouve à ses pieds.

« Ce pauvre est un lépreux. L'un couvert de haillons a perdu l'usage de ses pieds, appuyé sur une béquille, il se meut difficilement sur une jambe pliée dans le genou, traînant à sa suite son autre jambe dont le mollet et le pied entourés d'un linge blanc sont fixés par une lanière noire sur une gouttière. Son corps, même la figure, est couvert de pustules ; sur une ulcère de la cuisse droite est collé un emplâtre De l'autre côté du panneau la même scène est reproduite ; le mendiant lépreux à moitié nu, couvert seulement d'une chemise, est assis aux pieds du saint qui découpe son manteau. A côté de lui est couchée sa béquille. La jambe droite est amputée à la hauteur du genou ; les muscles de la cuisse sont atrophiés. La misère du vêtement laisse à nu un corps couvert de pustules en partie cicatrisées, en partie en évolution inflammatoire. Un flot de pus s'échappe d'un ulcère qui vient de s'ouvrir. Dans ces deux malheureux l'artiste a voulu représenter des lépreux. ».



Cliché du Dr Fleurent

Fig. 3. — Crucifixion

Une maladie plus terrible que la lèpre, la peste, a été le grand fléau du Moyen Age ; attribuant une cause surnaturelle au fléau, on recourait à l'intercession de Dieu et de ses saints. Celui qui jouissait du plus grand crédit contre le mal était saint Roch, en même temps un des patrons des médecins, des chirurgiens et des apothicaires. Au musée de Colmar une statue en bois, datant du XVe siècle, représente saint Roch debout tenant dans une main le bâton de pèlerin, de l'autre écartant le pan de son vêtement et laissant voir à découvert la région du haut de la cuisse où se trouve un bubon pesteux, vidé de son contenu purulent.

Le même sujet est décrit sur un autre volet d'autel; et cette représentation fréquente de saint Roch protecteur contre la peste prouve combien cette maladie était fréquente.

Dans une naissance de Saint Jean-Baptiste, œuvre de maître inconnu du XVe siècle, on peut voir qu'on ne craignait pas de donner aux accouchées, des fruits du pain et du vin. Une autre peinture représente la circoncision.

Dans une Crucifixion, (Fig. 3), le plus ancien tableau que possède le musée, se trouve, un nain difforme et bossu présentant au Christ l'éponge imbibée de vinaigre. M. Fleurent suppose que le peintre,



en choisissant comme modèle un sujet aussi mal fait, a voulu imprimer des stigmates de dégénérescence très prononcée à un des bourreaux du Christ.

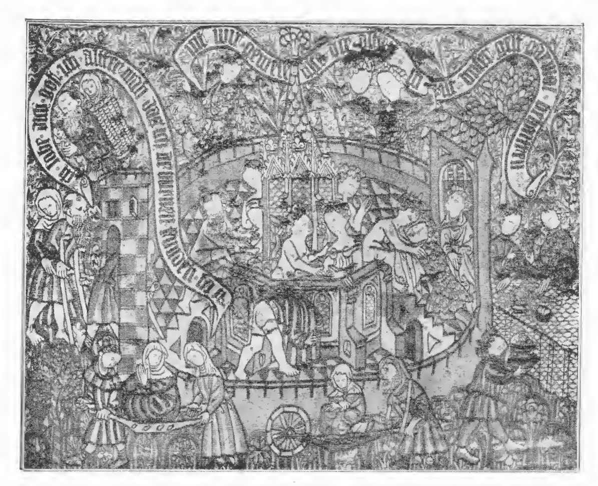
A la tribune de la chapelle des Unterlinden, une curieuse tapisserie du XVe siècle représente une Fontaine de Jouvence, (Fig. 5). Toute une file de malades et de vieillards y sont représentés ; tous désirent guérir et rajeunir à cette source divine. Une pauvre vieille, usée et ratatinée, est amenée sur un brancard, une autre est assise sur une brouette, une troisième est sur le dos d'un homme dans une hotte. Un malade souffrant d'un ulcère de la jambe se traîne sur des béquilles et est soutenu par une femme qui l'accompagne. On entre vieux et cassé ou malade dans la fontaine, on en sort jeune et guéri, la tête couronnée de fleurs, on va s'installer sous une charmille à la table d'un banquet où il y a de la place pour les convives. Sur une banderolle traversant toute la partie supérieure de la tapisserie se trouve une inscription où le vieillard, guéri et rajeuni par l'usage de l'eau merveilleuse de la fontaine, exprime sa reconnaissance à Dieu et en même temps sa joie d'avoir recouvré la santé sans bourse délier.



Cliché du Dr Fleurent

Fig. 4. — Monstre personnifiant le diable

Dans les nombreuses sculptures garnissant la galerie lapidaire du vieux cloître de Colmar, il en est une particulièrement intéressante au point de vue médical (Fig. 4). « C'est, dit M. Fleurent une gargouille gothique du XVIe siècle provenant de l'église de Rouffach. Elle était autrefois connue dans le peuple sous le nom de Judenfresser et représente, selon la tradition, le diable emportant un juif, probablement Judas. Ce diable est un monstre à forme humaine, aux pieds palmés, au torse solide ; la tête très courte est tendue en avant dans l'attitude figée et anxieuse du rumathisme cervical et de la douleur qu'il occasionne. Les traits dans leur ensemble sont terribles à voir et forment un faciès répugnant. Le nez est court, les narines formidablement larges, la bouche ouverte laisse voir d'énormes canines, les oreilles plates sont immenses, le cou raccourci est enfoncé entre les épaules. La face est munie de deux



Cliché du Dr Fleurent

Fig. 5. — Fontaine de Jouvence

yeux énormes à fleur de peau, le front est très bas, presque inexistant, la boîte crânienne fait défaut. Sur le dos, on voit à nu toute l'ossature de la colonne vertébrale. Pour le médecin il n'y a pas de doute : le sculpteur qui a représenté ainsi le diable s'est inspiré d'une malformation humaine, d'une forme de monstre qu'on appelle anenceplade, compliquée d'un spina bifida. Ces êtres mal faits, qui ne sont pas viables et horribles à voir, plus diaboliques qu'humains ne pouvaient manquer d'impressionner au moment de leur naissance ceux qui les considéraient. Ils passaient pour être des manifestations de la colère divine tels ils se prêtaient bien à figurer le diable. De pareilles figures devaient servir à terrifier les spectateurs et leur rappeler que le démon était là guettant les âmes ».

Un Préfet hygiéniste sous l'Empire. Adrien de Lezay-Marnesia.

Puisque le conseil général du Bas-Rhin a voté une subvention pour l'exécution d'une plaque en marbre noir, avec inscription dédicatoire, à placer sur l'actuelle sépulture du marquis de Lézay-Marnesia, rappelons brièvement la vie et l'œuvre de ce préfet qui fut un grand administrateur et un véritable précurseur en matière d'hygiène.

Adrien de Lezay-Marnesia naquit en 1770 à Saint-Julien (Jura). Il était le fils de Claude-François-Adrien de Lezay-Marnesia, gentilhomme franc-comtois, poète, philanthrope, moins connu par le rôle qu'il joua à l'Assemblée nationale et par son œuvre littéraire que par ses relations avec Chamfort, Rivarol, Joubert et Fontanes (1).

Tenu, comme les siens, hors de France par la Révo-

(1) André Beaunier : La Jeunesse de Joubert, in-12, 1918, p. 283.

lution, Adrien de Lezay-Marnesia visita l'Angleterre et l'Allemagne et ne put rentrer en France qu'après le 9 Thermidor. Mais proscrit à nouveau par le 18 fructidor, il dut se réfugier dans le pays de Vaud où il fréquenta Mme de Stael.

Pendant le Directoire, la protection de Joséphine, à laquelle il était allié, sa sœur ayant épousé Claude de Beauharnais, cousin d'Alexandre de Beauharnais, lui valut un poste d'ambassadeur près de l'électeur de Saltzbourg, puis dans le Valais.

Sous le Consulat, il fut le secrétaire de Rœderer, avec lequel il publia le Journal d'Economie politique.

En 1806, il fut nommé préfet de Coblentz où il se révèla un administrateur de premier ordre et créa une foule d'institutions qui subsistent encore en Rhénanie. (1).



« Ne pas empêcher de parler, car les choses seules importent ; ne pas compter sur la force, mais sur l'opinion ; se faire aimer, tel fut, dit M. Sagnac (2) le programme de Lezay-Marnesia, dont l'activité se manifesta dans tous les domaines : instruction publique, agriculture, travaux publics (3).

« Il était fou pour le bien » dit Réal, de ce préfet que la question d'hygiène ne laissait point indifférent.

En effet, un an après son installation à Coblentz, il y crée une école de sages-femmes et la dote de nombreuses préparations anatomiques. Puis, il institue un système de police médicale et, à cet effet, partage le département en dix-huit districts confiés chacun à un médecin dont le premier devoir est de procéder à la vaccination des enfants.

Au début de l'année 1810, tous les habitants du département sont vaccinés et, grâce aux mesures édictées par lui, la syphilis qui ravageait le pays disparaît à peu près complètement.

En 1810, Adrien de Lezay-Marnesia, fut nommé préfet du Bas-Rhin. C'est là qu'il eut à lutter en 1813, contre le typhus propagé par les troupes de la Grande Armée se retirant d'Allemagne (1). Reconnaissant qu'une des principales causes de l'épidémie était « le monstrueux régime des évacuations » opérées sans aucune règle, appliquant aussitôt les « mesures de salubrité publique contre les maladies militaires devenues contagieuses pour les maisons d'habitants », Lezay-Marnesia s'attacha aussitôt à « sequestrer et à désinfecter » les sujets atteints.

Il installa des « chambres à désinfection », fit procéder à la « fumigation des vêtements », partant de ce principe que « rien de ce qui avait touché ou servi au malade ne devait entrer avec lui dans l'établissement où il était sequestré », se comportant envers le typhus comme si on avait connu le mode exact de sa propagation, Lezay-Marnesia parvint ainsi à préserver le département, puis Strasbourg de malheurs plus grands. L'épidémie fit 3.500 victimes dans l'armée alors que moins de un pour cent des habitants succombèrent.

Lezay-Marnesia fut maintenu dans ses fonctions par Louis XVIII. Au retour d'un voyage fait en compagnie du duc de Berry, en 1814, sa voiture versa près de Haguenau (2). Le préfet tomba sur son épée de parade dont la lame se brisa et lui perfora les intestins. Il succomba à Strasbourg le 9 octobre et fut enterré à Krautergersheim dans le caveau mortuaire de la famille de Turkheim. Son corps, ramené en 1855 à Strasbourg, fut déposé dans le caveau des évêques, à la cathédrale, puis derrière une chapelle latérale. C'est là que la pla-

(1) Baron Heckedorn : M. de Lezay-Marnesia, Préfet de Rhin-et-Moselle (1806-1810). « L'Alsace française ». 1er novembre 1924 p. 1037-1038.

(2) Sagnac : « Le Rhin français pendant la Révolution et l'Empire », in-8°, 1917, p. 307.

(3) Lambla : « Lezay-Marnesia und das Departement Bas-Rhin », Strasbourg, 1918.

(1) L'Huillier (P). Le typhus de 1813-14 à Strasbourg ». Thèse de doctorat en médecine. Strasbourg 1925.

(2) Ladoucette : Notice sur le comte de Lezay-Marnesia, in-8° 1817.

que d'étain primitive (1) sera remplacée par une plaque de marbre.

« Je voudrais, écrivait Cl. François-Adrien de Lezay-Marnesia, que dans chaque lieu, même dans le plus petit village où un homme digne de l'estime publique est né, un monument fût érigé à sa gloire » (2).

En élevant à Strasbourg une statue à leur ancien préfet, les habitants du Bas-Rhin ont réalisé ce vœu : tandis qu'à Saint-Julien, où la propriété des Lezay-Marnesia est devenue un hôpital de par leur volonté dernière, rien ne rappelle plus le nom de cette famille. Le geste reconnaissant des administrés souligne, pour leur confusion, l'ingratitude des héritiers (3).



Le Typhus à Mayence en 1813
Lithographie de Raffet

Le prétendu érotisme de Rops

On parle souvent de l'érotisme de l'œuvre de Rops. « L'artiste, dit M. André Fontainas, dans un excellent volume de la collection Art et Esthétique (Alcan, 1925), a confondu dans la tourbe des griffonneurs prête à exploiter l'appétit surexcité des collégiens et des vieillards libidineux en présentant à leurs imaginations débiles des spectacles paillards et orduriers.

Il sied, dit justement l'excellent critique, contre cette allégation infamante de s'élever, il sied, de la répudier non par un silencieux dédain, mais par une protestation explicite qui ne se retranche derrière aucune ambiguité.

Oui, il est parfaitement vrai que de misérables copistes à l'âme servile ont découvert dans une partie de l'œuvre de Rops des matériaux dont ils ont tiré profit en les ravalant aux besoins de leur commerce très hideux. Ils ont réussi à faire basculer dans l'équivoque et le graveleux des intentions qu'ils ont, par le déchaînement de leur propre grossièreté, détournées, dépouillées de leur portée précisément morale ; où Rops, sous des apparences séductrices, alliciantes et enchanteresses, dégageait l'éternel problème de la tristesse charnelle, où Rops dénonçait la griserie affolante et effarante du tourbillon, ils se mêlent bassement à la cohue bête et avide ; ils bavent de cupidité frénétique et paillarde où Rops, résistant au vertige, s'amusait certes parfois au bord de l'abîme parfumé, sonore, tout fleuri de l'éclat soudain épanoui, mais vite flétri des délices extasiées ou mensongères, et où, maître de soi, il refusait de se laisser entraîner. La joie, le respect de son art l'incitait à tout bien voir, à tout bien comprendre, à tout donner, à tout admirer, mais il appartenait intégralement à son art ; il ne le pouvait prostituer.

Véridique, il atteste l'hystérie entrevue des priapées et des ribauderies; la double possession de l'homme par le sexe de la femme, et de la femme adoratrice et esclave par la concupiscence phallique. Sa sincérité, sa

(1) Voici le texte de l'inscription placée sur cette plaque :

Ici repose la dépouille mortelle de François-Marie-Adrien marquis de Lezay-Marnesia, né le 10 août 1769 à Saint-Julien, département du Jura, mort à Strasbourg le 9 octobre 1814, dans l'exercice de ses fonctions, victime de son devoir, et pleuré par tout le pays.

Son corps primitivement déposé à Krautergersheim dans le caveau mortuaire de la famille de Turkheim, a été transféré le 15 octobre 1855 dans l'Eglise cathédrale de Strasbourg, avec l'autorisation de l'Empereur, du consentement de Mgr Raess, évêque du diocèse, par les soins de M. Mineret, Préfet du Bas-Rhin.

(2) Lezay-Marnesia (Claude-François-Adrien) : Les Paysages ou essais sur la nature champêtre. Poème. Nouvelle édition, in-8, Paris. 1.800 p. 140.

(3) Sur A. Lezay-Marnesia, voir aussi : Régnier (J.). Les Préfets du consulat et de l'empire, in-12. Paris, 1907. p. 109-132 ; et Lezay-Marnesia (Albert) : Mes souvenirs, in-4°, Blois, 1851.

droiture le détermineraient à ne point dissimuler que ces bêtes lascives se soutiennent par tant de splendeur émouvante et de grâce voluptueuse que les yeux y assistent extasiés d'émerveillement, que les sens se tendent de convoitise et de désir. Dans ce pêle-mêle turbulent et dévorateur, heureux qui conserve le contrôle d'autrui et de soi-même, exceptionnel et surhumain qui se penche sur le gouffre, qui prend plaisir à s'enivrer de son effervescence, ne s'y mêle que par occasion, se ressaisit aussitôt, pâle, bouleversé, ému jusqu'au fond de l'âme de ferveur et de compassion, n'en sort pas à ce point étourdi et dérouté qu'il mente à ses impressions, qu'il en ait honte ou qu'il déclame.

A force de côtoyer la fosse équivoque, l'artiste n'a pu s'empêcher d'y patauger quelquefois, mais l'erreur ne s'est jamais prolongée et elle s'est rarement répétée. Elle ne constitue point un suffisant prétexte ; l'œuvre de Rops débordante du spectacle même de la luxure n'est point de nature à en exalter l'ivresse, mais en fait ressortir la misère essentielle, l'éternelle, irrémédiable et secrète désolation, orageuse, spasmodique splendeur des fleurs épanouies en serre, comme elles enfièvrent, comme elles tourmentent, comme elles dévorent, qu'elles sont belles en effet ! mais qu'elles sont à la fois capiteuses et périssables ! L'artiste n'est point sorti de son rôle, il n'a rien affecté d'un prédicant. Il a ingénument apporté sa moisson de vérité. A ceux qui l'ont accueilli de goûter la saveur morne du fruit ou à éliminer le parfum faux de la fleur ».



Cliché de M. Exteens

E. Rops. L'Incantation

Quant à certains frontispices de livres rares, publiés à « Elentheropolis » et vendus sous le manteau, ils témoignent, dit M. Fontainas, d'un « exquis caprice dont la gauloiserie appliquée trouve son salut dans une facture alerte et dans une malice ingénieuse et déliée ».

« Il existe dans l'œuvre de Rops, ajoute M. Fontainas, cent minutieuses et jolies compositions dont se peut effaroucher peut-être une morale formelle et sourcilleuse, mais qui sont ravissantes d'équilibre dans l'invention, de grâce primesautière et de défi facétieux. Au surplus ces dessins conviennent aux ouvrages qu'ils illustrent. On ne saurait s'attendre à rencontrer des images d'édification. Les éditeurs qui se sont adressés à Rops, ont connu la bonne fortune d'éviter la grossièreté triviale; il n'y a point d'ordure qui ne se métamorphose aux illuminations de l'esprit ».

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928.

5e Année. - N° 12 Le Numéro : 1 fr. 1928

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abon^t : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Percy, journaliste

A la seconde Restauration, Percy fus mis à la retraite comme inspecteur général du service de santé des armées, sans qu'aucun procédé obligeant vint adoucir la rigueur de cette disgrâce. On le traita même en suspect, presque en conspirateur. C'était pour lui, dit Laurent, une seconde époque de Terreur, car il ne pouvait plus faire un pas ni entrer dans un cabinet littéraire sans qu'il devint l'objet d'un rapport au ministère de la police, près duquel il fut mandé vingt-deux fois. L'imagination des délateurs alla jusqu'à transformer sa galerie d'armures antiques en un arsenal propre à fournir des armes au faubourg St-Antoine. A la fin, Louis XVIII intervint en personne pour mettre un terme à ces vexations. « J'ai été indignement traité, écrivit Percy, le 26 février 1816 ; on m'a poursuivi avec une lâcheté qui a peu d'exemples ; mais le bon roi m'a protégé contre de vils sycophantes ; mon colonel royal, le duc de Berry, s'est déclaré mon patron, et M. le duc de Richelieu daigne m'appeler son ami... Je suis, à la vérité, un peu déplumé ; mais je n'en n'aurai pas moins de quoi vivre honnêtement ».

Les années qui suivirent sa mise à la retraite virent Percy se consacrer de plus en plus à l'exploitation du petit domaine rural qu'il avait acquis à Montigny-la-Tour, près de Meaux. Mais ces travaux des champs ne l'empêchaient point de suivre attentivement les progrès de son art. Le *Dictionnaire des sciences médicales* lui dût un grand nombre d'articles, toujours intéressants à parcourir (1). Il collabora à la *Biographie universelle*, et, détail assez peu connu, il fut un des rédacteurs réguliers du journal l'*Hygie* (2).

L'*Hygie*, fondé en 1823, parut en France, tous les mois, pendant trois ans. Son éditeur, le Dr J. Comet, pour éviter les tracasseries que lui suscitait le pouvoir, le fit ensuite paraître en Belgique.

Percy était heureux de collaborer à cette « maligne feuille, que chacun détestait tout haut et voulait lire tout bas ». Sous la simple initiale P. il y publia de nombreux

Le Baron P. Percy
Lithographie de Langlumé

(1) Le « Journal » des campagnes ne semble pas avoir été retouché par Percy, au cours de ses dernières années ; il avait été écrit chaque jour sur de petits carnets. Percy les légua à ses neveux, voisins et amis de M. Bezancon à Lagny. Ceux-ci n'y attachaient pas d'importance et les avaient en partie détruits. Taine leur en révéla l'intérêt et sauva probablement ainsi le reste des précieux cahiers qui ont été publiés en 1904 par E. Longin. V. Taine : Correspondance, 4 vol. Tome III, pp. 207, 209.

(2) Opuscules de médecine, de chirurgie, d'hygiène et critiques médico-littéraires, publiés dans l'Hygie par le Baron Percy et L.-J. Comet, in-8, Paris, 1827.

articles ; ce furent d'abord de simples notes d'actualité, sur la lithotritie, sur le traitement par la glace, par l'émétique, etc. Les lecteurs ayant apprécié le bon sens, le jugement sûr et droit du rédacteur anonyme, Percy fit de la vulgarisation. Les pages qu'il a écrites sur l'acupuncture, les engelures, la saignée, les tisanes laxatives sont essentiellement pratiques, bourrées de conseils et de recettes. En voici une qui montre que le potage condensé n'est pas une nouveauté ; elle est curieuse aussi par les détails qu'elle donne sur l'alimentation du soldat au temps des guerres de l'Empire.

Pour composer cette « soupe extemporanée » qui avait été imaginée en 1754, par Bouëb, chirurgien major du régime de Salis, « on met, dit Percy, dans une grande casserole de cuivre étamée, ou simplement dans une marmite de fer, six livres de beurre ; on y fait frire une forte poignée d'ognons coupés menu, et plein la main d'aulx hachés de même. On remue sans cesse avec une cuillère de bois, en y ajoutant peu à peu autant de bonne farine de blé que le beurre pourra en absorber. (Pour y en incorporer davantage, on pourra verser environ une livre d'huile d'olives ou d'œillettes). On met du sel et du poivre en poudre en suffisante quantité, mais plutôt plus que moins. On continue de remuer aussi longtemps que possible ce *magma*, ou mélange, qu'on laisse bien refroidir, et qu'on enferme ensuite ou dans un pot convenable, ou dans une boîte de fer-blanc à couvercle. Avec la masse résultant de la préparation ci-dessus, on peut faire jusqu'à quarante-cinq soupes qu'on mange avec plaisir, et qui, j'aime à m'en souvenir, firent notre bonheur et notre salut pendant les cinquante-deux jours de tranchée ouverte au premier siège de Dantzigk, lorsque chacun souffrait de la rareté et de l'excessive cherté des vivres. C'était presque toujours moi qui faisais la provision, et qui la mettais en œuvre. Pour faire la soupe, je prenais gros comme un œuf de notre masse alimentaire ; je la délayais dans de l'eau qu'on faisait bouillir au feu du premier bivouac, ou que nous allumions nous-mêmes ; pendant cette opération on coupait le pain, et quand la gamelle en était remplie, je versais mon *dilatum* par dessus ; je couvrais bien, et en quelques minutes, cinq mangeurs, dont l'odeur d'ail et d'ognons excitait de plus en plus l'appétit, avaient fait un bon repas, pour un repas de guerre. Plus d'une fois, en Espagne, nous avons vécu de cette ressource, lorsque nos camarades tombaient de langueur et d'inanition ».

Mais Percy avait trop son franc parler pour s'en tenir à des articles de vulgarisation ou d'actualité. L'*Hygie* prétendait distinguer « la science qui trompe de la science qui instruit ».



Monument de Percy au Cimetière du Père-Lachaise

Percy y dénonça les abus, les charlatans et ne craignit point de s'attaquer aux puissants du jour ; c'est ainsi qu'il écrivit divers articles sur les querelles de médecins, sur les médecins tartuffes et cette virulente apostrophe à un professeur parvenu :

Unde sic quæso Nites ?... (Fab. Canis et lupi). C'est une chienne de question que je vous fais là. Mais aussi à quelle chienne de vie me vois-je condamner, en comparaison du brillant état où vous vous êtes élevé du fond de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, qui ne devait faire de vous, comme elle n'a fait de moi, votre contemporain, votre compatriote et votre condisciple, qu'un pauvre et obscur maréchal-expert. Je ne suis pas envieux, mais je ne puis songer à vous sans faire un pénible retour sur moi-même. Nous fûmes assis à la même place, attachés à la même forge ; et vous voila au pinacle, dans une autre carrière, tandis que dans celle de l'hippiatrique, où j'ai eu le malheur de rester, je végète et suis tout-à-fait ignoré. D'où vient cette différence ? et comment avez vous fait ? Je savais bien que vous aviez laissé là la maréchalerie pour la chirurgie ; mais ne pensant pas que vous puissiez être meilleur dans l'une que dans l'autre, j'étais loin de croire que ce changement dût un jour vous mener à la fortune et à la célébrité. Encore une fois, expliquez moi cela : votre oncle a bien pu vous procurer de l'emploi : mais du talent... eut-il été en son pouvoir de vous en communiquer ? Le cher homme ! il s'est traîné vaille que vaille pendant vingt-quatre ans, à la suite des armées, choisissant les états-majors où il pourrait trouver à dîner, et n'ayant jamais dans ses campagnes, fait ni grand bruit, ni grande besogne, comme le disait un jour devant moi notre brave chirurgien-major, tout indigné qu'il était de ce que le susdit oncle venait, par l'effet d'une scandaleuse prévarication, d'être frauduleusement nommé à un poste qui ne devait, sous un aucun rapport, lui être déféré, poste d'où, au contraire, l'excluait formellement une ordonnance toute récente, qu'on n'avait pas eu honte de violer publiquement au préjudice du savant et célèbre L... et au profit d'un homme qui est à cent lieues au-dessous de lui pour les services et le talent, et que nous appelions en Espagne, le père Latulipe, parce que, caché dans les caveaux du Retiro, il y trompait à la fois sa frayeur et son ennui, avec cette innocente fleur et avec quelques oiseaux de proie qu'il élevait : chacun a son goût, et il n'y a pas de mal à ça. Mais enfin

ce n'est pas cet oncle qui vous a rendu érudit, disert et profond, lui qui n'a même pas pu faire de son propre fils (lequel n'est pas un fils propre, il s'en faut furieusement) le plus médiocre chirurgien, quoique par une autre manœuvre non moins révoltante, ce digne rejeton jouisse en chef d'une des meilleures places de la médecine militaire.

Eh ! qui vous a donc donné tant de science, tant de savoir, tant de connaissance ? Comment êtes-vous devenu un si fameux professeur ? vous êtes, dit-on, original... dans vos systèmes ; ce n'est pas ce qui m'a surpris ; feu Chabert vous avait déjà qualifié ainsi de votre temps. Mais on assure que vous raisonnez supérieurement ; que vous parlez comme un ange, et que votre style fleuri, votre style comme il n'y en a point, doit vous mettre au rang des premiers écrivains du temps.



Pierre-François Percy
Buste en marbre par Léonce Demoulin

Telles sont les louanges que n'a pas craint de vous prodiguer un médecin-secrétaire qui voulait complaire au cher oncle par cette courtoisie peut-être obligée. C'est dommage que vous ne sachiez pas un peu de latin, et que vous n'ayez pas même compris mon épigraphe. Je voudrais pouvoir vous donner ce que j'en ai appris, et dont je n'ai que faire dans ma triste officine.

Au reste, le métier porte bonheur à ceux qui le quittent pour se faire chirurgiens ! L'une des plus belles places de la chirurgie militaire parisienne est occupée par le fils d'un maréchal qui a manié lui-même le marteau à frapper devant, jusqu'à l'âge de dix-huit ans ; et chacun sait qu'un de nos rois a eu, pour premier chirurgien, le fils et le frère d'un simple maréchal de village, et l'ayant été aussi dans son adolescence, ce qui ne l'avait pas empêché de devenir un homme extrêmement recommandable, et infiniment précieux pour son art.

Que sait-on ? vous parviendrez peut-être à votre tour à cette éminente dignité, qu'un moine immoral a un peu ternie, mais à laquelle un grand nom et une colossale réputation vont rendre de l'éclat. *Euge ! Euge !* (Pardon, j'oubliais encore que vous étiez non lettré). Courage ! courage ! vous êtes en bon chemin : c'est un beau titre que celui de premier démonstrateur dans un grand établissement public consacré à l'instruction, et vous joignez à cela la qualité de docteur en médecine, d'ancien chirurgien supérieur d'armée, etc., etc., etc. Ma foi, c'est beau, c'est très beau, surtout à votre âge, quoique, si je m'en souviens bien, vous aviez déjà, en 1792, ainsi que nous en plaisantions alors ensemble à Alfort, l'âge d'un baudet de réforme, c'est-à-dire environ vingt ans.

Avec quelles délices j'ai parcouru les comptes analytiques rendus dans le grand journal de médecine militaire, de votre cours à jamais mémorable de pathologie ! Vous lisez, il est vrai : mais c'est quelque chose que de savoir lire ; et on est d'accord que vous ne vous êtes encore trompé que deux fois : la première, parce que vous aviez apporté un cahier pour un autre ; et la seconde, pour avoir tourné deux cahiers à la fois.

Des gens jaloux de vos prospérités publient malignement que vos cahiers ont été, par vous, copiés sur ceux que vous avait confiés le professeur D... dans l'espoir de vous voir épouser une de ses nombreuses filles; mais c'est une calomnie, le professeur D... n'a jamais rien écrit en chirurgie, et il y a des milliers de livres imprimés et peu connus, qu'il est bien plus facile de copier que des manuscrits, souvent illisibles.

Quoi qu'il en soit, jouissez paisiblement de vos succès et de votre fortune ; continuez de bien boire, de bien manger, de digérer comme une autruche, d'être gras et dodu, mais n'oubliez pas que vous eûtes pour compagnon de vos jeunes années et de vos études vétérinaires, un pauvre maréchal de régiment, qui n'a pu encore arriver qu'au grade de maréchal-des-logis, et à la solde de soixante-quinze centimes par jour ; et, ce qui vous importe bien davantage, cessez de vous disputer, en vrai cyclope, avec des hommes encore plus pesants, plus gras et plus matériels que vous ; n'insultez plus lâchement à leur chute, et songez que la vôtre ainsi que celle de votre oncle ne sont pas aussi éloignées que vous vous plaisez à le croire tous deux.

Adieu, mon cher Lafleur ; permettez-moi de vous appeler encore cette fois par votre ancien sobriquet d'apprenti maréchal.

P.

Peut-être un lecteur érudit arrivera-t-il à identifier le personnage visé. Mais, que l'article ait été une attaque directe ou plus simplement une leçon donnée aux parvenus qui oublient leurs origines, il souligne une fois de plus le caractère indépendant du chirurgien qui, un jour où on l'avait admonesté intempestivement, écrivait à un commissaire : « Je n'ai besoin ni du ministre, ni de ses bureaux ».

"Ma goutte" de Rops

Les planches médicales sont assez nombreuses dans l'œuvre de Rops ; nous en avons déja reproduit quelques unes (Supplément illustré, N° 10, 1928) et nous donnerons prochainement celles que Rops exécuta pour les *Sonnets du Docteur*. En attendant voici une composition hunoristique et facétieuse, intitulée «Ma Goutte ». Une épreuve de cette planche en indique l'origine : "L'auteur, ayant eu la goutte, constata cette injustice de Dieu, — qu'il est toujours agréable de surprendre se fourrant le doigt de la Providence dans l'œil — et tint à éterniser sur l'airain des âges cette bévue de son créateur. D'où cette idiotisme à l'eau-forte qui s'appelle : *la planche de la Goutte*. Tirée à un nombre restreint (pudeur compréhensible !) la *Goutte* est restée une planche mystérieuse dont l'auteur rougit déjà, avec l'hypocrisie et la lâcheté de la vieillesse ».



Cliché Exteens

Rops. Ma goutte (1er état, sans le sujet du milieu)

Cette planche évoque les effets, les incidents de la maladie, dans une série de scènes marginales encadrant un espace resté libre pour recevoir une pièce tirée à part qui doit y être collée.

« Tout en haut, au milieu, dit M. Fontainas, est tendu un drap funèbre accroché à trois chandelles qui coulent désespérément ; sur ce fond noir, se détachent, en blanc, les mots : *Ma Goutte,* et trois larmes énormes, dont la dernière revet la forme d'un flacon étiqueté : *Rhum* ».

Le premier sujet de la marge latérale, à gauche, présente, nageant parmi les poissons, un petit personnage nu traînant un pied droit enflé au point d'être plus grand que le reste du corps. La légende nous l'enseigne: c'est « *Rops aqua-très-fortiste* ».

Au-dessous, second sujet, « M. de Monthyon s'éloigne de moi » ; d'un air méprisant, à grandes enjambées, dans son ample et grosse redingote, tenant d'une main son chapeau et serrant sous le bras droit un énorme sac d'écus, le bienfaiteur patenté de la vertu s'éloigne d'une porte entr'ouverte sur le seuil de laquelle le petit amour assis et courbé sur son pied démesuré, pleure amèrement le visage caché dans ses mains. Inscription sur la porte : « Félicien Rops, éleveur de rosières.

Il n'y a pas de Rops sans épines. »

Au bas de la marge « Rêve zoologique ». Le pied malade, d'où, à l'extrémité semble surgir, courroucé, hérissé, les cheveux et les ailes exaspérés, le petit Amour tentant pour se libérer de vains efforts, le pied malade s'étend, se ballonne, gigantesque à tel point qu'il a pris la forme fantastique d'un éléphant sans jambes, avec des défenses et une trompe relevée et souple telle qu'un serpent qui s'élance.



Cliché Louveau-Rouveyre

Rembrandt. Suzanne et les deux vieillards (Berlin)

Le cauchemar, et, sans doute, la douleur se sont apaisés, la fièvre a disparu. L'enfant, mollement étendu sur le sol et tout souriant a son pied toujours énorme, soutient sur son genou « Impavidum ferient ruinae », un plein verre irradié dans une apothéose de « Chambertin 58 ».

Les sujets se succèdent, dans la marge de droite, de bas en haut : l'Amour tout ingambe et alertement campé sur le talon de son pied enflé, les ailes coquettement étalées, tout pimpant et décidé, s'est dressé pour de nouvelles conquêtes : c'est « l'invitation à la valse ».

Mais déjà dans son expédition, quelle malaventure l'arrête ? sur une chaise haute il s'est juché et médite mélancoliquement. Son pied affecte la forme nouvelle et encombrante d'une grande bouteille de *Richebourg 57 :* hélas, *Souvenirs et regrets !*

Ses appréhensions se justifient. Un monstre épouvantable, hydre formidable, serpent aux volutes sans nombre l'enlace, l'écrase et plonge son bec de vautour vorace dans le pied de l'infortuné qui se débat en vain, se tortille, ne peut échapper et succombe à « *l'Attaque* ».

L'artiste, étendu sur le sol, s'est passé son crayon à travers le corps, le pied démesuré posé cette fois sur la pointe des orteils. Mais enfin, « *Galanterie posthume* », le voici, tout petit, assis devant son pied si enflé cette fois qu'il s'élève comme un édifice dans lequel on a pu ouvrir une porte, indiquant cette inscription : « les dames qui veulent visiter sont priées de s'adresser au concierge ci-dessous ».

Quant au sujet central qui n'existe pas sur la planche 1er état que nous reproduisons, il comporte « trois Amours, au pied malade, dans des poses différentes et au milieu d'attributs variés couverts d'inscriptions bizarres ». Il en est un qui, assis sur une caisse et la tête ceinte de lauriers, céderait volontiers « une paire d'ailes ayant peu servi ». Un autre se traine sur ses béquilles vers sainte Périnne ; le troisième tombe sur le sol sur une branche fleurie, le visage couvert de son bonnet de nuit, et une banderole sur son ventre porte ces mots : « *Ci-gît Erops !* ». Différents sujets ou emblèmes accessoires, et, dans l'espace demeuré vide, ces quatre vers :

Ton but est notre orteil, adversaire divin,
O champagne ! et toujours tu nous vaincs dans la [lutte.
Ce qu'Hugo dit de l'eau peut se dire du vin :
Perle avant de tomber et goutte après ta chute !

Trois grosses larmes encore, ou perles effilées ou longues gouttes qui tombent... ».

D'autres intermèdes analogues se rencontrent dans l'œuvre de Rops et soulignent les dispositions dégagées et la hardiesse toujours vivace de son imagination.

Autour de Rembrandt

M. Louveau-Rouveyre vient de publier sous le titre *Rembrandt inconnu* (1) un intéressant volume où il fait l'analyse des différentes phases de l'existence de Rembrandt par l'examen de quelques-unes de ses œuvres. Si ces œuvres, dit M. Louveau-Rouveyre, ne nous procurent pas le bonheur d'assister à sa première

(1) Paul Louveau-Rouveyre : Rembrandt inconnu. Sa vie artistique ignorée. Une phase de son existence intime revélée par lui-même. Un vol. in-4° 100 p., 34 pl. Prix : 120 fr. La Revue du Vrai et du Beau, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.



Cliché Louveau-Rouveyre

Rembrandt et Saskia
Galerie Royale (Dresde)

jeunesse, par contre nous voyons son adolescence sous un de ses plus beaux jours dans son portrait de la Galerie Pitti. Puis marié à Saskia, c'est l'exubérance de son tempérament que révèle le *Portrait avec Saskia*. Le dessin, *Le Veuf*, nous montre les heures mauvaises. Et le *Trésor convoité*, cette pièce unique que M. Louveau-Rouveyre a contribué à sauver, nous fait connaître les difficultés de l'artiste avec ses créanciers. Et sur la vieillesse, le portrait du Louvre est suffisamment évocateur.

D'autre part, en publiant la reproduction d'un *Suzanne et les deux vieillards* qui figure dans une

collection privée à Paris, M. Louveau-Rouveyre explique la présence à Berlin d'un tableau étiqueté du même titre, en montrant que Rembrandt a eu à cœur de refaire la scène si heureusement peinte du temps de Saskia, en la renouvelant avec Hendricle Stoffels ou Lisbeth, les vieillards étant cette fois plus âgés que dans sa première composition, et la tenue de Suzanne plus en rapport avec ses qualités de chasteté.

M. Louveau-Rouveyre montre également que les neuf dessins ou esquisses attribués quant à présent au tableau *Suzanne et les deux vieillards* ne s'y rapportent pas complètement, un certain nombre s'appliquant au tableau de Paris.



Cliché Louveau-Rouveyre
Rembrandt. Suzanne et les deux vieillards. (Collection privée. Paris).



Cliché Louveau-Rouveyre
Portrait de Rembrandt. Jeunesse
Galerie Pitti (Florence)



Cliché Louveau-Rouveyre
Portrait de Rembrandt. Vieillesse
Musée du Louvre

Table des Matières de l'année 1928

IMP. DE COMPIÈGNE, 1928